



**LES PRINCIPES ET LES PROCÉDÉS LINGUISTIQUES DE
L'ORGANISATION DU DISCOURS: LA MODALISATION ET LES
MODALITÉS ÉNONCIATIVES**

ESENGÜL YAZICI KAYA

**THÈSE DE MAÎTRISE
DÉPARTEMENT DE DIDACTIQUE DU FRANÇAIS**

**UNIVERSITÉ GAZI
INSTITUT DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES**

SEPTEMBRE, 2016

TELİF HAKKI VE TEZ FOTOKOPİ İZİN FORMU

Bu tezin tüm hakları saklıdır. Kaynak göstermek koşuluyla tezin teslim tarihinden itibaren (....) ay sonra tezden fotokopi çekilebilir.

YAZARIN

Adı : Esengül

Soyadı : YAZICI KAYA

Bölümü : Yabancı Diller Eğitimi- Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı

İmza :

Teslim tarihi :

TEZİN

Adı : Les principes et les procédés linguistiques de l'organisation du discours: La modalisation et les modalités énonciatives

Türkçe Adı : Söylemin Hazırlanmasında Dilbilimsel Yöntem ve İlkeler : Kiplik Konusu ve Sözelem Kiplikleri

ETİK İLKELERE UYGUNLUK BEYANI

Tez yazma sürecinde bilimsel ve etik ilkelere uyduğumu, yararlandığım tüm kaynakları kaynak gösterme ilkelerine uygun olarak kaynakçada belirttiğimi ve bu bölümler dışındaki tüm ifadelerin şahsıma ait olduğunu beyan ederim.

Esengül YAZICI KAYA

JÜRİ ONAY SAYFASI

Esengül YAZICI KAYA tarafından hazırlanan “LES PRINCIPES ET LES PROCÉDÉS LINGUISTIQUES DE L’ORGANISATION DU DISCOURS: LA MODALISATION ET LES MODALITÉS ÉNONCIATIVES” adlı tez çalışması aşağıdaki jüri tarafından oy birliği / oy çokluğu ile Gazi Üniversitesi Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı’nda Yüksek Lisans tezi olarak kabul edilmiştir.

Danışman: Yrd. Doç. Dr. Bahattin SAV

Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı, Gazi Üniversitesi

.....

Başkan: Yrd. Doç. Dr. Sezai ARUSOĞLU

Mütercim Tercümanlık Anabilim Dalı, Hacettepe Üniversitesi

.....

Üye: Yrd. Doç. Dr. Sezai ARUSOĞLU

Mütercim Tercümanlık Anabilim Dalı, Hacettepe Üniversitesi

.....

Üye: Yrd. Doç. Dr. Bahattin SAV

Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı, Gazi Üniversitesi

.....

Üye: Doç. Dr. Kerime YILMAZ

Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı, Gazi Üniversitesi

.....

Tez Savunma Tarihi: 29 / 12 / 2016

Bu tezin Fransız Dili Eğitimi Anabilim Dalı’nda Yüksek Lisans tezi olması için şartları yerine getirdiğini onaylıyorum.

Prof. Dr. Ülkü ESER ÜNALDI

Eğitim Bilimleri Enstitüsü Müdür Vekili

Et la fée au troubadour montre ce vaste paysage.

*-Tout cela est à toi, poète: Je te donne en apanage... Tout cela est à toi, poète, autant qu'à
Dieu.*

*Car celui qui sait lire dans le livre rayonnant, car celui qui sait lire, doit croître au-dessus
de tous.*

*Et tout ce qu'il embrasse du regard, sans payer aucune redevance, oui, tout ce qu'il
embrasse du regard, lui appartient entièrement."*

Mistral

À ma famille...

REMERCIEMENTS

Il est inévitablement important pour moi d'exprimer ma gratitude à ceux qui ont témoigné toute ma reconnaissance.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon directeur de thèse Cher Bahattin SAV pour ses remarques constructives, pour les discussions scientifiques sans lesquelles ce travail n'aurait pas vu le jour, pour le temps qu'il m'a consacré et pour sa confiance qu'il m'a accordée.

Je remercie également les membres de jury, Cher Sezai Arusoğlu et Chère Kerime Yılmaz pour avoir eu la gentillesse d'avoir accepté de lire et d'évaluer mon travail et pour m'avoir fait l'honneur de juger ce travail.

Je ne sais comment remercier tous mes professeurs qui ont guidé mes réflexions durant mes études universitaires et pendant mes études supérieures. Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux chers professeurs de l'université Gazi qui m'ont donné l'occasion de faire ce travail et pour leurs efforts pendant les cours de master : Chère Suna Timur Ağildere, Chère Perihan Yalçın, Chère Gül Tekay Baysan, Chère Nurten Özçelik.

Je tiens sincèrement à remercier mon cher professeur Ali Demir à qui je suis redevable d'avoir touché ma mode d'esprit.

J'adresse tous mes remerciements à mes chers collègues, mes chers amis pour leur soutien inconditionnel.

Je renouvelle vivement mes remerciements à ma famille qui m'a donné un magnifique modèle de labour et mon cher compagnon de route pour sa croyance infinie.

LES PRINCIPES ET LES PROCÉDÉS LINGUISTIQUES DE L'ORGANISATION DU DISCOURS: LA MODALISATION ET LES MODALITÉS ÉNONCIATIVES

(Thèse de maîtrise)

Esengül YAZICI KAYA

**UNIVERSITÉ GAZI
INSTITUT DES SCIENCES PÉDAGOGIQUES**

Septembre, 2016

RÉSUMÉ

La présente recherche porte sur une analyse des unités linguistiques de la subjectivité dans un discours oral ou écrit. Notre objectif lors de cette recherche consiste premièrement à tenter d'observer et d'exposer les éléments constitutifs qui s'attachent à l'essence de la théorie d'énonciation, la modalisation et les modalités énonciatives révélant la subjectivité du sujet parlant. Il est clair que les marques objectives ou subjectives (voilée ou bien dévoilée) occupent un espace important dans la pédagogie de la langue étrangère (LE). Dans la didactique du FLE, une bonne partie de cours ou d'exercices de langue s'appuient sur les dialogues ou les textes où le sujet parlant évalue sa propre parole et il dépeint les caractères distinctifs de la qualité de son expression, son style, sa manière de dire au-delà de la phrase. Cette recherche se clôt sur une cascade d'exemples tirés du corpus Vite 1, 2, 3, 4 et Festival 1, 2 pour arriver aux traits de la subjectivité et pour observer l'échelon de la progression des marques linguistiques à partir de la modalisation et des modalités.

Mots-clés: Énonciation, Modalisation, Modalité, Modalité énonciatives, Subjectivité, FLE

Nombre de page: 132

Sous la direction de: Maître de Conférences Adjoint Bahattin SAV

**SÖYLEMİN HAZIRLANMASINDA DİLBİLİMSEL YÖNTEM VE
İLKELER : KIPLİK KONUSU VE SÖZCELEM KIPLİKLERİ
(Yüksek Lisans Tezi)**

Esengül YAZICI KAYA

GAZİ ÜNİVERSİTESİ

FRANSIZ DİLİ EĞİTİMİ ANABİLİM DALI

Eylül, 2016

ÖZ

Bu araştırma, söylemde, yazılı ya da sözlü, ortaya koyulan öznelliği sağlayan dilbilimsel öğelerin incelenmesi üzerine kurulmuştur. Bu çalışma sırasındaki öncelikli amacımızı sözcelem kuramının temelini oluşturan ve konuşan öznenin öznelliğini açığa vuran kiplikleri gözlemlemek ve ortaya koymaktır. Yabancı dil ya da ikinci dil öğretiminde, nesnellik ya da öznellik belirtilerinin önemli bir yer teşkil ettiği açıktır. Yabancı dil olarak Fransızca öğretiminde, derslerin ya da örneklemelerin önemli kısmı, konuşan öznenin kendi sözcüğüne değer biçtiği, ifade şeklini, üslubunu, söylem şeklini “cümle”nin ötesinde kişiselleştirdiği metin ve diyaloglara dayanmaktadır. Bu araştırma, öznelliğin izlerini yakalamak, kipleştirme ve kipliklerden yola çıkarak dilbilimsel birimlerin ilerleme aşamalarını gözlemlemek için *Vite 1, 2, 3, 4* ve *Festival 1, 2* ders kitaplarından seçilen bir dizi örnekle çerçevelendirilmiştir.

Anahtar Kelimeler: Sözcelem, Kipleştirme, Kiplik, Öznellik, Fransızcanın yabancı dil olarak öğretilmesi

Sayfa sayısı: 132

Danışman: Yrd. Doç. Dr. Bahattin SAV

TABLE DES MATIÈRES

TELİF HAKKI ve TEZ FOTOKOPİ İZİN FORMU	i
ETİK İLKELERE UYGUNLUK BEYANI	ii
JÜRİ ONAY SAYFASI.....	iii
REMERCIEMENTS.....	v
RÉSUMÉ	vi
ÖZ	vii
LISTE DES TABLEAUX	xii
LISTE DES FIGURES.....	xiii
LISTE D'ABRÉVIATIONS	xiv
PARTIE 1	1
INTRODUCTION.....	1
1.1. Problématique	6
1.2. Objectif	7
1.3. Importance	7
1.4. Hypothèses.....	8
1.5. Limitation	8
1.6. Recherches Concernées	8
PARTIE 2	9
MÉTHODE.....	9
2.1. Modèle de la Recherche.....	9
2.2. Univers	9

2.3. Interprétations des Ressources	10
2.4. Analyse des Données.....	10
2.5. Ressources	10
PARTIE 3	11
RECHERCHES CONCERNANTES	11
3.1. Communication.....	12
3.2. Considérations sur l'Évolution Historique De La Langue Avant Saussure	12
3.3. Linguistique Au XIXe Siècle Et Ferdinand de Saussure	14
3.3.1. Langue et Parole	14
3.3.2. Synchronie et Diachronie	15
3.3.3. Substance et Forme.....	15
3.3.4. Composants du système.....	16
3.3.5. Rapports.....	16
3.4. Linguistique Après Saussure	16
3.4.1. Linguistique Européenne	16
3.4.1.1. Cercle de Prague	17
3.4.1.2. Cercle de Copenhague (La Glossématique).....	18
3.4.2. Linguistique Américaine	19
PARTIE 4	23
ÉNONCIATION.....	23
4.1. Principes D'organisation Du Discours.....	27
4.1.1. Situation de Communication	27
4.1.2. Mise en Scène.....	30
4.1.3. Modes D'Organisation Du Discours.....	32
4.2. Regards Sur La Théorie de L'Énonciation	34
4.3. Subjectivité	37

4.4. Termes Fondamentaux: Énonciation, Énoncé Et Phrase	38
PARTIE 5	39
MODALISATION ET MODALITÉS ÉNONCIATIVES.....	39
5.1. Modus et Dictum.....	39
5.2. Modalisation	41
5.3. Modalité	44
5.3.1. Modalités Énonciatives (Modalités D'Énoncé)	46
5.3.1.1. Modalités Allocutives	49
5.3.1.1.1. Interpellation (Modalité Allocutive).....	50
5.3.1.1.2. Injonction (Modalité Allocutive)	52
5.3.1.1.3. Autorisation (Modalité Allocutive).....	54
5.3.1.1.4. Avertissement (Modalité Allocutive)	55
5.3.1.1.5. Jugement (Modalité Allocutive)	56
5.3.1.1.6. Suggestion (Modalité Allocutive)	57
5.3.1.1.7. Proposition (Modalité Allocutive).....	58
5.3.1.1.8. Interrogation (Modalité Allocutive)	59
5.3.1.1.9. Requête (Modalité Allocutive).....	61
5.3.1.2. Modalités Élocutives	62
5.3.1.2.1. Constat (Modalité Élocutive)	63
5.3.1.2.2. Savoir / Ignorance (Modalité Élocutive).....	64
5.3.1.2.3. Opinion (Modalité Élocutive).....	65
5.3.1.2.4. Appréciation (Modalité Élocutive).....	68
5.3.1.2.5. Obligation (Modalité Élocutive)	70
5.3.1.2.6. Possibilité (Modalité Élocutive).....	72
5.3.1.2.7. Vouloir (Modalité Élocutive).....	73
5.3.1.2.8. Promesse (Modalité Élocutive)	75
5.3.1.2.9. Acceptation / Refus (Modalité Élocutive).....	76

5.3.1.2.10. Accord / Désaccord (Modalité Élocutive).....	77
5.3.1.2.11. Déclaration (Modalité Élocutive)	78
5.3.1.2.12. Proclamation (Modalité Élocutive).....	79
5.3.1.3. Modalités Délocutives	80
5.3.1.3.1. Assertion.....	80
5.3.1.4. Analyse de Modalité d'Énonciation et d'Énoncé Dans Les Manuels Vite et Festival.....	83
5.3.2. Modalités d'Énonciation	115
5.3.2.1. Modalité Déclarative (assertive)	116
5.3.2.2. Modalité Injonctive	116
5.3.2.3. Modalité Interrogative.....	117
5.3.2.4. Modalité Exclamative	117
5.3.3. Verbes de Modalité	118
5.3.3.1. Pouvoir	119
5.3.3.2. Savoir.....	120
5.3.3.3. Vouloir:	121
5.3.3.4. Devoir:	121
5.3.3.5. Falloir:	122
PARTIE 6	123
CONCLUSION	123
BIBLIOGRAPHIE	129

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. <i>Domaine de l'Énonciation</i>	24
Tableau 2. <i>Relations Énonciatives</i>	33
Tableau 3. <i>Actes Locutifs</i>	44
Tableau 4. <i>Identification du Rapport de Connaissance</i>	50
Tableau 5. <i>Identification du Rapport Social</i>	51
Tableau 6. <i>Identification Appréciative du Rapport Affective</i>	51
Tableau 7. <i>Configuration Explicite de l'Injonction</i>	52
Tableau 8. <i>Configuration Implicite de l'Autorisation</i>	54
Tableau 9. <i>Assertion et Configuration</i>	81

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1.</i> Le Schéma de Jacobson	35
<i>Figure 2.</i> Les Catégories de modalités	45
<i>Figure 3.</i> Les actes énonciatifs	47
<i>Figure 4.</i> Quelle journée !.....	84
<i>Figure 5.</i> Vive les vacances !	86
<i>Figure 6.</i> Défense d’entrer !	88
<i>Figure 7.</i> Vacances au vert.	91
<i>Figure 8.</i> Que s’est-il passé hier ?	93
<i>Figure 9.</i> Il était une fois	95
<i>Figure 10.</i> On va au théâtre.	97
<i>Figure 11.</i> J’envisage de devenir.	100
<i>Figure 12.</i> Les voisins de Sophie.	103
<i>Figure 13.</i> Si vous gagnez, vous ferez quoi ?	105
<i>Figure 14.</i> Vous allez vivre à Paris ?	107
<i>Figure 15.</i> Au marché aux puces, on chine.	109
<i>Figure 16.</i> Cherchons jeune fille rousse.	111
<i>Figure 17.</i> Reproches.	113

LISTE D'ABRÉVIATIONS

CECR	Cadre Européen Commun de Référence
FLE	Français Langue Étrangère
L1	Langue maternelle
L2	Langue seconde
LE	Langue étrangère
CLG	Cours Linguistique Général

PARTIE 1

INTRODUCTION

“La langue est porteuse d’une vision du monde spécifique et c’est toujours à l’intérieur de cette vision qui est à la fois universelle puisqu’elle s’étend à l’ensemble du possible et subjectivise puisqu’elle est tributaire de l’individualité de la langue que se meut la langue.” (cité par Faraj, 2009).

La langue n’est pas une fin en soi, elle est considérée comme une porteuse plus personnalisée pour toute personne. En d’autres termes, en témoignant le monde qui se modifie, la langue devient l’interprétation de son entourage. La linguistique contemporaine change d’horizon, révèle des horizons illimités comprenant un grand nombre de tendances. Dans le courant de son évolution, la linguistique a construit des perspectives différentes et elle s’est orientée vers les différents champs de recherche. Étant une jeune science, la linguistique moderne a apporté des éclaircissements dans les travaux les plus récents.

Jusqu’aux années soixante-dix, le progrès scientifique de la linguistique générale est conférée à Ferdinand de Saussure dont le champ d’étude est appelé “système de signes” qui se base sur l’opposition “langue-parole” (société-individu). Dès les années soixante, la recherche linguistique a incliné vers le système de la langue. Avec le discours qui fait apparaître au cours de l’évolution des sciences du langage, les sources de la linguistique de la parole permettent de faire des recherches sur la relation du sujet parlant, son discours et son contexte.

Dans l'étude de langue, avec la découverte de la subjectivité, la langue individuelle voit le jour. L'attitude de l'énonciateur envers son co-énonciateur à qui il s'adresse son message dans le cadre des conditions extérieures prend l'importance.

Dans un univers fondé sur l'approche communicative-actionnelle, l'apprenant, acteur autonome de son apprentissage, pour élaborer son propre système d'expression, doit intérioriser de nouvelles compétences apportant et ranimant sa richesse et sa capacité de créer. C'est ainsi que pour rattraper le temps, les affaires du siècle, pour la modernisation de l'enseignement et l'apprentissage de la LE, il s'agit bien de donner à chacun les moyens de valoriser ses capacités, d'accéder à la connaissance et d'apprendre à éveiller ses talents.

Dans la première partie, nous voulons décliner la spécificité de l'identité de notre étude. Dans notre recherche intitulé *Les principes et Les Procédés Linguistiques de l'Organisation du Discours : La Modalisation et Les Modalités Énonciative*, nous allons essayer de témoigner les principes constitutifs de l'énonciation. Notre objectif dans cette thèse est d'évaluer à quel degré prennent corps la subjectivité et la modalisation dans les manuels scolaires contemporains. Nous allons essayer d'interpréter ce sujet à partir de la théorie de l'énonciation. En analysant les ressources concernantes, nous allons examiner les phrases exemplaires tirées des manuels *Vite 1, 2, 3, 4* et *Festival 1, 2* et nous supposons que nous arriverons à certaines conséquences. Nous espérons qu'on donne un lieu estimable à l'un des plus actuels sujets de la linguistique moderne dans les manuels scolaires du FLE. Les phrases tirées de ces manuels scolaires *Festival 1, 2* utilisé pendant la période scolaire 2011-2012 et *Vite 1, 2, 3, 4* utilisé en 2012-2013 sont notre limite dans cette recherche. Notre modèle de recherche sera d'une méthode qualitative. Les manuels scolaires utilisés dans le département de français à l'école Supérieure des Langues à l'université de Gazi est notre échantillonnage aléatoire et notre univers, c'est la subjectivité et la modalisation.

Nous consacrons la deuxième partie à la période où la linguistique était plutôt sous la préoccupation des autres autorités, en rapports avec religion, droit, enseignement, politique et particulièrement avec philosophie. Au cours du XIX^e siècle, la linguistique s'affranchit de cette dépendance et de ses contraintes. Elle prend un caractère officiel. Elle devient une discipline autonome. Afin de bien voir l'avancement de la linguistique à la scientificité, comment la linguistique commence à se mettre sur pied, nous allons premièrement tracer les processus de l'évolution de la discipline linguistique jusqu'à nos jours dans l'exposé qui suit.

L'évolution continue de la langue est inévitable parce que la langue est toute particulière et n'est plus qu'un code. On ne peut pas la penser indépendamment de l'acte humain.

Il faut l'étudier comme un processus d'échange. Avec *la pensée saussurienne*, la parole prend la scène et dès lors la révélation de la réalisation particulière de l'individu est importante à connaître.

Comme le définit Humboldt "*C'est seulement dans l'action que chaque époque exerce sur celle qui la suit, qu'on aperçoit clairement l'influence qu'elle a reçue de l'époque précédente.*" (Faraj, 2009). Toutes ces années importantes à découvrir nous emmènent au bout d'une pyramide d'évolution et enfin, nous arrivons aux portes de l'attitude du sujet parlant. Martinet et Benveniste soulignent la fonction de communication de la langue, ils cherchent les marques des choix divers réalisés par le sujet parlant. À la suite, Jakobson commence à s'intéresser aux études de fonctions de langue et ce processus développant nous amène à la théorie de Chomsky qui dépasse les limites de la phrase et les problèmes structurels. Pour faire disparaître ces problèmes-ci, il met en avant deux structures: *structure de surface et structure profonde*. C'est l'une des plus grandes contributions dans la linguistique au XX^e siècle qui se réfère à *la faculté*.

La quatrième partie nous apporte d'une manière remarquable la représentation de la situation d'énonciation. À la lumière des réflexions de Saussure, l'énonciation se penche sur les rapports parce que la grammaire générative transformationnelle reste sans remède contre les problèmes de la sémantique. À partir des années 1960, la linguistique se dégage de la phrase et se met à s'occuper du discours car la grammaire générative transformationnelle ne répond pas aux questions *qui parle?*, *avec qui il parle?*, *où il parle?*, *quand il parle?*. C'est pourquoi, il y naît le rôle du sujet parlant et une inclination pour la question de sens au-delà de la phrase. Cette orientation met au jour un troisième domaine de recherche "*énonciation et pragmatique*". Avec la naissance de ce jeune domaine, l'un des précurseurs de l'énonciation Benveniste prend pour l'objet d'étude le discours où la créativité et la contextualisation s'exercent. Selon Maingueneau, linguiste sur l'analyse du discours, le discours peut être défini comme un ensemble de stratégies d'un sujet parlant produit. Dès le XX^e siècle, on donne plus d'importance aux locuteurs de l'acte de communication. La subjectivité, la présence du sujet plus ou moins explicite dans son énoncé relève en linguistique.

Tout au long de ce processus, cette évolution progressive nous a amenés jusqu'à des marques de subjectivité et en même temps elle témoigne la façon de l'appropriation de la langue par le sujet parlant. Nous savons bien que l'acte d'énonciation nous fait distinguer la relation entre ce qu'on a dit et la façon de le dire.

Autrement dit, cet acte nous fait rapporter le contenu et l'attitude du locuteur autour de l'encadrement des indices qui contribuent à répondre à ces questions attributives « Qui parle? À qui il parle? Où il parle? Quand il parle? ». Nous allons finir cette partie par la présentation des concepts de base dans un acte de communication et les composants de la construction énonciative à partir de *Grammaire du sens et de l'expression* de Charaudeau.

Dans cette dernière partie qui porte le titre *La Modalisation et Les Modalités Énonciatives*, un grand nombre d'exemples mettra en lumière la représentation des modalités énonciatives. La modalisation permet d'explicitier la position du sujet énonciateur par rapport à son co-énonciateur, au monde qui l'entoure et vis-à-vis son énoncé. Elle se situe dans le coeur de notre étude. Avec un rapport d'intentionnalité, les actes de base de cette opération énonciative impliquent les spécifications des modalités énonciatives. La modalisation, elle nous permet de distinguer les différentes positions du sujet énonciateur à partir des indices et des marques, en d'autres termes, au moyen de modalités énonciatives. Dans son énoncé, le sujet énonciateur s'adresse à son co-énonciateur de la manière différente comme il veut. C'est par la réaction de son co-énonciateur que le sujet énonciateur détermine si son acte est atteint ou non. C'est dans ce contexte que notre étude prend son importance dans une autre étape majeure tenant de dégager les éléments propres à expliquer les situations d'énonciation au fond.

Nous allons mettre en harmonie une opération conceptuelle des notions du phénomène de l'énonciation avec une série d'exemples classés. Nos manuels de source seront "*Vite*" (2011 *ELI*), nouvelle méthode qui s'adresse à des apprenants adolescents, au niveau de *A1, A2, B1* suivant les critères principaux du *Cadre Européen Commun de Référence* et "*Festival*" (2005 *CLE*) méthode de français pour les apprenants adultes ou grands adolescents, au niveau de *A1, A2, B1* qui se sert des bases du *Cadre Européen Commun de Référence*.

À partir de *Grammaire du sens et de l'expression* de Charaudeau, nous proposons une démonstration des actes locutifs en tenant compte du rôle de l'énonciateur qui détermine les rapports dans l'acte d'énonciation par rapport à son allocataire et à son entourage.

D'abord, nous nous concentrons sur les modalités énonciatives (les modalités d'énoncé) dans le cadre de trois sous-titres. Chaque titre a son propre acte concernant la position et les circonstances particulières du sujet parlant avec sa relation par rapport à son interlocuteur. Nous avons adopté et adapté la conceptualisation de Charaudeau et nous avons enrichi notre étude avec les phrases tirées de nos manuels d'étude. Nous les avons désignés par deux signes différents.

Après les exemples propres à Charaudeau, nous avons donné lieu à nos exemples représentatifs du même concept. Tantôt on est tombé sur ce qui est équivalent, tantôt on a eu du mal à les rencontrer.

Dans certains cas, nous avons schématisé les distinctions de Charaudeau en y ajoutant nos mêmes exemplaires de même valeur. Après avoir suivi la conceptualisation de Charaudeau, en gardant ses traces, cette fois-ci, notre toute propre analyse va prendre place. Avec les pages tirées des manuels scolaires (selon le niveau progressif) où il y a les dialogues à analyser conformément aux principes de Charaudeau, nous allons interpréter tendancieusement le contexte, les représentations du locuteur, de son allocuteur dans l'acte de communication. Nous allons observer les manifestations des interlocuteurs afin de dévoiler la modalité en question. Nous allons arriver à comprendre ce qui est dit, ce qui est sous-entendu, ce qui est marqué par le ton, ce qui est explicitement ou implicitement exprimé. Sur un autre plan, nous allons tenter de donner lieu aux modalités d'énonciation qui constituent la forme de communication. À cet égard, nous allons soutenir les modalités assertives, interrogatives, impératives et exclamatives avec nos phrases équivalentes. Nous allons finir cette partie avec un autre marqueur d'expression qui permet au sujet parlant de montrer son évaluation: les verbes de modalité. En cherchant les traces de subjectivité du sujet parlant, nous allons consacrer un lieu appréciable à cette dimension communicationnelle. Nous allons harmoniser nos phrases adéquates avec les phrases comparables du Robert suivant le motif en cause.

L'objectif principal de cette étude est de décrire l'application méthodique de l'esprit à comprendre, d'apprendre les modalités et d'acquérir les connaissances enrichissantes sur l'explication des opportunités d'apprentissage qui dégagent comment ces modalités sont envisagées dans les manuels contemporains en classe de FLE.

L'acquisition de la notion de modalisation en classe ou la faire remarquer et faire entrer l'apprenant dans un milieu plus sensibilisé. Cela lui donne en récompense la connaissance approfondie de repérer, commenter, tirer une signification et se placer d'une manière personnelle. Ainsi l'apprenant commence à discerner la subjectivité.

Le CECR, pour sa part, apporte des précisions de la façon plus nette, quand on parle des compétences communicatives langagières, comme le définit Rosen (2007) la compétence pragmatique touche la capacité de "bien gérer les interactions de la vie quotidienne; reconnaître l'ironie ou bien encore établir le contact (...) ce qui est important, c'est que les apprenants repèrent la structure sous-jacente (...) à une telle intervention " (p. 27).

Il est révélateur à cet égard le CECR, quant aux descripteurs de compétences, au niveau C2, l'apprenant prend part à une conversation en étant à l'aise et en utilisant les expressions idiomatiques et les tournures courantes et à la fois il s'exprime couramment avec précision de *fines nuances de sens* (Rosen, 2007, p. 41). C'est pourquoi afin que l'apprenant puisse arriver à ce niveau-là, la modalisation joue le rôle de clef et cela donne accès aux « *fines nuances de sens* ».

Nous allons essayer de découvrir et de décrire les actes de bases du phénomène de l'énonciation et nous allons tenter d'établir une comparaison entre les exemplaires obtenus des manuels "*Vite*" et "*Festival*" afin d'arriver à certaines données signifiantes d'une recherche théorique. À partir de ces exemples, nous allons observer si les unités linguistiques (soit objective, soit subjective révélant la présence du locuteur envers son énoncé et sa manière de le marquer dans son discours) prennent place. À quel niveau de fréquence se présentent la modalisation et les modalités d'énonciatives (en grande ou faible intensité) ? Nous allons comparer les deux manuels *Vite* (2011) et *Festival* (2005) pour mettre en lumière leurs rapports de ressemblances et de différences.

1.1. Problématique

Dans notre thèse de maîtrise que nous nous engageons à présenter, *Les Principes et Les Procédés Linguistiques de L'Organisation du Discours: La Modalisation et Les Modalités Énonciatives*, nous allons essayer de mettre en évidence à quel point localisent les principes fondamentaux de *l'Énonciation* (qu'on prétend en théorie) dans les manuels scolaires contemporains qui sont à l'usage de l'enseignement du *FLE*.

1.2. Objectif

Au cours de cette étude de recherche, notre objectif est de mettre en valeur comment prend corps *La Subjectivité et La Modalisation* dans les manuels scolaires modernes, à partir de la théorie de l'énonciation, en mettant en comparaison les exemplaires, sous la clarté des observations et recherches linguistiques. Dans ce processus, nous allons profiter des manuels scolaires étant à l'usage de l'enseignement du *FLE* et qui sont convenables à la méthode *Perspective co-actionnelle*; *Vite 1, 2, 3, 4* (niveau A1, A2, B1), et la méthode *Communicative*; *Festival 1, 2* (A1, A2, B1).

1.3. Importance

La caractéristique la plus considérable de cette époque, c'est que les connaissances étendent beaucoup plus vite et la science se renouvelle de jour en jour. Tout cela pousse les individus dans le cœur d'un milieu de communication multidimensionnel. Dans le contexte actuel, les modèles d'apprentissage d'aujourd'hui mettent l'apprenant au centre de la période d'enseignement-apprentissage.

À partir des années 70, des progrès qui entraînent l'apprentissage de langue, nous forcent à observer en détail l'enseignement et l'apprentissage de langue. Actuellement, les programmes éducatifs doivent prendre en considération les besoins communicatifs de l'apprenant. En direction de cette approche, CECR prévoit l'acquisition de la compétence communicative langagière, à la fois CECR envisage le principe essentiel, « *la pragmatique* », pour un apprentissage de langue assez efficace. Mais d'abord, nous devons avoir tendance à des notions comme *l'énoncé* et *l'énonciation*.

Toute signification communicative, langagière ou non-langagière, est un énoncé. Quant à l'énonciation, c'est un acte qui transforme la langue en discours. L'information que apporte l'énonciation change selon celui qui parle, selon l'espace et le temps de propos (cité par Îşisag, 2008, p.113). L'énonciation est considérable au regard de la mise en relief du contexte, de la situation, des sujets. Elle suit les traces des méthodes de la linguistique moderne et aussi elle nous offre une grande richesse de point de vue.

1.4. Hypothèses

Nous envisageons d'arriver à nos prévisions sur ces conséquences. Dans les manuels scolaires du FLE étant convenables aux méthodes communicatives, nous voyons qu'on accorde une place importante à l'énonciation, l'un des plus actuels sujets de la linguistique moderne. Dans ces manuels contemporains, à partir de la théorie de l'énonciation, on interprète le sujet de *La Subjectivité et La Modalisation* d'une manière détaillée. Dans les deux manuels, soit *Vite 1, 2, 3, 4* soit *Festival 1, 2* parallèlement l'un à l'autre, on accorde une place remarquable au sujet de *La Subjectivité et La Modalisation*.

1.5. Limitation

Cette étude est limitée par les phrases tirées des manuels scolaires de FLE. *Festival 1, 2* qui est utilisé pendant l'année scolaire 2011-2012 et *Vite 1, 2, 3, 4* qui est utilisé en période scolaire 2012-2013 dans le Département de Français, à l'École Supérieure des Langues, à l'Université Gazi. L'analyse de contenu est limitée en énonciation, modalisation et modalité énonciative.

1.6. Recherches Concernées

Notre sujet de thèse *Les Principes et Les Procédés Linguistiques de l'Organisation du Discours: La Modalisation et Les Modalités Énonciatives* n'a pas été le sujet de recherche d'une autre thèse. Pourtant, nous allons profiter des articles et des thèses liés indirectement à ce sujet. Nous pouvons présenter comme exemple ces études ci-dessous:

Pour comprendre et analyser les textes et les discours (Korkut, 2009).

L'Énonciation en linguistique française (Maingueneau, 1999).

L'Énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 2002).

Grammaire du sens et de l'expression (Charaudeau, 1992).

Modalité et subjectivité: regard et positionnement du locuteur (Büyükgüzel, 2011).

Le système énonciatif dans un chapitre de « La Mare Au Diable » (Kazanoğlu, 2002).

PARTIE 2

MÉTHODE

2.1. Modèle de la Recherche

C'est une étude théorique du point de vue du sujet. Notre modèle de recherche est qualitative. Nous allons observer et évaluer les thèses, les livres, les articles écrits sur ce sujet en analysant les ressources concernantes. Ensuite, nous allons arriver à certaines conséquences en examinant les phrases exemplaires à l'égard de l'importance de l'enseignement et l'apprentissage de FLE.

2.2. Univers

L'importance donnée au sujet de *la subjectivité et la modalisation* dans les manuels scolaires modernes est l'univers de cette étude. Si nous parlons de l'échantillonnage aléatoire, cela contient les manuels scolaires étant utilisés dans le département de français, à l'École Supérieure de Langues à l'Université Gazi.

2.3. Interprétations des Ressources

Les manuels scolaires de FLE qui constituent notre base d'application.

Les livres relatant les approches d'enseignement

Les thèses de maîtrise et de doctorat concernant le sujet de notre étude

Les articles scientifiques en français, en turc, en anglais.

Les Bibliothèques

Internet

Les sources de donnée sur web

Les Revues imprimées ou en ligne

2.4. Analyse des Données

À l'aide des phrases choisies et examinées des manuels de FLE, nous fourniront une base d'application et cela nous permettra de faire une comparaison analogique et de construire des rapports ciconstanciés sur notre sujet de recherche.

2.5. Ressources

Les ressources dont nous nous servirons seront précisées dans la bibliographie selon les critères de rédaction de thèse. Afin que nous profitons considérablement, nous avons pris les articles, les revues, les thèses des sites internet, des bibliothèques pour cible. D'autre part, pour accentuer certains ouvrages importants, nous avons traduit en français certaines parties des travaux en turc.

PARTIE 3

RECHERCHES CONCERNANTES

La langue est un fait naturel et vivant. Elle permet un contrat social et elle a ses propres règles dans lesquelles elle a des ressources à assurer l'expansion et le progrès. Jusqu'au début du XX^e siècle, les grammairiens ont fait plusieurs recherches sur la langue à partir de problèmes de la langue concernant la source de la langue, l'évolution de la langue et à la fois les relations entre la langue et la pensée. Ce processus non scientifique dure jusqu'au début du XX^e siècle. Ce déroulement est évolutif et ces études sont basées sur les explorations et des analyses comparatives. Au début de ce siècle, la linguistique commence à se mettre sur pied comme une science. La linguistique est une jeune science. La définition scientifique de la langue est précisée après la fondation "*de la linguistique générale contemporaine*" avec les recherches des spécialistes en linguistique comme *Ferdinand De Saussure*. Depuis la fin du XX^e siècle, elle est à la recherche de la connaissance du langage à partir des études sur les langues naturelles. Voyons les points principaux de la linguistique de Saussure qui se basent sur la dichotomie saussurienne. Si le langage est la capacité à communiquer au moyen d'un système de signes, la langue est ce système de signes qui sert à s'exprimer. En tel cas, le langage est distinct de la langue et de même, la langue se sépare de la parole. Alors que le langage est universel, la langue est nationale et la parole est individuelle.

Nous pouvons récapituler tout cela comme suit : *Le langage* est de nature, il est hétérogène, biologique, universel, mais *La langue* est acquise, homogène, nationale, passive, abstraite, générale, elle est le produit du langage, l'ensemble de règles, pourtant *La parole* est individuelle, secondaire, active, concrète, elle est un choix surveillé et la réalisation.

3.1. Communication

La langue n'est pas seulement un instrument de dénomination mais en même temps un instrument de communication. La langue est plus qu'un ensemble de règles et la vie quotidienne dévoile plusieurs attitudes qui remplacent l'expression orale. Cela donne le feu vert à diffuser des messages à l'aide de gestes expressifs, mimiques, jeux de physionomie ou silences. Ces actes mettent en lumière *le sens* plus clairement par rapport à d'autres mots dans la culture connue. Kıran, Senemoğlu, Öztokat & Sevil (1993) rendent évident l'importance accordée au langage corporel et plus que les mots, nous pouvons "*lire* dans les regards, l'expression de la colère, de la peur, de l'impatience ou de l'enthousiasme. Une poignée de main, une accolade disent parfois plus que les mots. Le silence est souvent interprété comme la marque d'un aveu." (p. 8).

...Assumée dans sa réalité essentielle, la langue est une instance continuellement et à chaque instant en cours de transition antipatrice. L'écriture elle-même ne lui assure qu'une conversation incomplète et momifiée, qui sollicite de toute urgence l'effort nécessaire pour retrouver le texte vivant. En elle-même, la langue est non pas un ouvrage fait, mais une activité en train de se faire. Aussi sa vraie définition ne peut-elle être que génétique. Il faut y voir la réitération éternellement recommencée du travail qu'accomplit l'esprit afin de ployer le son articulé à l'expression de la pensée. (...) la langue n'est, tout bien considérée, que la projection totalisante de la parole en acte (cité par Faraj, 2009).

Alors, nous voyons ces deux types de communication pas de même genre: une communication linguistique (verbale) et une communication non linguistique (non verbale). Avec les acquisitions de la grammaire comparée, la langue a été mise au même niveau avec un organisme vivant qui se développe. Pourtant, la linguistique structurale a été touchée par les progrès de la sociologie et cela a permis à la langue d'avancer comme *une institution sociale* et cela a préparé la voie d'étudier la langue en tant qu'*un processus d'échange* et non pas en tant qu'un objet indépendant de l'activité humaine.

3.2. Considérations sur l'Évolution Historique De La Langue Avant Saussure

Nous allons donner un coup d'oeil à la linguistique avant Saussure où il y a des phases importantes et à la fois c'est la transition de la grammaire à *la linguistique*, science autonome du langage. Comme le dit Kıran (1996), à savoir que les langues ne seront pas pour cette période, "en elles-mêmes" ni "pour elles-mêmes". L'étude de cette époque est liée à des préoccupations étrangères (p. 43).

À partir des soucis religieux, en Inde, un grammairien, Panini au IV^e siècle avant J.-C, s'est efforcé à décrire le Sanskrit, ancienne langue de l'Inde, de peur que la compréhension et la récitation des textes sacrés ne modifient en mal, voulait garantir une interprétation et une prononciation correctes et pour garder la virginité des textes. C'est avec l'apparition de l'écriture et la philosophie en Grèce, la tendance à étudier le langage se met en place. Ils ont créé un alphabet et à la fois ils ont formulé les bases d'une vraie grammaire. Nous voyons que Denys de Tharase construit des catégories de la première grammaire : préposition, pronom, adverbe, article, conjonction, nom, verbe." (Kiran et les autres, 1993, p. 18). Le Latin et le Grec ont été étudiés tout au long du Moyen Âge en négligeant d'autres langues. À la suite des années 1660, on a commencé à mettre des hypothèses rationnelles sur le langage.

Pour eux, le langage reflète une pensée préexistante et tous les hommes pensent de la même manière. Autrement dit, la logique est universelle. Cette grammaire est une tentative d'appliquer la logique à l'étude de la langue. Tout en tenant compte de l'usage qui apparaît comme "arbitraire et capricieux". Arnauld et Lancelot veulent raisonner la grammaire, c'est-à-dire, fournir des explications logiques aux phénomènes langagiers qui vaudraient pour toutes les langues (Kiran et les autres, 1993, p. 18).

Cette citation permet de voir que ce siècle a besoin de préciser des règles de la langue et la rendre pure et ce sera déterminant pour la fonction de l'Académie Française, fondée par Richelieu en 1635 (Kiran et les autres, 1993, p. 19). Avec la découverte du Sanskrit par Sasseti et puis par Sir William Jones, on constate que le Sanskrit ressemble au Latin et au Grec mais ils n'ont pas d'origine commune et c'est la première fois qu'une comparaison historique a lieu et c'est le moment où on observe les faits en essayant d'expliquer ce qui est actuel à partir du passé (Kiran et les autres, 1993, p. 19). Ce point de vue diachronique (=historique) va créer la méthode comparative qui étudiera l'évolution de la langue à travers le temps et qui contribuera à la naissance de la linguistique au XIX^e siècle.

On se rend compte que le langage devient peu à peu un champ qui donne le plaisir à étudier. Fr. Schlegel est le premier qui parle de la méthode comparative. Fr Bopp crée une méthode traitant les langues comme un "*objet d'étude spécifique*" et non pas comme des archives attachées à l'histoire ou à la religion. Également, sous l'influence des études des sciences naturelles, R.Rask apprécie la langue comme un "*organisme*". En faisant la comparaison entre les éléments distinctifs propres aux langues, il les classe en familles et il répertorie les langues européennes. Cependant, il met en lumière un embranchement de la famille des langues indo-européennes (Kiran et les autres, 1993, p. 19).

W.von Humboldt, grand penseur de cette époque-là, prend la langue en tant qu'une forme dynamique qui donne la forme à la pensée. Il pense que la langue d'un peuple est son esprit. Par contre, Schleicher apprécie la langue comme un organisme biologique selon Kiran et ses amis (1993) "Elle n'est pas tant un fait social qu'un être de la nature, soumis à l'évolution, aux lois phonétiques" (p. 20).

Pendant 50 ans, on a appliqué le modèle biologique à la langue. Dans ce processus, le concept le plus important, c'est *l'organisme*. Selon les savants de cette époque, la langue est un être vivant qui se développe, avance et meurt indépendamment de ceux qui la parlent. C'est pourquoi, la langue doit se mettre à l'étude comme un être se modifiant conformément à un déroulement historique.

3.3. Linguistique Au XIXe Siècle Et Ferdinand de Saussure

Saussure (1857-1913), linguiste genevois est considéré comme le père de la linguistique moderne. C'est grâce aux réflexions de Saussure que la linguistique contemporaine s'est développée et elle est devenue la science du langage. Kiran et ses amis nous rappellent la vue marquante d'André Martinet (1993) "Une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux" (p.33).

Bibeau (1983) nous montre que "Pour Saussure, il est clair que la langue est un phénomène entièrement psychique ou intérieur et que ce système de signe ne doit pas confondre avec d'autres phénomènes..."(p. 94). Afin de mieux comprendre ce phénomène et la pensée saussurienne, voyons son analyse distinguée.

3.3.1. Langue et Parole

La langue est intérieure, mais elle est en même temps le produit d'un accord collectif, d'une convention sociale: elle existe de la même manière dans la tête de tous les membres de la collectivité. Son utilisation, la parole, est cependant individuelle et peut varier dans une certaine mesure d'un individu à un autre (Bibeau, 1983, p. 94).

Le passage qui vient d'être cité nous permet de voir que la langue a un aspect social et codifié du langage, nommément *une institution sociale*. Elle résulte d'un contrat que l'individu ne peut pas modifier donc, elle a sa propre autonomie.

La parole est pourtant une réalisation particulière et individuelle, c'est la phase exécutive et concrète de la langue. Ce court passage ci-dessous montre bien que tel est l'autre biais qu'il faut aborder. Kiran et les autres précisent que :

"Tous les francophones utilisent entre eux une langue commune (le code français), mais chacun d'eux l'utilise de façon particulière. La prononciation et le rythme, par exemple, varient d'un individu à l'autre. Les mots que quelqu'un emploie couramment ne se retrouvent pas aussi fréquemment dans la bouche d'un autre" (Kiran et les autres, 1993, p. 33).

C'est dans ce contexte que nous voulons que la parole rende concrète la consistance abstraite de la langue.

Seul l'individu achève la détermination de la langue. Nul ne donne au mot exactement la même valeur qu'autrui; toute différence, si faible soit-elle, provoque, comme les cercles que fait une pierre dans l'eau, des remous qui se répercutent à travers toute la surface de la langue. C'est pourquoi toute compréhension est une non-compréhension, toute convergence entre les pensées et les sentiments en même temps une divergence (cité par Faraj, 2009).

3.3.2. Synchronie et Diachronie

Ces deux dimensions de l'étude linguistique se différencient, du point de vue de Saussure (1995) "La linguistique synchronique ne connaît qu'une perspective, celle des sujets parlants" à un moment donné du temps (p. 128). Dans cet état donné (passé ou présent), son étude se fonde sur des observations faites pendant une courte durée du fonctionnement de la langue. Au contraire, la linguistique diachronique s'intéresse à l'évolution de la langue à travers le temps.

3.3.3. Substance et Forme

Comme le définit Saussure " *La langue est une forme et non une substance* " (Kiran et les autres, 1993, p. 39). Cette citation rend évidente que c'est la langue qui donne forme à la substance et la forme est le découpage spécifique à chaque langue. Apprendre une langue étrangère, c'est apprendre le système, la structure de cette langue.

3.3.4. Composants du système

Il est formé d'un signifié (contenu sémantique) la substance de la réalité extra linguistique, et d'un signifiant (expression phonique) la substance de la masse sonore. Le lien entre les composants du signe linguistique est arbitraire et nécessaire.

3.3.5. Rapports

Saussure montre dans *Cours de Linguistique Générale (CLG)* que (1995) "(...) Les rapports et les différences entre les termes linguistiques se déroulent dans deux sphères distinctes (...)" (p.170). Nous faisons deux actes lorsque nous parlons. Nous choisissons certaines données sur l'axe de sélection (paradigmatique) dont les unités ont la relation de ressemblance et nous relient ces données entre elles sur l'axe de combinaison (syntagmatique) dont les unités ont la relation de contiguïté. Les mots n'ont pas de sens, ils ont du contexte, ils acquièrent leur sens propre dans leur contexte d'interdépendance comme le dit Georges Braque "*Je ne crois pas aux choses, mais aux relations entre les choses*".

3.4. Linguistique Après Saussure

À partir des études essentielles et sérieuses de Saussure, la linguistique fait la première partie de son essence comme une science moderne. Après la mise au jour des notes (prises pendant trois cours) *le Cours de Linguistique Générale* par ses disciples *Charles Bally* et *Albert Séchehaye*, les principes de Saussure ont été approfondis par les écoles de linguistique aux États-Unis et en Europe au fil de XX^e siècle. Sans doute la pensée saussurienne est au point de départ de la tendance marquant les études du XX^e siècle, le structuralisme qui se répand en Europe et dans le monde.

3.4.1. Linguistique Européenne

Dans la linguistique européenne, deux grandes tendances attirent l'attention, L'École de Prague (le Fonctionnalisme) et L'école de Copenhague (la Glossématique).

3.4.1.1. Cercle de Prague

Selon Larousse, "Le Cercle de Prague", école linguistique structuraliste,

...le cercle de Prague est dominé à ses débuts par deux linguistes russes, N. Troubetskoï et R. Jakobson. La conception du langage qui est à la base de leurs travaux met l'accent sur la notion de **fonction** (fonction du langage comme système de communication, fonction des divers éléments à l'intérieur du système) (Larousse, 2016).

Le principe fondamental du Cercle Linguistique de Prague fondé sur les principes de Saussure est d'étudier la langue comme un *système fonctionnel*. Kiran et ses amis ont marqué que les défenseurs du cercle de Prague persistent avec force dans ces deux termes, *système et fonction*. Chaque fait de langue a besoin d'être étudié en rapport avec le système auquel il appartient parce que la langue est le fruit de l'acte humain.

Dans son étude, le linguiste ne doit pas négliger la synchronie (pour faire appel au *sentiment direct* du locuteur) et la diachronie (pour étudier les changements de la langue) (Kiran et les autres, 1993, p. 120).

Nous voyons que *L'école fonctionnaliste française* étant liée au Cercle linguistique de Prague dont les tenants sont André Martinet et Emile Benveniste emploie le terme *fonctionnaliste* qui souligne la fonction de communication de la langue cherchant les marques flagrants des choix divers réalisés par le sujet parlant (Kiran, 2001, p. 133).

Inspiré de la pensée saussurienne qui cerne la langue comme *un système de signes*, André Martinet définit la langue comme *un instrument de communication doublement articulé*. Au point de vue de la linguistique fonctionnelle de Martinet, on met l'accent sur l'importance d'*un système d'économie*. Kiran et ses amis précisent que ce principe amène le locuteur à *faire le minimum d'effort pour communiquer* (Kiran et les autres, 1993, p. 121).

"La langue change parce qu'elle fonctionne." dit Martinet. Dans la linguistique, le terme *fonction* a des significations variées, il se réfère aux relations des éléments de la phrase entre eux. Ici nous allons insister sur les fonctions du langage à partir des efforts de Roman Jakobson, un autre théoricien du Cercle de Prague.

Jacobson s'éloigne peu à peu du structuralisme et il s'incline vers les études de fonctions du langage (Kiran, 2001, p. 142).

Dès 1928, lors des réunions du Cercle de Prague, Jacobson insista sur l'importance de la hiérarchisation des fonctions du langage. La théorie linguistique générale doit rendre compte non seulement du système de la langue à ses différents niveaux, mais également de "la variété des fonctions linguistiques et de leurs modes de réalisation". Jacobson a précisé que la fonction de communication (le rapport à l'autre et au monde) est fondamentale, mais que l'étude de cette fonction doit être liée à celle des autres fonctions dont l'interférence détermine des "discours" spécifiques (Larousse, 2016).

Reprenons le classement de six fonctions du langage selon Jacobson à partir d'étude de Kasımoğlu (2009),

1. *La fonction référentielle* (dénotative ou cognitive) qui centre le message sur le contexte (La démocratie est la liberté)
2. *La fonction émotive* qui centre le message sur le destinataire ou le locuteur (Malheureusement, c'est impossible!)
3. *La fonction conative* qui centre le message sur le destinataire (Va chercher la craie!)
4. *La fonction phatique* qui centre le message sur le contact (Allô, allô, tu es toujours là?)
5. *La fonction métalinguistique* qui centre le message sur le code (Oui, c'est HUGOT mais avec un "t" à la fin!)
6. *La fonction poétique* qui centre le message sur lui-même (Sous le pont Mierabeau coule la Seine...) (p. 43).

3.4.1.2. Cercle de Copenhague (*La Glossématique*)

Le cercle de Copenhague est créé par la collaboration de Hjelmslev et Viggo Brønnda en 1931 à partir de deux notions fondamentales aperçues par Saussure « le principe d'immanence et le principe de valeur, Hjelmslev pense à la création d'une nouvelle linguistique structurale, c'est la glossématique (Larousse, 2016). Le terme "glossématique" associé au nom de L. Hjelmslev s'appuie sur une tentative logique de la méthode déductive qui se propose de découvrir une "algèbre des langues" qu'on peut appliquer mécaniquement à toutes les langues. La théorie de Hjelmslev, la glossématique, s'appuie ainsi sur la distinction de Saussure *substance / forme* (Kiran, 2001, p. 142).

Mais en le développant, Hjelmslev considère l'étude de langue comme une structure, un système concernant une description en lui-même et pour lui-même, principe d'immanence. Selon cette règle, il ne s'agit pas de chercher hors de la langue des justifications et des explications de son objet. Pour ce principe, l'étude de la langue consiste à étudier les faits de langue en eux-mêmes. Sa théorie est une analyse à fond des concepts saussuriens (expression/contenu, forme/substance).

3.4.2. Linguistique Américaine

Les études linguistiques contemporaines aux États-Unis dépendent des travaux commencés par les anthropologues et en même temps liés au développement de l'ethnologie, à la sociologie et à la psychologie. C'est après 1920 que les caractères propres à la linguistique américaine se sont développés, en tirant son origine des problèmes que posaient les langues amérindiennes parlées par les tribus indigènes d'Amérique du Nord (Kiran, 2001, p. 147). Edward Sapir (mentaliste) et Leonard Bloomfield (behavioriste) sont deux grands maîtres de la linguistique américaine.

Edward Sapir, ethnologue et linguiste, sous l'effet de son maître, Franz Boas (un des grands spécialistes américaines des langues amérindiennes), il s'occupe de la *description des langues amérindiennes*, il présente une systématique formelle des langues en tant que morphologie, procédés de dérivation, organisation sémantique etc... Son étude est une introduction à *l'étude de parole*, et à la fois un travail qui dégage des approches historiques selon Larousse (Larousse, 2016).

Quant à Kiran et ses amis (1993), l'hypothèse de "relativité linguistique" de Sapir-B.L. Whorf, "C'est la langue qui impose à la communauté sa vision du monde" (p. 125). Ils affirment que chacune des communautés ethniques est en possession de sa sphère culturelle particulière à soi. Sapir, il insiste sur les rapports entre langue et pensée.

L'autre classique du structuralisme américain Leonard Bloomfield refuse les approches mentalistes. Sous l'influence du béhaviourisme, il prend en compte les phénomènes linguistiques en cherchant les comportements observables, avec ses élèves, Bernard Bloch, Zellig Harris et Charles Hockett. Bloomfield a créé l'école de pensée qui est venue à être connue sous le nom de la linguistique structurale américaine, qui a dominé jusqu'à l'arrivée de la grammaire générative dans les années 1960.

À la différence de Sapir, Bloomfield prend en considération la pensée comme “boîte noire”. Il défend qu’une étude objective est possible seulement avec une observation sévère des démonstrations extérieures du comportement du sujet non pas avec le pressentiment que le sujet a lui-même (Kiran et les autres, 1993, p. 125). Son principe va être approfondi par son élève Zellig Harris qui a été influencé par la méthode distributionnelle de Bloomfield. Comme l’indique Larousse :

Son principe repose sur la constatation que les unités constitutives d’une langue peuvent être caractérisées par les positions qu’elles occupent les unes par rapport aux autres: le syntagme par rapport à la phrase, le morphème par rapport au syntagme, le phonème par rapport au morphème. En relevant à chaque niveau les environnements d’un élément, on peut définir sa distribution (Larousse, 2016).

Formalisée par Zellig Harris, la méthode distributionnelle est dotée d’une technique d’analyse qui prend appui sur les observations de l’ensemble des environnements (des contextes), autrement dit par les positions des éléments du corps car les éléments du corps ne s’associent pas indépendamment comme l’atteste Larousse. Outre son analyse en constituants immédiats d’une façon plus formalisée, il est à la fois le premier qui ait utilisé la méthode hypothético-déductive en linguistique. Nous apprenons de Larousse qu’il est le précurseur de la notion capitale de *transformation*, et ce terme sera repris par son élève *Noam Chomsky* dans le cadre de la grammaire générative (Larousse, 2016). Nous nous adressons à l’œuvre de Kiran et ses amis;

Pour les distributionnalistes, la grammaire d’une langue est tout simplement une classification des segments qui ressortent du corpus. Le principe de cette classification consiste à regrouper les éléments à distribution identique. Pour la grammaire générative, le but de toute science doit dépasser la description de la taxinomie (=classification) pour aller vers l’explication (Kiran et les autres, 1993, p. 129).

C’est la raison pour laquelle Noam Chomsky critique le distributionnalisme et travaille pour une formalisation logico-mathématique. Chomsky met en avant une nouvelle notion « *générative* » afin d’obvier à des manques du distributionnalisme.

En réaction au distributionnalisme et au béhaviorisme, Chomsky se penche profondément sur ce sujet, alors écoutons Larousse à propos de cette problématique ;

Les linguistes américains qui se rattachent au structuralisme usent d'une méthode originale pour l'analyse linguistique, la méthode distributionnaliste, mise au point dans les années 1930 par Louis Bloomfield et formalisée dans les années 1950 par Harris. Le distributionnalisme, qui se rattache à un fort courant épistémologique américain de la psychologie, le béhaviorisme, affirme qu'on ne peut détacher un élément quelconque d'une production langagière des autres éléments qui l'environnent. Il constitue alors des corpus faits d'éléments qui se présentent comme autant d'éléments hiérarchisés suivant leur niveau d'organisation, phonologique, morphologique, syntaxique. À chaque niveau, le distributionnaliste repère les environnements de droite et de gauche et opère une sélection en fonction de ceux qui sont possibles et ceux qui ne le sont pas. Enfin, il établit des classes de distribution: les phonèmes sont définis, non par leurs critères phonétiques, mais par les combinaisons auxquelles ils peuvent être liés et celles avec lesquelles ils ne le sont jamais. Le sens paraît évacué: mais on le retrouve en fonction de la distribution même des items de chaque niveau (Larousse, 2016).

Le point de départ de ses études est la limitation et l'impasse du distributionnalisme. Nous savons que la *langue est autre chose qu'un simple corpus*. Cette approche nous éclaire qu'un corpus est un ensemble fini d'énoncés, tandis que la langue permet une infinité d'énoncés (Kiran et les autres, 1993, p. 129). Comme de juste, Chomsky reproche que le distributionnalisme est dans le manque de cette puissance illimitée. À partir de la définition comme un "ensemble fini ou infini de phrases", l'analyse syntaxique doit répondre à la question de "Comment sont organisées les phrases d'une langue", autrement dit la grammaire elle-même. Comme le soulignait Larousse, on a déjà commencé ce travail par les distributionnalistes. Il est question des capacités du locuteur (sujet parlant), sa capacité à créer des phrases inédites et à la fois à en comprendre d'autres phrases inédites (Larousse, 2016).

La grammaire générative prend à tâche la créativité du langage qui permet au locuteur de produire et de comprendre des phrases qu'il n'a jamais entendues auparavant. Selon son *hypothèse innéiste*, l'enfant, dès sa naissance, a un mécanisme inné, une super-potentialité qui lui permet de produire un ensemble infini de phrases et de reconnaître le modèle et les caractéristiques de sa propre langue auquel il appartient à partir des énoncés de son environnement (Kiran et les autres, 1993, p.129).

C'est à marquer que Chomsky critiquait aussi les problèmes structurels de la phrase comme l'ambiguïté. Afin de faire disparaître ce problème, la grammaire générative met en avant ces deux structures;

Structure de surface (concret) qui est l'organisation syntaxique de la phrase telle qu'elle s'offre à nous et structure profonde (abstrait) qui est l'organisation de cette phrase à un niveau plus abstrait avant que ne s'effectuent certaines transformations qui réalisent le passage du niveau abstrait au niveau concret (Kiran et les autres, 1993, p. 129).

Sur ce point, nous apprenons de mêmes auteurs que les mécanismes dont le sujet parlant possède lui permettent de faire passer les structures profondes dans les structures superficielles de la langue. Cette transition se réalise grâce à *la compétence* du locuteur qui permet de produire et comprendre les énoncés non entendus précédemment et *la performance*, concrétisation de ce que le locuteur produit, en d'autres termes, la réalisation de la compétence.

D'après la note de Kiran, la distinction de *compétence/performance* de Chomsky évoque la distinction de Saussure *langue/parole* pourtant le concept chomskyen se particularise du concept de Saussure de point de vue *la créativité* de la langue, c'est *la compétence* qui est l'aptitude particulière au sujet parlant (Kiran, 1996, p. 192). Noam Chomsky parle de ces deux niveaux, d'une part la structure superficielle ce que le sujet parlant fabrique et l'auditeur perçoit et d'autre part la structure profonde qui porte le sens de la phrase. Chomsky met au clair cette distinction avec cette célèbre phrase; "*Dieu invisible a créé le monde visible*". Cette phrase se compose de trois jugements dont chacun a son propre sens.

"*Dieu est invisible*", "*Dieu a créé le monde*", "*Le monde est visible*"

"*Dieu invisible a créé le monde visible*" c'est notre structure superficielle, pourtant nos trois phrases sous-jacentes sont nos structures profondes. Ce concept de *transition* se met à exécution à partir des règles limitées (ensemble fini). Le sujet parlant rend possible de changer les structures profondes en structures de surface.

PARTIE 4

ÉNONCIATION

“C’est dans et par le langage que l’homme se constitue comme sujet; parce que le langage seul fonde en réalité, dans sa réalité qui est celle de l’être, le concept d’ego.”

E. Benveniste

La langue était toujours l’objet d’étude des recherches scientifiques mais c’était généralement partant d’autres sciences comme philosophie, rhétorique, psychologie ... etc. Suivant l’apparition de la méthode diachronique (historique) au dix-neuvième siècle, les linguistes se sont penchés sur l’évolution et les particularités formelles des langues. Les études de langues de ce siècle ont été prises en charge autour du *mot*. Après l’apparition de *Cours* de Saussure, l’étude scientifique de la langue a commencé à changer de face. Étant la science du langage, la linguistique a trouvé son véritable évolution devenant un domaine de recherche autonome, elle est arrivée en mieux avec les études *synchroniques* et *diachroniques* de Saussure.

Toujours à la lumière des réflexions de Saussure, les linguistes du XX^e siècle se penchent sur l’ensemble organisé des rapports, comme le dit Hjelmslev “*une entité autonome de dépendances internes*” et de son fonctionnement sous le nom de l’analyse structurale. Korkut (2004) tire telle conclusion "Avec la méthode structuraliste, un signe linguistique, une phrase ou tout un texte, on fait l’objet de recherche purement linguistique et on a privilégié la langue en mettant, provisoirement, de côté le sujet parlant." (p. 19).

Après Saussure, ces deux réflexions voient le jour; *linguistique fonctionnelle* que nous avons déjà rappelée, et *la grammaire générative-transformationnelle* qui est en voie d'étudier la structure profonde et la structure de surface (Kıran, 2001, p. 175). Ces deux courants restent sans remède contre les problèmes de la sémantique; et la linguistique fonctionnelle s'incline vers la phonologie et la grammaire générative-transformationnelle vers la syntaxe. La linguistique contemporaine d'aujourd'hui met lui-même à la lumière comme une science indépendante mettant en relief des unités distinctives des langues naturelles à partir de la phonologie et avec la grammaire générative-transformationnelle, elle essaie d'exprimer la structure profonde de la langue et elle précède le mot et elle passe en phrase.

Après la deuxième moitié du XX^e siècle, à partir des années 1960, la linguistique se dégage de la phrase et commence à s'occuper du *discours*. Ainsi, ni la linguistique fonctionnelle ni la grammaire générative-transformationnelle ne trouve pas les réponses de ces questions: Qui parle? Avec qui il parle? Où il parle? Quand il parle? De quoi il parle? Dans cette analyse du discours, on s'aperçoit et on fait remarquer le rôle du sujet parlant (Kıran, 2001, p. 176). C'est dans cette perspective que se met en évidence un élargissement notable par delà l'étude des formes intérieures de la langue, elle s'oriente vers *les questions de sens, au delà de la phrase* aux textes, aux discours et au milieu extralinguistique. Cette orientation met au jour un troisième domaine de recherche; "*énonciation et pragmatique*". Ces deux domaines sont plutôt proches pourtant leurs champs d'étude différent l'un de l'autre.

L'énonciation est une théorie de langue, pour notre thèse, nous allons nous concentrer sur seulement *la modalité*.

Tableau 1

Domaine de l'Énonciation

<i>ÉNONCIATION</i>	<i>PRAGMATIQUE</i>
-Déictiques	-Déictiques
-Modalités	-Actes de langage
-Discours	-Présupposition
-Discours Rapporté	-Argumentation

Adapté de "Dilbilime giriş", Kıran, Z., 2001, p.175, Ankara : Seçkin.

D. Maldidier, C. Normand et R. Robin énoncent enfin en ces termes les ambitions de la nouvelle linguistique;

Née d'horizons divers, cette linguistique du discours cherche à aller au-delà des limites que s'est imposée une linguistique de la langue, enfermée dans l'étude du système. Dépassement des limites de la phrase, considérée comme le niveau ultime de l'analyse dans la combinatoire structuraliste; effort pour échapper à la double réduction du langage à la langue, objet idéologiquement neutre, et au code, à fonction purement informative; tentative pour réintroduire le sujet et la situation de communication exclus en vertu du postulat de l'immanence, cette linguistique du discours est confrontée à l'extralinguistique (cité par Kerbrat-Orecchioni, 2002, p. 11).

Cette courte citation nous permet de rendre compte de l'approche la plus productive des nouvelles orientations linguistiques. Après 1960, un tel domaine de recherche indépendant dont l'objet est "*le discours*" fait partie de l'évolution des sciences langagières. Bien qu'il soit au milieu des approches diverses, l'analyse de discours est au carrefour des rapports compliqués linguistiques, nous nous adressons à la définition de Gravitz:

... partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de productions, c'est l'envisager comme discours" (cité par Barry 2002, p. 1).

Étant un champ de recherche "*le discours*" ne fait qu'apparence après 1909 avec Charles Bally, car on ne donne pas lieu dans *Cours* de linguistique de Saussure à la question de discours.

Saussure localise ses études linguistiques comme un "*système de signes*" dont la théorie est basée sur la séparation *langue/parole*, à contre-pied de ce principe focalisé sur les manifestes subjectifs de la parole, la linguistique se penche sur l'étude du système de langue.

Comme le racontait Barry dans ses notes, en 1909 c'est Charles Bally qui dénonce l'approche d'une linguistique de la parole dont l'objet est la recherche de la relation entretenue par le sujet parlant, son discours et le contexte. Puis Guillaume accentue l'importance du sujet parlant et Benveniste opère des recherches sur l'énonciation et la sémiologie à partir de la philosophie analytique et de la théorie des actes de parole de l'anglo-saxon Austin. Ainsi, cette approche contribue à la linguistique en introduisant un motif nouveau, aujourd'hui nous l'appelons comme "*l'analyse de discours*" (Barry, 2002, p. 1).

Selon le *Dictionnaire d'Analyse du Discours* sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, le discours:

A. H. Gardiner opte pour la première fois le discours est "l'utilisation entre les hommes, de signes sonores articulés, pour communiquer leurs désirs et leurs opinions sur les choses". G. Guillaume opte pour la seconde: "Dans le discours, le physique qu'est la parole en soi se présente effectif, matérialisé, et donc en ce qui le concerne, sorti de la condition psychique de départ. Au niveau du discours, la parole a pris corps, réalité: elle existe physiquement". Chez Benveniste, "discours" est proche d'énonciation: c'est "la langue en tant qu'assumée par l'homme qui parle et dans la condition d'intersubjectivité qui seule rend possible la communication linguistique" (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 185-186).

Selon Normand (2011) Benveniste précise le discours comme suivi "avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme instrument de communication, dont l'expression est le discours" (p. 112).

Barry (2002) continue à nous montrer que le discours permet d'envisager même l'échange communicatif comme type particulier d'énonciation, partant de ce fonctionnement énonciatif, "Benveniste oppose le discours à la langue qui est un ensemble fini relativement stable d'éléments potentiels. C'est le lieu où s'exerce la créativité et la contextualisation qui confèrent de nouvelles valeurs aux unités de la langue" (p. 2).

Barry (2002) donne lieu au constat de Benveniste qui juge l'énonciation comme "l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue; la conversation de la langue en discours" (p. 3).

D'autre part, nous apprenons des observations de Patrick Charaudeau, un des grands précurseurs de l'énonciation, même si le discours n'attire pas l'attention des grammairiens traditionnelles par la curiosité, quelques autres branches de la linguistique ont observé les points de vue divers sous les noms différents comme: *analyse de discours, grammaire du discours, grammaire de texte, grammaire communicative, etc.*

De plus, il nous parle de l'exceptionnelle richesse de pensée, de théories et de méthodes qui concernent *le discours et le texte*. Actuellement, le discours se réfère non seulement à la production orale, mais aussi à la production écrite. Le discours est défini en tant qu'une production verbale et non verbale d'énoncés accompagnés de leurs circonstances de production et d'interprétation (Barry, 2002, p. 3-4). À partir de cette phase, l'objet de l'analyse de discours ne consistait plus à rechercher ce que dit le texte, mais la manière dont il dit.

4.1. Principes D'organisation Du Discours

À la lumière de “*Grammaire du sens et de l'expression*” de Charaudeau, pour mieux comprendre, nous allons aborder quelques concepts de base en ce qui concerne des manques de clarté lorsqu'on décrit les phénomènes de discours et de communication.

Communiquer”, c’est procéder à une mise en scène. De même qu’un metteur en scène de théâtre utilise l’espace scénique, les décors, la lumière, la sonorisation, les comédiens, un texte, pour produire *des effets de sens* à l’adresse d’un public qu’il imagine, de même le locuteur –qu’il veuille parler ou écrire- utilise les composants du dispositif de la communication en fonction des effets qu’il veut produire sur son interlocuteur (Charaudeau, 1992, p. 635).

Nous allons jeter un coup d’œil sur les composants dans un acte de communication au centre duquel se trouve le sujet parlant en relation avec un interlocuteur.

4.1.1. Situation de Communication

1) Situation et Contexte

Il est généralement possible de prendre un de ces deux notions pour l’autre, *situation* s’adresse à l’environnement physique de l’acte de communication mais *contexte* s’adresse à l’environnement textuel d’un mot ou d’une séquence de mots. Nous comprenons que *contexte* est interne à l’acte de communication et formé d’une certaine manière (texte verbal, image, graphisme... etc.) pourtant *situation* est externe en créant ses circonstances de réalisation (Charaudeau, 1992, p. 637).

2) Les Composants de la “Situation de Communication”

Le sujet parlant se situe au centre de *la situation de communication*. Il est en relation avec un interlocuteur dans *un espace d’échange*. Les caractéristiques qui précisent cette relation sont selon Charaudeau (1992) :

- *caractéristiques physiques*:

Les partenaires :

- Sont-ils *présents* physiquement l’un à l’autre, ou non?

- Sont-ils *uniques* ou *multiples*?

- Sont-ils *proches* ou *lointains* l’un de l’autre, et comment sont-ils *disposés* l’un par rapport à l’autre.

Le canal de transmission :

- est-il *oral* ou *graphique*?
- est-il *direct* ou *indirect* (téléphone, médias)
- quel autre code *sémiologique* est utilisé (image, graphisme, signaux, gestuel, etc.) (Charaudeau, 1992, p. 638).

- *caractéristiques identitaires des partenaires:*

"- *sociales* (âge, sexe, race, classe)

- *socio-professionnelles* (médecin, écrivain, publicitaire, homme politique)

- *psychologiques* (inquiet, nerveux, serein, froid, spontané, agressif, naïf)

- *relationnelles* (les partenaires entrent en contact pour la première fois ou non; ils se connaissent ou non; ils ont des rapports de familiarité ou non)" (p. 638).

- *caractéristiques contractuelles:*

- *échange ou non-échange:* les conversations et les dialogues sont un exemple pour un échange interlocutif en revanche le contrat ne peut pas permettre à l'échange par exemple pendant le discours d'une personne qui ne laisse pas parler ses interlocuteurs parler.

Selon cette analyse de Charaudeau, nous pouvons récapituler en prenant en main *le contrat d'échange* qui emporte avec soi une *situation de communication interlocutive* et *le contrat de non-échange* une *situation monolocutive* (Charaudeau, 1992, p. 638).

- Les *rituels d'abordage:* il est question des obligations ou bien des conditions d'entrée lorsqu'on se met en contact avec interlocuteur, dans une situation de communication. En ce moment nous parlons *des salutations, échange de politesse, demandes excuses, etc.* et dans une situation monolocutive écrite *des ouvertures/clôtures* des lettres, *les titres* des journaux, *slogans* des publicités, *préfaces, avertissements* prennent leur places (Charaudeau, 1992, p. 638).

- Les *rôles de communication:* Les partenaires de l'échange ont besoin d'effectuer ces comportements-là, cela marque les rôles attendus des partenaires. Par exemple, dans une classe on attend du professeur qu'il motive et encourage les élèves et que les élèves soient actives pendant le cours.

3) Remarque sur l'opposition "langue parlée/langue écrite"

Langue parlée n'est pas en opposition simple avec langue écrite, pour la situation de communication, l'organisation des composants est distinctive. D'abord nous devons penser:

- Les partenaires sont présents l'un à l'autre
- Le canal de transmission est oral ou graphique
- L'échange est permis ou non

Dorénavant, on peut observer quels sont les résultats de telle combinaison sur l'attitude langagier des interlocuteurs, alors il s'agit de parler de *situation interlocutive et de monolocutive* (Charaudeau, 1992, p.638).

a) En situation interlocutive

Lorsque les partenaires de la communication sont présents l'un à l'autre, que le contrat permet l'échange, que le canal de transmission est oral et que l'environnement physique est perceptible par les partenaires, le locuteur se trouve dans une situation où il peut percevoir immédiatement les réactions de son interlocuteur. Il est donc, dans une certaine mesure, "à la merci" de celui-ci, ce qui l'amène à anticiper sur ce qu'il veut dire, à hésiter, à se rectifier, à se compléter. (Charaudeau, 1992, p. 639).

Pour fortifier sa manifestation, il se sert d'un côté de l'environnement physique, d'un autre côté de langage corporel (gestes, mimiques et intonation). Cette situation nous montre que la configuration verbale a des caractères particuliers. Nous allons nous intéresser maintenant à ces particularités sous la lumière de Charaudeau:

- *un ordre des mots dit affectif*, le locuteur met en tête des éléments d'information jugés ou sentis les plus importants par le locuteur ;
- *une construction segmentée* de séquences de mots en accumulation sans presque de liens logiques ;
- *une alternance de termes* qui ont tantôt un sens générique, tantôt un sens spécifique, ce qui correspond à une démarche de la pensée qui se développe *en temps faible et temps fort* du point de vue de l'information (Charaudeau, 1992, p.639).

Donnons un coup d'oeil sur cet exemple de Charaudeau (1992) rendant visible ce qui est dit en *redondance progressive*, afin de construire la configuration verbale:

" " Il l'a rangée / la voiture / Papa / au garage? "

- *mis en tête*: Il (= papa), l' (= voiture), a rangée (= action sur quoi porte la question)
- *construction segmentée*, avec éclatement de la cohésion du groupe *sujet-verbe-objet*-*alternance de termes* à valeur *générique* (Il, l') et *spécifique* (voiture, papa, garage) " (p.639).

b) En situation monolocutive

Lorsque les partenaires ne sont pas présents physiquement l'un à l'autre, que le contrat ne permet pas l'échange, que le canal de transmission est oral ou graphique, le locuteur se trouve dans une situation où il ne peut percevoir immédiatement les réactions de l'interlocuteur (il ne peut que les imaginer). Il n'est donc pas, "à la merci" de celui-ci et peut organiser ce qu'il veut dire de manière logique et progressive (Charaudeau, 1992, p. 640).

Alors, nous comprenons de ce passage que la configuration verbale qui se rapporte à cette situation à des particularités contraires de la situation dont nous avons parlé auparavant. Charaudeau (1992) nous laisse voir :

"- ordre des mots dit progressif

- construction continue et hiérarchisée

- une succession de termes dont le sens est hiérarchisé

- une explication nécessaire (de ce que pourrait signifier l'intonation et les mimiques au cas où le canal de transmission serait graphique" (p. 640). Regardons l'exemple de Charaudeau qui clarifie ces particularités à partir d'une communication à un congrès:

La Notion de durée - la notion de temps – est une des plus difficiles à concevoir. L'animal humain n'aime pas le changement; il préfère par nature, à quelques exceptions près, sa vie tranquille, ses habitudes, ses amis; les choses surprenantes l'effraient toujours un peu car il se demande toujours avec soupçon si elles ne vont point l'entraîner dans quelques danger, requérir de sa part des efforts et des sacrifices. Il préfère donc ne pas y penser (Charaudeau, 1992, p. 640).

4.1.2. Mise en Scène

1) La "Mise en Scène"

Le locuteur, étant conscient de son état restreint que lui offre *la situation de communication*, se sert des catégories de langues (*dans des Modes d'organisation du Discours*) pour produire du sens en partant de la mise en forme d'un *texte*. *Parler* est donc une question de stratégie pour le locuteur et il demande à lui-même (Charaudeau, 1992, p. 643) :

- Comment vais-je / dois-je parler (ou écrire),

- Étant donné ce que je perçois de l'interlocuteur,

- Ce que j'imagine qu'il perçoit et attend de moi,

- Du savoir que lui et moi avons en commun, et des rôles que lui et moi devons jouer?

En d'autres termes, le locuteur parle ou écrit en organisant son discours de façon de *sa propre identité*, de *l'image qu'il a de son interlocuteur* et de *ce qu'il a déjà dit*. D'autre part, nous voyons à partir des exemples de Charaudeau (1992), afin d'atteindre l'action que son interlocuteur met à effet, on pourra :

- "- donner un ordre = "*Apportez-moi un stylo pour signer!*"
- faire une demande = "*Est-ce que vous pourriez m'apporter un stylo pour signer?*"
- faire un constat avec étonnement = "*Tiens, je n'ai pas de stylo pour signer...*"
- raconter une histoire ou une anecdote pour l'inciter à faire = "*Il était une fois un chef d'entreprise qui n'avait pas de stylo pour signer...*" " (p. 643).

2) Les "Sujets" de la Communication

C'est la situation de communication qui définit l'identité des personnes en communication, *l'identité sociale* et *l'identité psychologique*, pourtant, lors de communication de ces personnes, elles se servent d'une *identité proprement langagière* et ce n'est pas de même nature que l'identité psychosociale. Il faut distinguer ces deux types d'identité pour comprendre le déroulement de la mise en place de l'acte de communication.

a) les *partenaires* de l'acte de langage, êtres sociaux-psychologiques, externes à l'acte, sont définis par un certain nombre de traits identitaires.

- *Le locuteur / émetteur*, celui qui fabrique l'acte de communication (*le sujet communiquant*).
- *L'interlocuteur / récepteur*, celui qui reçoit et interprète le discours du locuteur, en revanche il réagit à son tour (*sujet interprétant*).

b) les *protagonistes* de l'énonciation, êtres de paroles, internes à l'acte de langage, se définissent à travers leurs comportements discursifs.

- *Le locuteur-énonciateur* (ou *énonciateur*), celui qui représente les intentions discursives du locuteur
- *L'Interlocuteur-destinataire* (ou *destinataire*), à celui qui le locuteur attribue une remarquable place, à l'intérieur de son discours (Charaudeau, 1992, p.643-644).

Les relations entre *Émetteur -Énonciateur* et *Récepteur - Destinataire* sont tout différentes. Il y a un rapport de dépendance entre le destinataire et l'énonciateur car l'énonciateur lui donne place à l'intérieur de son discours. Mais ce n'est pas le même entre le récepteur et son émetteur. Le récepteur interprétant dépend de soi-même (Charaudeau, 1992, p. 644).

Prenons comme exemple de Charaudeau (1992) : à quelqu'un qui a fait une bêtise, on dit "je te félicite!" par sous-entendu, c'est une *critique* ou un *reproche*, alors il faut que:

"- le locuteur-émetteur pense: "*jugement négatif*"

- l'énonciateur dise "*jugement positif*"

- le destinataire perçoive, grâce à un indice fourni par le locuteur, que derrière "le dit" il y a un "*jugement inverse*"

- l'interlocuteur-récepteur soit en mesure de percevoir cet indice " (p .644).

4.1.3. Modes D'Organisation Du Discours

Les modes d'organisation rassemblent les procédés de mise en scène de l'acte de communication. Charaudeau regroupe les modes d'organisation en quatre: *l'Énonciation, le Descriptif, le Narratif, l'Argumentatif*.

Le mode énonciatif permet d'organiser la mise en scène des protagonistes de l'énonciation (je, tu et il), leur identité, leurs relations, à l'aide des procédés de modalisation, également appelés "rôles énonciatifs" (allocutif, élocutif, délocutif). *Le mode descriptif* permet de faire exister les êtres du monde en les nommant et en les qualifiant de façon particulière. *Le mode narratif* permet d'organiser la succession des actions et des événements dans lesquels ces êtres sont impliqués. *Le mode argumentatif*, enfin, permet d'organiser les rapports de causalité qui s'instaurent entre ces actions, à l'aide de divers procédés portant sur l'enchaînement et la valeur des arguments (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 387).

Au bout de ce compte, nous voulons ajouter que comme Charaudeau l'indiquait (1992) "le mode énonciatif a, lui, un statut particulier dans l'organisation de discours" (p. 642). Il montre l'inclination pour la position du locuteur relativement à l'interlocuteur. Comme nous avons déjà souligné, après 1960, les linguistes ont commencé à s'intéresser aux plus grandes unités de la langue qui dépassent les limites des phrases, comme des "discours" et l'analyse du discours apporte même la problématique d'énonciation. Après avoir jeté un coup d'œil sur le tableau de Charaudeau sur le mode d'organisation énonciatif pour mettre en relief les composants de la construction énonciative, nous allons approfondir nos connaissances.

Tableau 2

Relations Énonciatives

RELATIONS ÉNONCIATIVES	SPÉCIFICATIONS ÉNONCIATIVES	CATÉGORIES DE LANGUE
LA RELATION À L'INTERLOCUTEUR (Rapport d'influence)	Rapport de Force	-Interpellation
	(Loc./Interloc.)	-Injonction
	+ -	-Autorisation
		-Avertissement
		-Jugement
		-Suggestion
		-Proposition
	Rapport de demande	-Interrogation
	(Loc./Interloc.)	-Requête
	+ -	
LA RELATION AU DIT (Point de vue situationnel)	Mode de savoir	-Constat
		-Savoir/Ignorance
	Évaluation	-Opinion
		-Appréciation
	Motivation	-Obligation
		-Possibilité
		-Vouloir
	Engagement	-Promesse
		-Acceptation/refus
		-Accord/désaccord
LA RELATION À L'AUTRE-TIERS (Témoignage sur le monde)	Décision	-Proclamation
	Comment s'impose le monde	Assertion
	Comment parle l'autre	Discours rapporté

Adapté de "Grammaire du sens et de l'expression", Charaudeau, P., 1992, p.651, Paris : Hachette Livre.

Barry fait remarquer qu'avec la démarche de dépasser les limites de la linguistique, au XX^e siècle, les linguistes s'adressent à la théorie de l'énonciation qui est liée aux conditions de la production de discours. Le sens des unités linguistiques ont été reliées aux facteurs extralinguistiques. Nous savons que le problème qui donne la naissance à ce domaine est la représentation des connaissances et du sens. Barry (2002) ajoute et il dénonce que "La relation "obligée" des unités en question aux conditions de leur production suppose la prise en compte de la théorie de l'énonciation (...)" (p. 5).

4.2. Regards Sur La Théorie de L'Énonciation

Quant au panorama d'Espuny dans son article, elle nous rappelle que quand nous nous entretenons du discours, trois caractéristiques essentielles nous arrivent:

Tout discours a *un objet*, il renvoie à quelque chose de la réalité extralinguistique (on reconnaît la fonction référentielle de Jacobson). Tout discours a *un sujet*; puisque le discours se définit comme l'utilisation individuelle ou interindividuelle du langage, il a inévitablement à son origine un locuteur (on reconnaît là la fonction expressive du langage). Finalement, tout discours a *un destinataire*, à qui le texte est adressé (la fonction conative du langage) (Espuny, 1998-99, p. 55).

Cette citation rend évidente que, comme Espuny le propose, la première caractéristique est l'objet d'étude linguistique qui cherche à former une théorie de communication (le modèle télégraphique ou linéaire de la communication qui est au centre pendant les années cinquante, pour Jacobson). La deuxième caractéristique se réfère aux linguistes de l'énonciation qui vont le développer à partir de 1960, en donnant une place considérable au locuteur, et la troisième caractéristique a rapport au destinataire ou récepteur du message. Dès le XX^e siècle, on commence à donner plus d'importance aux locuteurs de l'acte de communication, particulièrement, à partir des théories de communication de Jacobson et Martinet. Les composants émetteur-récepteur prennent part comme parties considérables.

Kerbrat-Orrechioni critique le schéma de Jacobson car elle indique que ce schéma est fondé fortement sur la transmission de l'information. Mais on a laissé un côté manqué de soin, l'origine de message, ce qui n'est pas explicité est resté sous entendu, ne fait aucun cas dans les premiers développements de la linguistique contemporaine (Kerbrat-Orecchioni, 2002, p. 10).

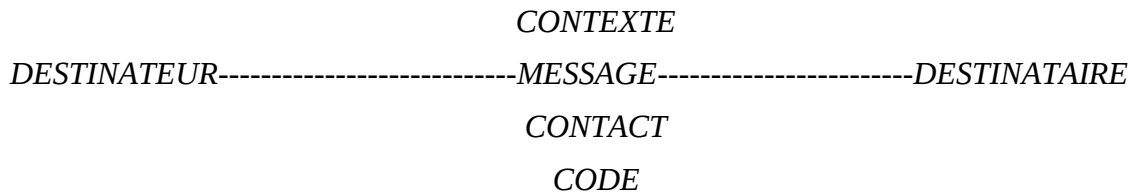


Figure 1. Le schéma de Jacobson. Adapté de "L'énonciation", Kerbrat-Orecchioni, C., 2002, p. 13, Paris : Armand Collin.

D'après le Dictionnaire D'analyse Du Discours:

Énonciation" est un terme ancien en philosophie, mais qui, en linguistique, a fait l'objet d'un emploi systématique à partir de C.Bally. L'énonciation constitue le pivot de la relation entre la langue et le monde: d'un côté, elle permet de représenter dans l'énoncé des faits, mais d'un autre côté, elle constitue elle-même un fait, un événement unique défini dans le temps et l'espace. On se réfère en général à la définition d'Émile Benveniste. (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 228).

Nous allons donner lieu à quelques autres définitions de certains linguistes qui ont apporté des contributions considérables dans ce jeune domaine. Avec Bally, le sens linguistique de l'énonciation établit une place vers 1920. Bally définit l'énonciation comme l'ensemble des actes accomplis par le sujet parlant pour construire un ensemble de représentations transmissibles dans un énoncé.

Charles Bally et Sechehaye, les disciples de Saussure, sont des précurseurs qui ont mis la base de la théorie de l'énonciation. Bally, dans sa "*Théorie générale de l'énonciation*" explique que la pensée ne se ramène pas à la représentation pure et simple en l'absence de toute participation active d'un sujet pensant (Curea, 2009).

Selon Curea "L'énonciation est la mise de la pensée dans la langue et elle est sujette à des déterminations diverses, notamment de trois types: Toute énonciation de la pensée par la langue est conditionnée logiquement, psychologiquement et linguistiquement" (2009).

O. Ducrot et T. Todorov définit l'énonciation, cité par Civelek (2008), comme "une suite de phrases, identifiée sans référence à telle apparition particulière de ces phrases; soit comme un acte au cours duquel ces phrases s'actualisent, assumées par un locuteur particulier, dans des circonstances spatiales et temporelles précises" (p. 90).

Cité par Kerbrat-Orecchioni (2002), d'après Anscombre et Ducrot "L'énonciation sera pour nous l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle" (p. 32).

Pour Kerbrat-Orecchioni (2002) "L'énonciation, c'est en principe l'ensemble des phénomènes observables lorsque se met en branle, lors d'un acte communicationnel particulier, l'ensemble des éléments que nous avons précédemment schématisés" (p. 32).

R. Michael la considère, cité par Civelek (2008) comme "L'acte individuel par lequel la langue devient énoncé, est appelé énonciation", et comme l'expliquait D. Bernard "acte d'énoncer, de produire un ensemble de signes linguistiques" (p. 90).

D'après Benveniste, cité par Kerbrat-Orecchioni (2002), "L'énonciation est mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation" (p. 32) car depuis ses études, les problèmes des fonctions de la langue étaient à l'origine de ses recherches.

Son point principal dans son analyse de discours est la notion de "subjectivité". Selon le constat de Civelek, cela donne lieu à des notions de "sujet parlant et l'énonciation, particulièrement les conditions d'utilisation de la langue a une importance considérable pour Benveniste (Civelek, 2008, p. 90). Le même auteur nous parle d'une autre définition de Benveniste qui rend l'énonciation comme l'activité du sujet parlant attachant à un ensemble comportant le trio "locuteur-langue-contexte" en se référant à des éléments fixes du système formel de l'énonciation (Civelek, 2008, p. 90).

Leblanc, dans son article, met l'accent sur la "*problématique de soi*" que la subjectivité a relevé en linguistique. En même temps, cette notion a suscité de grandes lignes linguistiques, dépassant les limites de la linguistique saussurienne. Selon la citation de Leblanc (1992), Benveniste dont les idées ont ouvert une voie à ce nouveau mouvement, a fait appel à des objets d'étude comme "le rapport du sujet au contexte d'énonciation, la nature intersubjective de l'activité langagière, le statut de l'activité discursive et les données performatives du langage" (p. 28-29). Leblanc (1992) ponctue qu'afin d'explorer les indices de l'inscription du sujet dans le langage, les linguistes de la théorie de l'énonciation mettent en vedette certains caractéristiques tenus hors du champ d'étude de la linguistique :

- "- le statut référent (le monde extralinguistique),
- le cadre spatio-temporel et les relations entre interlocuteurs (les déictiques et les modalisateurs),
- la nature performative du langage (la présupposition, l'implicature)
- ainsi que sa puissance argumentative (l'aspect logique et persuasif du discours)" (p. 29).

4.3. Subjectivité

“C’est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme qui parle à un autre monde...” Benveniste

Nous nous rappelons cette citation très connue de Benveniste qui rend plus clair notre esprit sur la subjectivité:

La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur de se poser comme “sujet”. Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d’être lui-même (...) mais comme l’unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu’elle assemble et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette “subjectivité” (...) n’est que l’émergence dans l’être d’une propriété fondamentale du langage. Est “ego” qui dit “ego”. Nous trouvons là le fondamental de la “subjectivité” qui se détermine par le statut linguistique de la “personne” (cité par Machado, 2010, p. 168).

Bajrić nous éclaire en faisant la définition de la subjectivité en d’autres termes, il l’exprime comme une notion d’opposition en raison de son opposition d’objectivité et en même temps une notion de relation impliquant un ou plusieurs degrés d’intersubjectivité. Il la précise d’un côté philosophique, comme la conscience (humaine) et d’autre côté linguistique, il la caractérise comme le langage (humain), il dit *“dans un sens large, elle est la définition même de l’homme”* (Bajrić, 2007, p. 13).

Nous nous adressons à l’ouvrage de Korkut et Onursal, elles prennent en considération la *subjectivité* comme la présence plus ou moins claire et précise du sujet, son opinion favorable ou défavorable, son appréciation, et sa sensibilité dans son énoncé. Dans le *discours subjectif*, l’énonciateur s’exprime explicitement comme *“je trouve ça moche”*, ou dans le *discours objectif* l’énonciateur fait disparaître toute trace personnelle comme *“c’est moche”* (Korkut et Onursal, 2002, p. 21). Donc, tendons l’oreille à la citation d’Özçelebi qui nous pousse à découvrir cette trace personnelle,

"La subjectivité dans la langue n'est pas la simple étude de l'expression des sentiments et des opinions du sujet-parlant, mais cette étude de la subjectivité dans la langue s'étend à l'ensemble du lexique dans la mesure où le choix des mots est susceptible de renvoyer à l'énonciateur et au rapport qu'il entretient avec ce qu'il dit." (Özçelebi, 2007, p.233).

4.4. Termes Fondamentaux: Énonciation, Énoncé Et Phrase

Nous devons border ces deux termes non-interchangeables car ils expriment des aspects différents de la même théorie d'analyse. *L'énonciation* est un acte individuel d'utilisation, comme nous l'avons déjà abordé, c'est la production mais *énoncé* est le produit linguistique de cette utilisation. Civelek l'exemplifie par une création d'une communication de deux phases: l'énonciation contient *la façon de dire*, et l'énoncé contient *ce qui est dit* (Civelek, 2008, p. 91).

Quand nous communiquons entre nous, nous produisons non seulement des phrases mais aussi des énoncés qui nous donnent des traces de l'acte de l'énonciation. Nous sommes dans une autre distinction que nous ne devons pas confondre, l'énoncé et la phrase. L'énoncé a des certains rapports qui le différencie de la phrase, dans son étude, Kiran le dévoile comme:

La phrase, elle est compréhensible hors du texte, si elle respecte les normes d'intelligibilité formulées par la grammaire. Inversément, un énoncé est le produit d'une situation précise et offre les marques (traces) (...) En bref, toute phrase est un énoncé mais tout énoncé n'est pas une phrase (cité par Kazanoğlu, 2002, p. 189).

Ainsi, Kazanoğlu (2002) continue avec une autre citation de Ducroix "*le sens* est la valeur sémantique de *l'énoncé*, *la signification* est la valeur sémantique de *la phrase*" (p. 189). D'après Perret, un énoncé a l'obligation d'avoir été dit ou écrit dans la situation de communication, mais une phrase peut rester un exemple de grammaire, abstrait, hors de situation mais en étant bien formée d'un groupe nominal et verbal tandis qu'un énoncé peut rester incomplète (Perret, 1994, p. 9).

PARTIE 5

MODALISATION ET MODALITÉS ÉNONCIATIVES

Pour mieux comprendre la voie arrivant aux “*modalités énonciatives*”, nous allons remonter à la source des notions “modalisation” et “modalité” qui se trouvent à la base de l’approche énonciative. Mais pour clarifier cette connaissance profonde, d’abord nous allons recourir à la théorie de Charles Bally qui met en évidence ces deux composants que tout énoncé comporte: *le dictum* qui se rapporte au contenu représenté et *le modus* qui se rapporte à l’attitude exprimée par le sujet parlant.

5.1. Modus et Dictum

Dans son article, Büyükgüzel (2011) nous fait penser à la distinction de Bally, nous le schématisons comme;

Phrase explicite → le dictum = la représentation reçue par le sens, la mémoire ou l'imagination

→ le modus = l'opération psychique du sujet pensant (p. 132).

Comme Büyükgüzel nous le fait remarquer, ces deux composants de modalité sont contradictoires toutefois complémentaires.

Nous avons déjà signifié que toute énonciation de la pensée était conditionnée par la logique, la linguistique et la psychologie selon Bally et dans ce milieu-ci, il définit “la modalité” comme une attitude réactive du sujet pensant et parlant vis-à-vis d’un contenu.

Büyükgüzel attire notre attention à cet état que la modalité se manifeste à partir d'usage du sujet actif qui emploie la langue à son compte puisque c'est lui-même qui décide sa façon de traduire le contenu de sa parole et qui donne le sens primordial à son discours. Nous allons bénéficier de l'exemplaire que nous rapporte Büyükgüzel (2011) :

Par exemple:

- "- "Pierre est venu." (dictum)
- "Pierre est *certainement* venu." (modus)
- "Pierre *peut* venir." (modus)
- " Pierre *doit* venir." (modus)
- "Je *crois* que Pierre est venu." (modus)" (p. 132-133).

Si nous prenons acte de ces exemples ci-dessus, nous pouvons constater que le premier énoncé tel que "Pierre est venu", le dictum "l'arrivée de Pierre" est signifié par la relation entre "il" (le sujet) et "venir" (l'action), c'est à savoir, c'est la définition "objective" de l'acte.

Pour ce qui est de modus, l'attitude que le sujet parlant manifeste, dans quatres énoncés suivants, le locuteur traduit son attitude de sa part à l'aide des verbes "pouvoir", "devoir", "croire" et l'adverbe "certainement".

Büyükgüzel nous marque que *le dictum* est unique alors que *le modus* varie selon la désignation du locuteur. Le locuteur assume des positions différentes et il emploie des éléments appelés *modalités*. En d'autres termes, le locuteur rebâtit le sens en y utilisant des termes différents et il exprime plus ou moins direct ses pensées, ses intensions, ses sentiments et ses attitudes.

5.2. Modalisation

Comme nous le rappelons d'une manière claire, selon le phénomène de l'énonciation, le sujet parlant s'approprie la langue par rapport à son interlocuteur, au monde qui l'entoure et ce qu'il dit. Dans la mise en scène de ce phénomène, par l'acte communicatif, lors de la situation donnée, nous trouvons les indices des différentes positions du sujet parlant pendant sa manifestation, sous les systèmes formels comme "pronoms personnels, démonstratifs, temps, modes" et de temps en temps sous les formes "adjectif et adverbes".

En ce qui concerne "la modalisation", Charaudeau nous fait savoir (1992) "La modalisation ne constitue donc qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son propos" (p. 572).

Charaudeau et Maingueneau (2002), quant à eux, donnent lieu à la définition suivante de J. Dubois dans le dictionnaire d'analyse du discours: "la modalisation définit la marque que le sujet parlant ne cesse de donner à son énoncé" (p. 382).

En toute simplicité, nous prêtons la définition du Robert (2012), la modalisation est "la formation (un énoncé) en exprimant son point de vue par rapport au contenu (ex: transformer *il est venu* en *je crois qu'il est venu*)" (p. 1243). Nous pouvons dire que c'est le manifeste d'attitude et afin de traduire sa subjectivité, l'énonciateur emploie *les modalisateurs (modalité)* pour indiquer la modalisation en diverses sortes avec les adjectifs, les adverbes, les verbes, les valeurs de modes...

Il vaut mieux mettre en lumière que la modalisation se figure au cœur de l'implicité du discours malgré les marques linguistiques, les indices verbaux ou paraverbaux (intonation, gestes, ponctuation...) et les circonstances particulières de la situation de communication à la fois, l'énoncé a la possibilité de n'avoir aucune marque explicite de Modalisation. C'est pourquoi deux catégories de modalisation paraissent devant nous, l'une est *la catégorie formelle* qui porte des marques explicites et l'autre *la catégorie conceptuelle* qui nous permet de découvrir selon la situation de communication l'implicité de la position de l'énonciateur.

Catégorie formelle ou conceptuelle:

Une même marque peut correspondre à différents sens selon le contexte dans lequel elle se figure, nous prenons en exemple le verbe “vouloir” qui donne des sens différents à son action. Expliquons-le par l’exemple de Charaudeau (1992):

"-“Je veux partir” = désir

- “Je veux que tu partes” ou “Veux-tu te tenir tranquille!” = ordre

- “Je voudrais tellement partir” = souhait

- “Veux-tu venir avec moi?” = demande " (p. 573).

C’est du pareil au même pour sa part du verbe “devoir”, prenons en main l’autre exemplaire de Charaudeau (1992) :

"-“Je dois l’aider, sinon il n’y arrivera pas tout seul” = obligation personnelle

- “Je dois partir à cinq heures pour ne pas être en retard” = obligation externe

- “Vu sa taille, il doit avoir sept ans” = supposition

- “D’après ce qu’il m’a dit, il doit partir à cinq heures” = possibilité dans le discours rapporté" (p. 573).

Une même marque linguistique dans le même contexte peut correspondre à plus d’une disposition comme:

“Tu permets que je dise un mot?” peut équivaloir à:

"-Je désire parler

- Tu parles trop

- Je fais semblant de demander une autorisation

- J’estime que c’est à mon tour de parler " (p. 573).

Une même manifestation de Modalisation peut être représentée par des marques linguistiques différentes, pour “l’ordre”:

"-“Pars!”

- “Dehors, c’est un ordre!”

- “Maintenant, il part bien gentiment, hein!?” (+intonation)

- “Dehors!” (+geste du doigt)" (p. 573).

Lorsque la modalisation n’est pas manifestée par une marque linguistique, en relation avec d’autres indices verbaux ou bien paraverbaux (intonation, geste, regard, ponctuation), il paraît une modalisation particulière, par exemple:

“*Je reviendrai demain*” peut être commenté selon le contexte comme:

"-une “promesse”

- une “menace”

- une “assertion d’évidence” ou une simple “acception” " (p. 573).

À partir de ces exemples ci-dessus, nous parvenons à tel résultat qu’il y a une relation d’interdépendance qui est sujette à des déterminations diverses lors de la mise en position de l’intention du sujet-parlant. À ce point, Charaudeau met au point cette vérité capitale que la modalisation est plongée donc dans “*l’implicité du discours*”.

En progressant doucement sur les traces de Charaudeau, nous serons proche de son approche qui prend la modalisation en considération de côté conceptuelle à laquelle correspondent des moyens d’expression admettant à circonscire les intentions et les positions diverses du sujet parlant, loin d’une approche formelle.

Comme Machado nous le redit, cette catégorie conceptuelle qui met en place plusieurs moyens d’expression qui permet au sujet parlant de montrer, expliciter ses positions et intentions communicatives et cette modalisation est formée de quelques actes de langage de base se rapportant à prise de position particulière du locuteur vis-à-vis de son acte de locution (Machado, 2010, p. 170).

Nous pouvons classer ces actes locutifs comme :

Tableau 3

Actes Locutifs

ACTES LOCUTIFS		
Acte allocutif (<i>Je → te</i>)	Acte élocutif (<i>je</i>)	Acte délocutif (<i>Il</i>)
Locuteur → Interlocuteur “ <i>Je t’ordonne de partir</i> ”	Locuteur → Locuteur “ <i>Je dois partir</i> ”	Locuteur ← PROPOS → Interlocuteur “ <i>Il est vrai que ce n’est pas...</i> ”

Adapté de " Grammaire du sens et de l’expression", Chareaudeau, P., 1992, p. 574, Paris : Hachette Livre.

5.3. Modalité

La notion “modalité” a une importance croissante dans l’analyse de la subjectivité du discours. Büyükgüzel définit la modalité dans l’introduction de son article:

Par la langue, le locuteur construit une image de soi et prend une position qui s’effectue explicitement ou implicitement dans sa parole. Dans ce cas, en tant qu’un outil linguistique de la subjectivisation, la modalité est au service du locuteur et lui permet de marquer sa présence de manière à marquer son attitude dans son énoncé (Büyükgüzel, 2011, p. 132).

Nous devons accorder une place importante à une autre citation dans le même article qui vaut la peine, Bally symbolise la modalité comme “*l’âme de la phrase*” de même que la pensée. En ce qui concerne sa perspective, tous les mouvements de l’âme sont susceptibles d’accompagner l’affirmation, la négation ou le doute, ce qui pourrait être plaisir ou déplaisir, désir ou crainte, éloge ou blâme etc. Bally exprime cela par cette belle phrase citée par Curea (2009) la modalité est "une complication psychologique du jugement qui joue un grand rôle dans la logique de la vie".

Le Querler nous rend au courant de la définition de Brunot et nous montre l’impression « nébuleuse » de la modalité :

Une action énoncée, renfermée, soit dans une question, soit dans une énonciation positive ou négative, se présente à notre jugement, à sentiment, à notre volonté, avec des caractères extrêmement divers. Elle est considérée comme certaine ou comme possible, on la désire ou on la redoute, on l’ordonne ou on la déconseille, etc. Ce sont là les modalités de l’idée (Le Querler, 2004, p.645).

D'après la citation de Büyükgüzel (2011) "Meunier affirme que la modalité renvoie à des réalités linguistiques très diverses ("modes" grammaticaux; temps; aspects; auxiliaires de modalité: pouvoir, devoir; négation; types de phrase: affirmation, interrogation, ordre; verbes "modaux": savoir, vouloir...; "adverbes modaux": certainement, peut-être etc.)" (p. 134). Nous allons profiter du schéma ci-dessous élaboré par Büyükgüzel dans sa recherche. Il nous reflète différentes catégories proposées sur les modalités (Büyükgüzel, 2011, p. 135).

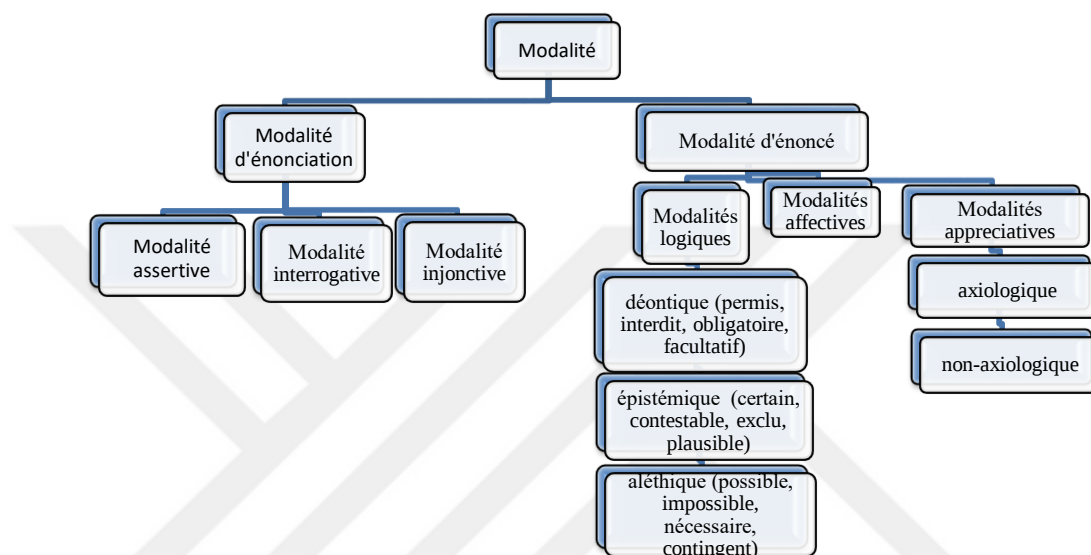


Figure 2. Les catégories de modalité. Adapté de "Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur", Büyükgüzel, S., 2011, p. 134, consulté sur la page <http://ressourcescla.univfcomte.fr/gerflint/Turquie4/buyukguzel.pdf>.

À propos des "modalisateurs", Büyükgüzel les identifie comme des marqueurs par lesquels l'énonciateur affiche son attitude à son énoncé, à son interlocuteur et à la situation d'énonciation. Korkut et Onursal (2009) affirment que "Les modalisateurs sont les éléments linguistiques qui relèvent non seulement la présence du sujet parlant mais aussi son attitude et sa prise de position dans son énoncé" (p. 27). Büyükgüzel, dans son étude approfondie, touche aussi la confusion entre "les modalités d'énoncé" et "les modalités d'énonciation" qui ne recouvrent pas la même réalité. Elle (2011) nous déclare que "en tant que processus interpersonnel, la modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur tandis que la modalité d'énoncé s'exerce sur le contenu de l'énoncé" (p. 135).

Les modalités d'énonciation s'adressent au sujet de l'énonciation en signalant l'attitude énonciative de celui-ci dans sa relation avec son allocutaire (...) l'énonciateur se manifeste par sa propre façon de dire (Korkut et Onursal, 2009, p. 24).

Essayons le voir à partir des exemples de Korkut et Onursal :

Ex: Franchement, vous partagez son avis? / Justement, je voulais vous voir. / Sérieusement, je souhaite vous parler.

Pour ce qui est des modalités d'énoncé, ils s'adressent au sujet de l'énonciation en signalant son attitude devant le contenu de l'énoncé. L'énonciateur manifeste son avis de manière différente.

Ex: selon moi, quant à moi, pour ma part, pour mettre une distance entre lui et son énoncé: d'après ses parents, les autorités, etc..., pour une certitude ou doute sur ce qui est dit: De toute évidence, il est malade, pour une appréciation: Malheureusement, il est malade.

Nous allons diriger notre étude vers deux points cardinaux, sous ces deux positions déterminantes, nous allons donner lieu à deux titres essentiels:

-Les Modalités Énonciatives (les modalités d'énoncé) s'adressent au sujet de l'énonciation qui indique son "attitude vis-à-vis du contenu de l'énoncé".

-Les Modalités d'Énonciation s'adressent au sujet de l'énonciation qui indique "l'attitude énonciative dans sa relation à son allocutaire".

5.3.1. Modalités Énonciatives (Modalités D'Énoncé)

Dans ce parcours, nous allons circonstancier les actes locutifs ci-dessous caractérisés par les sous catégories appelées "les modalités énonciatives (les modalités d'énoncés)" qui constituent le coeur de notre étude de recherche et juste après "les modalités d'énonciation" qui constituent l'autre pied de notre analyse dimensionnelle. Toujours à la lumière de Patrick Charaudeau et sous la direction de son oeuvre *Grammaire du sens et de l'expression*, nous allons évaluer avec attention les modalités énonciatives. Charaudeau nous informe qu'il y a une relation d'enchassement entre *Actes Locutifs* et *Modalités* c'est à savoir, toute *Modalité* implique un *Acte locutif*. Prenons un schéma simplifiant ce cadre.

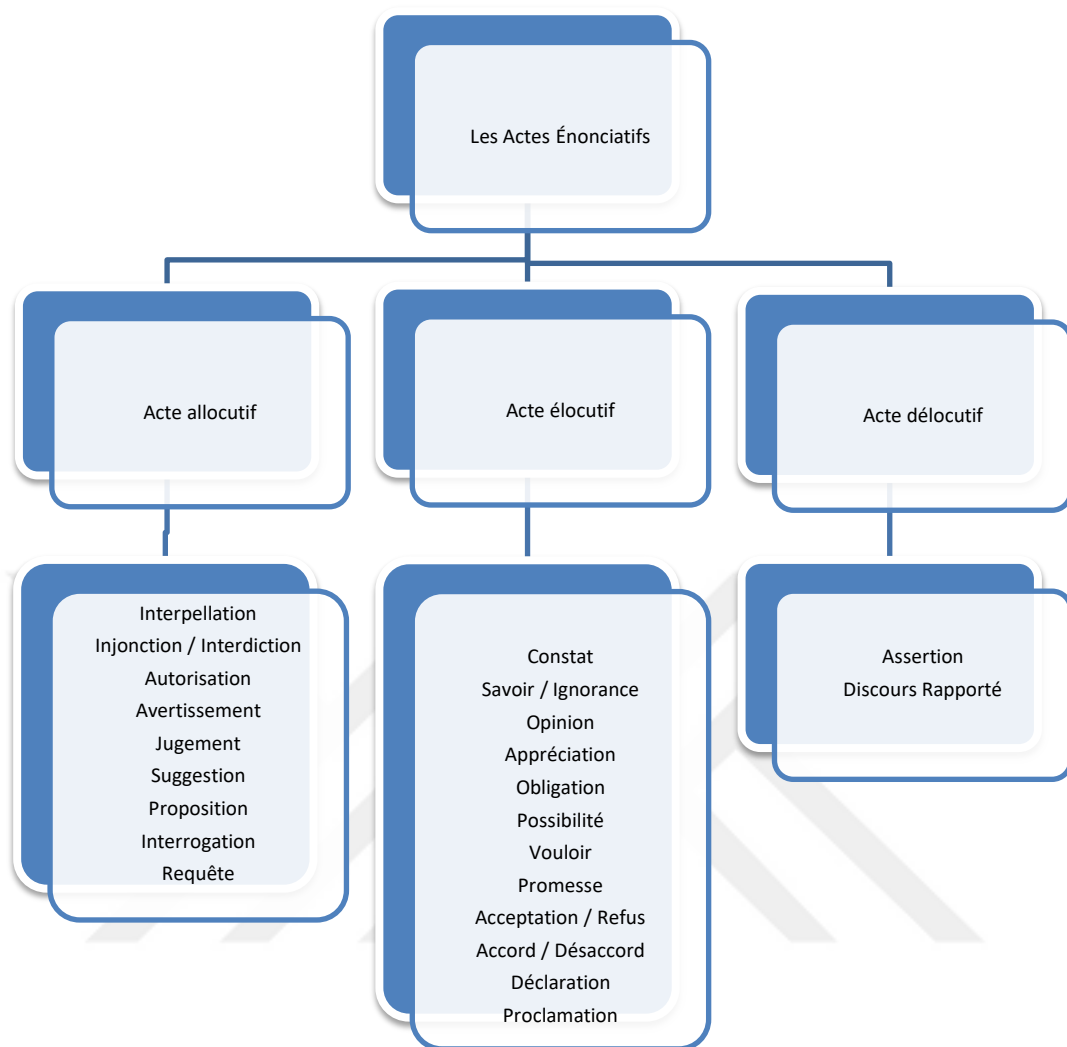


Figure 3. Les actes énonciatifs. Adapté de "Grammaire du sens et de l'expression", Charaudeau, P., 1992, p. 629, Paris : Hachette Livre.

Une même modalité peut être configurée de manières différentes, soit de façon explicite, soit de façon implicite. Prenons ci-dessous les exemples de Charaudeau (1992).

a) *Par des Marques Formelles Explicites:*

Des Verbes: *je doute que, je pense que, je dois que, j'avoue que...* (avec un mode indicatif, subjonctif ou infinitif)

Des adverbes et locutions adverbials: *sans doute, peut-être, à mon avis, de mon point de vue, sans conteste, vraisemblablement...*

Des adjectifs dans des constructions personnelles: *C'est beau, effroyable, étonnant*, ou impersonnelles: *Il est étonnant, Il est probable que, Il est douteux que...* (avec un mode indicatif, subjonctif ou infinitif)

Des noms dans des constructions périphrastiques: *faire un aveu, donner un ordre, faire une suggestion*

Des statuts de phrases, *signalés soit par une intonation, soit par une ponctuation, soit par un Impératif ou un Interrogatif:*

"Sortez!", "Chantal! Ici!", "Est-ce que vous viendrez?" (p. 576-577).

b) *Par L'organisation Particulière du Contexte* en rapport avec la situation de communication par exemple, prenons cet énoncé:

"Elle est partie"

Dans le cadre d'une modalité d'aveu, sans que celle-ci soit explicitée *"Je vais vous avouer quelque chose: elle est partie"*

"C'est beau" → *Il est vrai que c'est beau* (Modalité d'évidence)

→ *Je trouve, personnellement que c'est beau* (Modalité d'Opinion)

Charaudeau précise que c'est difficile de distinguer la modalité qui est l'objet de l'affaire car elle est en présence de l'implicité du discours et cela dépend de la façon dont on rend clair les éléments de la situation de communication (Charaudeau, 1992, p. 577).

Sous les principes de Charaudeau, avec ses identifications, nous donnerons lieu à une grande diversité d'hypothèses interprétatives à partir des exemplaires tirés des manuels scolaires auxquels nous nous référons dans notre processus d'application.

L'un est "*Vite 1, 2, 3, 4*" qui s'adresse aux adolescents dont l'objectif est d'atteindre des compétences linguistiques (sur quatre niveaux) équivalents aux critères du CECR. De même, l'autre est "*Festival 1, 2*" s'adressant à des apprenants adultes ou grands adolescents, débutants en français. Tous les deux manuels suivent les principales recommandations du CECR avec une approche ayant les objectifs qui rendent l'apprenant prêt à se débrouiller dans les situations de la vie quotidienne. Ces deux nouveaux manuels développent les quatre compétences, en faisant de l'apprenant un acteur dans la communication en favorisant son autonomie.



Avec ce signe illustré, nous rapporterons nos exemplaires à "*Festival*".



Avec ce signe illustré, nous référerons nos exemplaires à "*Vite*".

5.3.1.1. *Modalités Allocutives*

- Le locuteur fait entrer son interlocuteur dans son acte :

"*Je t'ordonne de partir*". Locuteur → Interlocuteur (l'interlocuteur "*tu*" est présent dans l'acte d'énonciation)

- Celui-ci (interlocuteur) peut se trouver sous formes différentes (pronoms personnels: tu, vous, nom propre ou commun identifiant l'interlocuteur, statuts de phrases: impératif, interrogatif):

"*Je vous demande de vous taire*", "*Avis à la population*", "*Viens ici!*" "*Qu'a-t-il dit?*"

- L'interlocuteur peut rendre explicite sa situation dans l'acte d'énonciation en s'exprimant: "*je fais l'objet d'un ordre, d'une suggestion, d'un appel, d'une question*", etc. Et le locuteur se montre: "*je donne un ordre, une suggestion, une question*", etc.

À la suite d'un acte allocutif, le discours est présumé s'arrêter pour donner à l'interlocuteur l'occasion de réagir (en fait, celui-ci (l'interlocuteur) est obligé de réagir) (Charaudeau, 1992, p. 574).

5.3.1.1.1. Interpellation (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose l'identité d'un être en le désignant par un terme d'identification et en revanche, il attend que l'interlocuteur réagisse. Le locuteur, il se donne un statut qui le rend autorisé à interpeller et l'interlocuteur se doit de désigner sa présence. Sa présence est soutenue par un "terme d'identification" dans une forme interjective qui varie en trois catégories sur un axe représentant le degré de familiarité ou de distance établi entre les interlocuteurs.

Tableau 4

L'identification du Rapport de Connaissance

Identification indéterminée	Identification générique	Identification de parenté	Identification propre
“ Hé! Vous, là-bas!, pst!, Dites donc!, Hep! ”  “Tiens!”	“ Monsieur!, Salut!, Bonjour Madame!, Jeune homme! ” “Salut, la compagnie!”  “Bonne nuit” “Salut les filles”  “Bonjour!” “Eh mademoiselle!” “Bonjour messieurs-dames!”	“ Papa!, Maman!, Papi!, ” “Papa, je peux aller chez mon copain?”	“ Pierre!, Dupont!, Dupanlou!”  “Salut Caro!” “Salut Nathalie!”  “Alice, Bonjour!” “Bon anniversaire Isabelle”

Adapté de "Grammaire du sens et de l'expression", Charaudeau, P., 1992, p. 580, Paris : Hachette Livre.

Tableau 5

Identification du Rapport Social

<i>Identification professionnelle</i>	<i>Identification par le biais de titres, grades et autres marques de hiérarchie</i>
“ Taxi!” “Monsieur le Directeur, j’ai l’honneur de vous informer que...”  “Madame, madame s’il vous plaît?”	“Monsieur le Duc, Excellence, Monsieur le Président” -“Tout va bien, Madame la Marquise” “Mon Général, Colonel, Lieutenant” -À vos ordres, mon Général! “Père, mon Père, Ma soeur, Monseigneur -Qu’en pensez-vous frère Jean?

Adapté de "Grammaire du sens et de l’expression", Charaudeau, P., 1992, p. 580, Paris : Hachette Livre.

Tableau 6

Identification Appréciative du Rapport Affective

<i>Identification positive (mon brave, mon chou, ma chérie...)</i>	<i>Identification négative (salaud, traître, petit con...)</i>
“ Allez, les gars, tous pour un!” “ Salut, vieux frère!”	“À mort, sale traître!”

Adapté de "Grammaire du sens et de l’expression", Charaudeau, P., 1992, p. 580, Paris : Hachette Livre.

5.3.1.1.2. Injonction (Modalité Allocutive)

Dans son énoncé, le locuteur signale une action à réaliser. Il demande impérativement cette action à l'interlocuteur. Le locuteur se donne un statut de pouvoir exécuter et l'interlocuteur est considéré apte à exécuter l'injonction. En effet, il subit un ordre auquel il se doit de se soumettre n'ayant pas d'alternative.

Tableau 7

Configuration Explicite de l'Injonction

<i>Forme impérative</i> “Retirez-vous sur le champ!”	<i>Verbes et périphrases verbales, à la première personne</i>
 “Regarde! Par terre il y a les affaires de Patricia.”	“Je vous ordonne de vous tirer.”
“Salut Nath, entre!”	“Je vous intime (donne) l’ordre de vous retirer
“ Prends la troisième rue à gauche, traverse la place Voltaire ...”	
“Mets tes baskets et bois vite ton jus de fruits!”	
“Titou, arrête!”	
“Organisons une campagne écolo!”	
“ Faisons une pétition pour protéger la tortue caouanne!”	<i>Autres mots avec une intonation injonctive</i> “Dehors!”, “Silence!”, “À cheval!”, “En avant!”
“Arrêter de râler les filles!”	
“Allez les garçons, arrêtez de bavarder!”	 “Nabil au lit!”  “À table!”
 “Rappelle-moi plus tard s’il te plaît!”	
“Allez, dépêche-toi!”	
“Reprenons votre curriculum vitae!”	

Adapté de "Grammaire du sens et de l'expression", Charaudeau, P., 1992, p. 582, Paris : Hachette Livre.

Quant à la configuration implicite, l'injonction peut se montrer sous les formes suivantes en dépendant du statut et l'intonation du locuteur :

- *Forme interrogative*: “Alors, vous vous retirez, oui?”
- *Forme déclarative* (l'interlocuteur est l'agent d'une action décrite au présent ou au futur: “Alors, maintenant, tu prends tes affaires et tu te retires sur-le-champ.”

Également, nous pouvons voir l'injonction sous les formes appartenant à d'autres formes de modalités. Le contexte nous permet de comprendre de quelle modalité il s'agit.

- “vouloir”: Je *veux* que tu sortes (exigence)
- “demande”: Je te *demande* de sortir (demande instantane)
- “appréciation”: J'*aimerais* que tu sortes (désir impératif)
- “déclaration”: Eh bien moi, je te *dis* de te retirer! (déclaration solennelle)

VARIANTE: L'INTERDICTION:

Ayant les mêmes particularités que l'injonction, elle a aussi d'autres spécificités, l'action posée ne doit pas être réalisée. C'est à dire, c'est une non-exécution ordonnée à l'interlocuteur. L'interdiction présume que l'interlocuteur tient à réaliser l'action considérée. À l'aide des mots explicitant l'interdiction, la configuration linguistique se concrétise.

- “Je vous interdis de partir avant moi!”, “Défense de fumer!” (Panneau)



“On parle d'interdire les voitures dans le centre ville.”

L'ordre qui s'accompagne d'une négation:

“Je vous ordonne de ne plus tirer!”, “Ne partez pas!”



“Ne t'inquiète pas!”, “N'exagère pas!”, “Allez, ne fais pas ton caractère de cochon!”



“Ne dépense pas tout!”, “Ne quittez pas!”, “Allez, ne pleure pas!”

Par l'expression d'une “autorisation niée”: “Je ne vous permets pas de parler.”, “Vous n'êtes pas autorisé à parler.”, “Vous ne pouvez pas parler.”

5.3.1.1.3. Autorisation (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose une action à réaliser et l'interlocuteur a envie de l'exécuter. Le locuteur en est courant et il suppose que l'interlocuteur ait la compétence à la réaliser et le locuteur lui donne l'autorisation de le faire. L'interlocuteur a le choix d'utiliser ou ne pas utiliser le droit de faire l'action posée. Voyons les verbes et périphrases verbales explicites:

- "Je vous autorise à sortir."
- "Je vous donne la permission (l'autorisation) de sortir."
- "Je vous accorde le droit de résidence."

Tableau 8

Configuration Implicite de l'Autorisation

Forme impérative (en situation de réponse à une demande)

"À vous!" (le locuteur donne la parole à quelqu'un qui l'a demandée)

"Asseyez-vous!" (le locuteur offre un siège à son invité)

"Allons-y!", "En avant!", "Maintenant!" (comme cri d'action)



"Oui, allez!" "Allez, on continue!", "Caroline, Théo, venez dans le salon!", "Allez, allume l'ordi!"



"Oui, entrez!" "Asseyez-vous!", "Une minute, J'arrive!"

Le verbe pouvoir (sous forme déclarative attribué à l'interlocuteur)

"Maintenant, vous pouvez parler."

"Quand tu auras fini ton travail, tu pourras aller au cinéma."



"D'accord vous pouvez venir.", "Si tu voulais, tu pourrais voir par toi-même."

5.3.1.1.4. Avertissement (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose une action à faire par lui-même. Cette action est accompagnée d'une condition. Le locuteur sait que l'interlocuteur ignore ou veut ignorer l'intention du locuteur. Le locuteur déclare son intention à l'interlocuteur et il met son interlocuteur en garde contre tout risque. L'interlocuteur est supposé être doué de l'information qui lui permettra de se mettre en garde contre les risques. C'est lui qui dira "J'ai été averti" ou non.

Voilà les verbes et périphrases verbales explicites:

- *" Je t'avertis que je ne suis pas disposé à supporter plus longtemps cette situation. "*
- *"Je te préviens, je n'irai pas à Paris. "*
- *"Je vous informe que si vous continuez, je vais être obligé de sévir. "*

L'action que le locuteur va exécuter peut représenter une menace à l'égard de l'interlocuteur. Cela est favorable pour être interprété en tant qu'un avertissement:

- *" Si vous continuez, je vais sévir. "*
- *"Je serai à Paris le 14 janvier. A bon entendeur, Salut!"*



"Tu crois qu'on peut utiliser l'ordi de ta soeur?"

"Attention madame! Vous allez vous étaler comme une crêpe!"

"Chaud devant!"

"Mais c'est motus et bouche cousue!"

"Si vous devez passer une épreuve demain, gardez votre calme, les astres vous protègent. Vous avez besoin de sang froid!"



"Attention à votre ticket. Gardez-le bien! Ne le perdez pas!"

"Attention! Ce n'est pas fini!"

"Mais attention aux orages en fin de journée!"

5.3.1.1.5. Jugement (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose une action réalisée. Il revendique que l'interlocuteur est chargé de cet acte. Il détermine si cet acte est bon ou mauvais. Il met en parole son jugement favorable ou défavorable. Quant à l'interlocuteur, il est supposé le responsable de l'acte et il est qualifié par le jugement du locuteur. Pour exprimer le jugement positif ou négatif, jetons un coup d'œil sur les verbes et périphrases verbales explicites :

Jugement positif:

- "Je vous félicite *pour votre prestation.*"
- "Continuez. Je vous applaudis *des deux mains.*"
- "Mes compliments *mon cher!*"
- "Eh bravo! *Vous l'avez bien eu!*"
- "Félicitations, *pour votre succès!*"



"Personnellement, je te comprends! Tu as raison!"

"J'approuve complètement ta décision d'accepter ce travail, c'est super!"



"Bravo, félicitations!"

"Dany, je vous félicite!"

"On applaudit Dany très fort!"

"Et alors ce bac? Ça y est! Bravo!"

Jugement négatif:

- "Je vous accuse d'avoir *pénétré chez moi par effraction!*"
- "Je te reproche *ton attitude à l'égard de ma soeur.*"
- "Je te condamne *pour ta lâcheté!*"

Voyons la configuration implicite:

"Vous avez été magnifique!" (félicitation)



"Tu as bien travaillé pour ton blog, tu es très fort!"



"Mais tu sais tout, toi!"

"Vous avez enfoncé ma porte!" (accusation), "Ton attitude n'est pas correcte" (reproche)

5.3.1.1.6. Suggestion (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose une action à réaliser ou à ne pas réaliser car l'interlocuteur se trouve dans une situation défavorable. Pour que l'interlocuteur change en mieux sa situation, le locuteur lui fait une proposition. Le locuteur se comporte comme s'il était à la place de l'interlocuteur. Pour sa part, l'interlocuteur est le bénéficiaire d'une proposition qui améliore sa situation et il est libre de se servir de cette proposition ou non.

Ce sont les verbes et périphrases verbales explicites:

- *"Je vous conseille de ne pas vous faire remarquer."*
- *"Je vous suggère de changer de méthode de travail."*
- *"Je te recommande de faire très attention."*



"Je sais... Je te conseille de ne pas toucher à ses affaires."

"Je vous conseille ses crêpes avec du jambon."

Locutions ou expressions qui mettent en évidence la position du locuteur (suivies du conditionnel ou imparfait)

- *"Moi, à ta place, je ne le lui dirais pas."*
- *"Si j'étais vous, je ne me manifesterais pas."*
- *"Si je devais agir pour toi, je n'irais pas."*
- *"Tu devrais dans une telle situation, être plus modeste."*(au conditionnel)



"Si tu veux un conseil, rentre chez toi et va te coucher, tu en as besoin."

"Si tu voulais, tu pourrais voir par toi-même!"



"À votre place, j'irais à Montpellier, c'est plus près."

5.3.1.1.7. Proposition (Modalité Allocutive)

Le locuteur pose une action à réaliser, soit au bénéfice de l'interlocuteur (*Je te propose de faire...*), soit en faveur de tous les deux (le locuteur et l'interlocuteur) (*Je te propose que nous fassions...*). La proposition est faite par le locuteur mais c'est l'interlocuteur qui l'accepte ou non. L'interlocuteur est bénéficiaire en tout cas, il est bénéficiaire ou co-bénéficiaire. Quant aux verbes et périphrases verbales explicites:

- “Je te propose de devenir *le conseiller de notre entreprise.*”
- “Je t’offre *une place de critique dans notre journal.*”
- “Je vous propose de *faire une trêve de quelques heures pour réfléchir à une solution négociée*”

Afin que la proposition du locuteur ait un résultat favorable à l'interlocuteur (l'acceptation), c'est normal qu'un énoncé soit sous forme interrogative:

- “*Je peux vous aider?*” (à quelqu'un qui transporte des paquets)
- “*Et si on allait au théâtre?, “On y va?”*”



“*Tu veux venir chez moi, on va au club de sport Vital?*”

“*On se retrouve à quatre heures à la plage?*”

“*Ça vous dit d'aller au fast-food demain soir?*”

“*Si tu veux, tu peux t'inscrire sur mon blog par courrier électronique.*”



“*Vous êtes jeune, vous pouvez marcher, c'est bon pour la santé.*”

“*Jetons un coup d'oeil au temps avec Bruno.*”

“*Tu peux rappeler un peu plus tard?*”

5.3.1.1.8. Interrogation (Modalité Allocutive)

Il est question d'une information à acquérir posée par le locuteur. *Le locuteur* impose à *l'interlocuteur* de dire ce qu'il sait. L'interlocuteur est supposé être apte à lui répondre. Par la configuration explicite la forme interrogative est marquée par:

- l'intonation montant à l'oral avec un point d'interrogation à l'écrit (Tu vois?)
- une inversion (sujet-verbe) si le sujet est un pronom personnel (Que dis-tu?)
- un présentateur (Est-ce que ...?).



“Vous êtes française? Belge?” “Vous dansez?” “Vous n’avez pas un plan?”

“On déjeune ici?” “Et comme boisson? Du vin? De l’eau?” “Je ne te dérange pas?”

Les demandes d'information reposent sur différentes sortes d'identification et pour chacune de ces identifications, l'interrogation pose une demande d'identification:

-la demande d'identification d'un actant:

L'Agent: *“Qui fait l'imbécile?”, “Qui est-ce qui fait l'imbécile?”*



“Qui c'est?”

Le Patient: *“Tu manges quoi?”, “Qu'est-ce que tu manges?”, “Quel genre de vélos tu préfères?”, “Lequel des deux vélos tu préfères?”*



“Qu'est-ce que tu penses de cette robe?”



“Qu'est-ce qu'on leur fait comme cadeau?”

Le Destinataire ou Le Bénéficiaire: *“À qui avez-vous parlé?”, “Pour qui est cette part de galette?”*



“À qui on écrit en premier?”

L'Auxiliaire, L'Allié: *“Il a réussi grâce à qui?”*

-la demande d'identification d'une action: Quoi ? Qu'est-ce que?

"Vous faites quoi?" "Qu'est-ce qu'il fait?"



"Qu'as-tu fait pendant ces 15 jours?"



"Tu as besoin de quoi?" "Tu as ce qu'il te faut?"

-la demande d'identification d'une cause: Pourquoi ? Pour quelle raison?

"Pourquoi es-tu partie sans moi?"



"Pourquoi tu me demandes ça?"

- la demande d'identification d'un but: Dans quel but ? Pour quoi faire?

"Dans quel but a-t-il agi ainsi?"

- la demande d'identification d'un espace: Où ? Par (pour, de, vers où?

"Où étiez-vous hier soir à 10 h.?"



"Où sont-mes baskets?"

- la demande d'identification d'un temps: Quand ? Depuis (Jusqu'à) quand?

"Quand se décidera-t-il à regarder la réalité en face?"

- la demande d'identification d'une qualification: Comment ? De quelle façon?

"Comment est-elle, physiquement?"



"Comment il s'appelle? Comment ça s'écrit?"



"Comment tu la fais, ta quiche?"

- la demande d'identification d'une quantité: Combien ? Quel +terme de poids, mesure?

"Combien a-t-il de dents?"



"Je vous dois combien?"

Les demandes d'assentiments se différencient par demandes d'informations. Il s'agit de demander *une confirmation* ou *une infirmation* de cette information. On répond brièvement en "oui, non ou si". Les demandes d'assentiments concernent:

-une demande de compréhension: "Vous voyez? Vous comprenez?, Hein?, N'est-ce pas?"



"Tu sais jouer au tennis? C'était bien tes vacances"

"Vous vous souvenez que ce soir on va au théâtre, n'est-ce pas?"



"Et les autres cours? c'est bien?"

-une demande de point de vue concernant la croyance ou l'appréciation de l'interlocuteur:

"Tu crois que tu as intérêt à t'inscrire?", "Tu trouves ça bien?"

5.3.1.1.9. Requête (Modalité Allocutive)

Le locuteur dans une situation qui n'est pas favorable et il pose une action à réaliser pour améliorer sa situation. Il demande cela à l'interlocuteur qui a la compétence pour réaliser cette action posée par le locuteur. Observons les verbes et périphrases verbales explicites:

- "Je vous demande s'il vous serait possible d'appuyer ma candidature."

- "Je vous prie de bien vouloir répondre."

- "Je vous supplie d'intervenir en ma faveur."

Expressions exclamatives:

"Au secours!" "À l'aide!" "Faites-moi la charité, mon bon monsieur!"

Avec un verbe au conditionnel ou au présent de l'indicatif, nous pouvons voir la configuration explicite :

- "Vous voudriez me remplacer à la prochaine réunion?"

- "Tu peux me donner un coup de main?"

- "Serait-il possible d'obtenir le silence dans cette salle?"



"Pouvez-vous me préciser les critères d'admission?", "Tu dois me promettre que tu vas faire un effort en anglais avant la fin de l'année."

5.3.1.2. Modalités Élocutives

Le locuteur se trouve dans son acte d'énonciation à lui seul, et il dévoile sa position par rapport à ce qu'il dit:

“Je dois partir”

Locuteur → Locuteur (L'interlocuteur “*tu*” n'est pas présent dans l'acte d'énonciation)

Le locuteur (*je*) se trouve dans l'acte d'énonciation sous formes différentes en tant que pronoms personnels: *je*, *nous*, nom propre ou commun qui identifient le locuteur, statut de phrase.

Exclamatif-optatif:

- “*Je* pense qu'il a tort”
- “*Je*, soussigné *Nicolas Sarkozy*, accepte...”
- “Puisse-t-il se taire!”

L'interlocuteur ne pourrait pas expliciter sa position en disant: “je fais l'objet de...” puisque ce n'est pas lui qui est l'objet de l'acte d'énonciation mais le locuteur pourrait l'expliciter en disant “*Moi*, je pense (*crois, souhaite, veux*) que...” (Charadaueau, 1992, p. 575).

À la suite d'un acte élocutif, l'interlocuteur n'est pas dans l'obligation de réagir. Le locuteur a la possibilité de garder la parole.

À l'acte élocutif, à partir de certains verbes, le locuteur trouve l'occasion de s'exprimer et de dévoiler son propre point de vue sur son propos mais sous certaines catégories (*Avoir, accepter, apprécier, avouer, constater, déclarer, devoir, être convaincu, être obligé, être persuadé, exiger, ignorer, l'aptitude, pouvoir, proclamer, remarquer, savoir, supposer, trouver agréable, vouloir...*).

5.3.1.2.1. Constat (Modalité Élocutive)

Le locuteur reconnaît un fait dont il ne peut qu'observer l'existence de manière la plus objective possible et il refuse de l'évaluer. Dans cet acte, l'interlocuteur n'est pas impliqué, il est le témoin comme il était dans toutes les modalités élocutives. Voyons les verbes et périphrases verbales explicites:

- “ Je constate qu'il n'est pas venu.”
- “J'observe qu'il a eu un geste déplacé.”
- “Je vois qu'on ne peut pas se fier à lui.”
- “Je remarque qu'il a parlé le premier.”



“Eh bien, d'abord on a remarqué ces deux types qui tenaient une cagoule à la main.”

“ Oui, je les ai remarqués.”

“Comme tout le monde le sait, ça ne parle de rien!”

Configuration implicite: Tout énoncé à la forme affirmative qui décrit un fait objectif est susceptible de s'accorder à cette modalité même dans le cas où il n'y a pas de verbe de modalité.

“Il est venu, finalement?”

-Et alors?

-Rien (je constate)”



“On n'est pas loin du Mont Blanc.”

“ Mais beaucoup ne s'intéressent pas à la nature, c'est inquiétant!”

“Ça alors c'est lui!”

“Bon, alors maintenant que rien n'a changé en Corse.”

“Oh, vous avez deux chats.”

5.3.1.2.2. Savoir / Ignorance (Modalité Élocutive)

Le locuteur s'explique au sujet d'une information présupposée s'il en a la connaissance ou non. Si l'information présupposée est reconnue dans son existence par le locuteur, c'est la modalité de "savoir". Si elle n'est pas reconnue, c'est la modalité de "ignorance". L'interlocuteur, comme nous avons déjà expliqué, il n'est qu'un témoin et il n'est pas impliqué. Observons les verbes et périphrases verbales explicites:

- "Je sais où *il est parti*."
- "J'ignore s'il *reviendra*."
- "Je n'ignore pas qu'il *est obligé de se cacher*."
- "Je ne sais pas ce qu'il *faut faire*."



"Ah oui oui ... Je sais, Je sais!"

"On va tout de suite savoir ce qui nous attend."

"Je sais que parmi vous, beaucoup aimerait se réaliser dans le domaine de la musique."



"En socio, je ne sais pas."

"Moi, je ne connais personne."

Configuration implicite: Elle s'effectue par l'interrogation puisque c'est elle qui révèle la position de *non savoir* du locuteur. D'autre part tout énoncé en forme d'affirmative peut laisser sous entendre que le locuteur sait.

5.3.1.2.3. Opinion (Modalité Élocutive)

Le locuteur précise la place dont le fait présupposé occupe dans son univers de croyance. Le locuteur évalue la vérité de son propos et il révèle son avis (*Je crois, Je pense, Je doute*). Cette modalité distingue de modalité de l'appréciation par une attitude de croyance qui souligne la raison. Jetons un regard rapide sur les variantes à l'intérieur de l'opinion.

a) *L'opinion conviction (certitude)* : Il y a un doute concernant le propos du locuteur. Le locuteur ressent la nécessité d'explicitement la certitude qu'il a sur la vérité du propos.

"J'ai la conviction intime qu'il réussira."

b) *L'opinion supposition (incertitude)* : Une certitude totale n'existe pas sur la vérité du propos. Le locuteur a son propre degré de certitude à exprimer. Voyons l'axe de certitude (d'une certitude forte (jamais totale) à un pressentiment) pour mettre en lumière le niveau d'interprétation de la supposition.

- *Certitude forte*: le locuteur, en ayant confiance en un certain raisonnement, exprime son impression :

"J'imagine qu'il n'est pas près de recommencer (après ce qui lui est arrivé)."

- *Certitude moyenne*: le locuteur ne peut pas rendre sûr la certitude de sa supposition :

"Je crois qu'il viendra, mais n'en suis pas sûr."

- *Certitude faible*: le locuteur a un doute sur la vérité du propos, c'est pour ça que la supposition dénie sa propre impression.

"Je ne crois pas qu'il osera s'attaquer à un si gros morceau."

- *Pressentiment*: le locuteur n'a pas de raisons claires et il manifeste un sentiment plus ou moins précis qu'on ne peut pas vérifier, un esprit intuitif de ce qui n'existe pas encore.

"J'ai l'idée qu'il va se produire quelque chose."

Si on observe les verbes et périphrases verbales explicites:

-Pour la conviction:

- “Je suis persuadé qu’*on ne peut rien y faire.*”
- “J’ai l’intime conviction que *ce plan ne réussira pas.*”
- “Je suis certain (*sûr*) d’être dans le vrai.”
- “Je ne doute *absolument pas de ses aptitudes.*”



“Je suis certain que l’on va rire.”

-Pour la supposition:

Certitude forte:

- “Je me doute qu’il *ne viendra pas.*”
- “J’imagine qu’il *n’est pas près de recommencer.*”
- “Je suppose maintenant que *cette histoire est finie!*”

Certitude moyenne:

- “Je crois qu’il *a tort mais je peux me tromper.*”
- “Je pense, pour ce qui me concerne, qu’il *ferait mieux de changer de métier.*”
- “Il me semble que l’on *pourrait s’y prendre autrement.*”
- “On dirait qu’il *va pleuvoir.*”



“Mais je crois que ça demande beaucoup de travail.”

“Bon, ben, je crois que nous n’avons pas les mêmes goûts littéraires...”

Certitude faible :

- “Je doute que *la révolution soit possible, dans cette conjoncture.*”
- “Je ne pense pas qu’on *puisse en venir à bout.*”
- “Je ne crois pas qu’il *soit en mesure de se présenter, il n’est pas prêt pour la compétition.*”



“Des cagoules en cette saison, ça ne me semblait pas normal.”

“Je doute quand même ça me plaise...”



“Non, je ne pense pas, allez!”

Pressentiment:

“J’ai le pressentiment qu’il va se produire quelque chose.”

“J’ai idée qu’on ne devrait pas le laisser se débrouiller tout seul.”

Configuration implicite: Tout énoncé accompagné de l’intonation ou geste affirmatif ou dubitatif, peut se rapporter aux modalités de conviction et de supposition.



“Ça va être dur, aujourd’hui!” (Pressentiment)

“Ce soir tout le monde devant “La Belle Vie.” (Conviction)

5.3.1.2.4. Appréciation (Modalité Élocutive)

Le locuteur exprime son sentiment au sujet du fait présumé et il évalue la valeur en révélant ses propres sentiments. Son jugement peut être sur des pôles favorables ou défavorables. L'appréciation peut porter sur différents domaines de valeur, donc observons les variantes à l'intérieur de l'appréciation de Charaudeau.

L'éthique désigne positivement ou négativement le propos à l'égard des valeurs de la morale: *"Je trouve bien / mal que..."*

L'esthétique désigne positivement ou négativement le propos à l'égard des valeurs de l'esthétique propre au locuteur: *"Je trouve beau / laid que..."*

L'hédonique désigne positivement ou négativement le propos à l'égard des valeurs émotionnelles propres au locuteur: *"Je trouve heureux / malheureux que..."*

Le pragmatique désigne positivement ou négativement le propos à l'égard des valeurs utilitaires au locuteur: *"Je trouve utile / inutile que..."* (Charaudeau, 1992, p.604-605).

Afin de voir les exemples de l'appréciation favorable, nous faisons appel aux exemples de Charaudeau encore une fois.

Satisfaction : *"Je suis content que vous soyez là."*

"Je suis satisfait de son travail."

"Je trouve bien qu'il soit venu."

"Je me réjouis de vous savoir en vie."

"J'apprécie que tu te sois tue."



"Je suis content pour vous!"

"Mais moi, je trouve ça mieux."

"Je suis super contente de travailler pour une série télé."

Soulagement : *"Je suis heureux de m'en sortir bien."*

"Je préfère qu'il ne soit pas venu."

"Ouf! J'ai crains qu'il ne s'en mêle."

Euphorie : “Je trouve formidable qu’il me l’ait dit spontanément.”

“Je trouve admirable votre façon de parler.”

“Je trouve passionnant de l’entendre parler.”



“Je trouve que c’est un travail fascinant.”

Cependant, il peut y exister de plusieurs nuances de sens entre les domaines de valeur et pôle de valeur par exemple: satisfaction–insatisfaction, espoir–désespoir, euphorie–déception ...etc. Alors, maintenant, ce que nous vous en parlons, ce sont les exemples de l’appréciation défavorable.

Insatisfaction (déception) : “Je trouve décevant qu’il ne soit pas accroché.”

“Je trouve plutôt triste que ça se termine ainsi.”

Résignation : “Je trouve dommage qu’on ne puisse pas se faire entendre.”

“Si c’est pas malheureux.”

Désespoir : “Je trouve catastrophique que tout le monde se résigne.”

“Pour moi, c’est un Grand malheur, ce qui arrive.” (Charaudeau, 1992, p.604-605).

Tout mot (adjectifs, adverbes, noms, onomatopées) sous forme exclamative témoigne de l’implication du locuteur : *“Quelle (mal) chance!” “À la bonne heure!”*, *“Youpi!”*, *“Tant mieux!”*, *“Tant pis”*, *“Diable!”*, *“Hélas!” ...etc.*

Configuration implicite: Tout énoncé qui porte une appréciation positive ou négative, sans verbe de modalité, peut se rapporter à la modalité d’appréciation dans le cas où le contexte permet de sous-entendre dont le responsable est le locuteur.



“Ouais, elles sont belles!”

“Elle est géniale cette revue sur la danse!”

“Qu’elle est jolie!”

“Miam, quel délice!”

“Le feuilleton le plus cool, le plus branché, le plus, le plus... Le meilleur!”

“Bonne idée!” “C’est magnifique!” “C’est génial!”



“ C’est le plus beau jour de ma vie!”

“Merci, c’est vraiment gentil!”

“La diversité, c’est une richesse!”



“Il y a trop de vent, je déteste le vent!” (Appréciation défavorable)

“On a trouvé ça bizarre!”

“Nous sommes tristes d’être rentrés!” (Résignation)

“Oui mais il est plus moche que l’autre!” (L’esthétique)

“Ah, c’est compliqué!” “Il est aussi bien que mon mp3?” (La pragmatique)

“Quel stress!”

“L’horoscope c’est du bidon!”



“Ouf! C’est long!”

5.3.1.2.5. Obligation (Modalité Élocutive)

Le locuteur pose une action à exécuter qu’il est lui seul responsable de la réalisation. Il s’agit d’une obligation interne ou externe. Si le locuteur a une action à faire à sa charge c’est l’obligation interne et s’il y a une autorité qui peut lui donner un ordre, ici nous parlons de l’obligation externe.

L’obligation interne dont la réalisation dépend seulement du locuteur a deux contraintes. L’une est l’ordre moral, en tel cas le locuteur motive son acte en considération de valeur éthique “Je dois voter ce dimanche parce que je suis un bon citoyen.” l’autre est l’ordre utilitaire, en ce cas le locuteur motive son acte en considération de valeur pragmatique “Je dois partir tôt pour arriver tôt.” (recherche d’un but).

L’obligation externe dont la réalisation ne dépend pas du locuteur mais de quelqu’un d’autre qui a l’autorité de lui donner un ordre “Je dois partir parce que j’en ai reçu l’ordre.”. Voici les verbes et périphrases verbales explicites:

Obligation interne:

- *“Je dois te dire, pour être honnête, que j’avais pris mes précautions.”*
- *“Je suis obligé d’expliciter ma pensée.”*
- *“Je me dois de l’aider parce qu’il fait partie de la famille.”*



“Je dois aller en ville... Je voudrais un blouson.” (de l’ordre utilitaire)

“Je dois dire que je désire vraiment voir les oeuvres de Magritte.”

“On pourrait visiter les musées... Il nous faudra une journée.” (de l’ordre utilitaire)

“Je dois avouer que je ne me souviens pas de quoi, ça parle “La Cantatrice Chauve”

“Je pense qu’il faut persévérer et préparer un bon dossier pour l’année prochaine.”

Obligation externe:

- *“ On m’a expulsé. Je dois quitter les lieux ce soir. ”*
- *“Je ne suis pas en position de force. Je dois me soumettre à ses diktats.”*
- *“À combien je dois affranchir cette lettre?”*
- *“Je suis dans l’obligation de lui obéir.”*

Locutions et tournures impersonnelles qui sont rapportées au locuteur puissent être considérées comme une assertion obligatoire.

- *“J’ai trois lettres à écrire.”*
- *“Il me faut faire très attention.”*
- *“Il faut que je sois prudent.”*



“Oh il est tard, excusez-moi! Ma mère m’attend pour le dîner.” (de l’ordre moral)

5.3.1.2.6. Possibilité (Modalité Élocutive)

Le locuteur pose une action dont la réalisation dépend de lui-même. L'action met le locuteur dans l'incertitude d'avoir à le réaliser. Il exprime qu'il a de la compétence de réaliser cette action. Au cas où un locuteur parlerait de "la capacité" pour exécuter une action, alors il peut y avoir un doute dans cette capacité. Donc il faut prêter l'oreille à la notion de "possibilité". Non point comme une notion relevant d'un procédé argumentatif mais en tant qu'une modalité énonciative se référant au "pouvoir de faire" du locuteur. Alors, nous allons parler de deux sortes de possibilité selon l'état du locuteur.

Dans ce cas, la *possibilité interne* fait paraître la compétence du locuteur (physique ou intellectuelle) "*Je peux le faire tout seul.*" et la *possibilité externe* fait paraître qu'on a donné l'autorisation d'exécuter l'action au locuteur. Là, il y a un caractère complémentaire entre la modalité "d'Autorisation" et de "Possibilité" :

"*Je vous autorise à partir.*" (autorisation)

"*Je suis autorisé à partir.*" ou "*Je peux partir.*" (possibilité)

Là-dessous, voyons les verbes et périphrases verbales explicites. Le contexte est celui qui permet d'opérer la distinction entre la possibilité interne et celle d'externe.

Possibilité interne:

- "*Je ferai tout ce que je pourrais pour t'aider.*"

(*Je ferai tout mon possible / tout ce qui est en mon pouvoir*)

- "*Je peux beaucoup mais je fais peu.*"

- "*J'ai suffisamment d'aptitude intellectuelle pour me présenter à ce concours.*"

- "*Je suis capable de soulever cette pierre.*"



"*Si je peux, j'irai voir le match de foot à la place.*"



"*Je pourrai sortir voir des pièces de théâtre.*"

"*Hé, bé, moi, je ne pourrais jamais vivre à Paris.*"

Possibilité externe:

- “Je peux repartir *Monsieur l’Agent?*”
- “Maintenant que j’en ai l’autorisation, je peux te livrer le secret de notre boîte.”
- “Ça y est, le patron m’a donné le feu vert. Je peux lancer le produit sur le marché.”



“Demain il a un contrôle de maths, alors entre le feuilleton et les maths, on peut comprendre...” (affirmation)

“On peut aussi rencontrer des bergers corses en haut de la mer.” (possibilité)

“Peut-être il a changé de prénom parce que le sien ne lui plaisait pas.” (possibilité)

“On a pu rentrer au campement difficilement.” (possibilité)

“On pourrait réserver des billets sur internet.” (suggestion)

“On ne peut donc pas nier que c’est un succès.” (affirmation)



“Bonjour, je peux essayer ces bottes s’il vous plaît?” (interrogation)

5.3.1.2.7. Vouloir (Modalité Élocutive)

Le locuteur pose une action mais ce n’est pas lui qui la réalisera (ou une action dont la réalisation ne dépend pas que de lui). Cette action est profitable pour lui mais il a besoin de quelqu’un d’autre que lui-même pour l’effectuer. Dès maintenant, observons les variantes à l’intérieur du "vouloir".

Le désir est la disposition de la volonté intime du locuteur, sans préciser l’agent ou la cause qui pourrait permettre à cette volonté d’être exaucé : “Je désire réussir ma vie sentimentale.”

Le souhait est la disposition de la volonté forte. La réalisation de cette volonté se voit presque impossible ou possible avec une croyance au surnaturel, à l’aide de l’intervention plus ou moins surnaturelle d’un agent (invocation à la Divinité) : “Fasse le ciel qu’il ne lui arrive rien!”

L’exigence est la disposition de la volonté profonde. Le locuteur a une position d’autorité et afin que son désir soit réalisé il appelle un autre (interlocuteur) à se soumettre à sa puissance autoritaire : “J’exige que l’on ne me dérange pas.”

Configuration explicite : Voyons les verbes et les périphrases verbales à partir des exemples.

Désir : “Je désire qu’il soit heureux.”

“Je rêve de pouvoir rester seul.”

“J’aspire à ne plus être dérangé.”

“Je voudrais que l’on se revoie.”



“Je rêve d’aller en Corse.”



“Je rêve d’un balcon ou d’une petite terrasse mais c’est cher.”

Souhait : “Fasse le ciel qu’il ne pleuve pas!”

“Dieu veuille qu’ils aient quand même des enfants!” (optatif)

“Ah, s’il vous pouvait comprendre une fois pour toutes!”

“Pourvu que je puisse le voir!”



“Espérons recueillir beaucoup de signatures.”

“J’imagine un monde plus propre...”

“Espérons qu’il fasse beau.”

“Pourvu qu’il n’ait pas trop de monde.”

“Pourvu que ce soit court.”

“Je souhaite m’inscrire au Chantier des Francos avec mon groupe.”

“Pourvu que je fasse ce que j’aime.”



“Je souhaite vraiment qu’il fasse une belle carrière.”

“Nous espérons aussi que la feria sera l’occasion de découvrir des artistes impies par la tauromachie.”

Exigence : “J’exige qu’on me remette les plans, sur-le-champ!”

“Je veux que vous sachiez tenir votre langue!”

“Je tiens absolument à ce qu’il vienne tout de suite!”



”Moi aussi, J’aimerais créer un blog.”

“Oui, mais avant j’aimerais bien avoir quelques informations.”

“J’aimerais vraiment déménager dans un quartier plus tranquille mais j’aimerais rester à Paris.”

5.3.1.2.8. Promesse (Modalité Élocutive)

Le locuteur pose une action dont le responsable de sa réalisation est lui-même. Il suppose que l’exécution de cette action à faire est mise en doute et alors il se met à réaliser son acte. Maintenant que nous examinons les verbes et périphrases verbales explicites:

- *“Je promets d’aller le voir dès que j’aurai le temps.”*
- *“Je jure que je me tairai.”*
- *“Je m’engage à vous remettre mon manuscrit à temps.”*
- *“Je fais la promesse de ne plus recommencer.”*

Configuration implicite:

Afin de parler de la “promesse”, il faut le déclarer verbalement ou par un geste, à cause de cela, ce n’est pas possible de parler d’une configuration implicite.

5.3.1.2.9. Acceptation / Refus (Modalité Élocutive)

Le locuteur présuppose qu'une demande d'exécution d'un acte lui a été adressée et il lui répond d'une manière favorable ou défavorable. Voilà les verbes et périphrases verbales explicites. Cette modalité peut être manifestée simplement par "oui ou non")

- "J'accepte de *te suivre au bout du monde.*"
- "J'accepte que *tu me suives.*"
- "Je consens à *lui prêter de l'argent.*"
- "Je refuse de *me compromettre.*"
- "Je me refuse à *faire son jeu.*"
- "Je m'oppose à *ce que tu partes seule.*"
- "*Moi, X, accepte de prendre pour légitime épouse Y.*"



"*Super! J'accepte toutes vos conditions.*"

Configuration implicite: Cette circonstance particulière peut être soutenue par une réaction gestuelle exprimant l'acceptation ou le refus ou par des énoncés présupposant qu'il y a eu, avant toute chose, une demande de faire: "Tu peux *aller le retrouver.*"



"- *Je n'ai pas envie de sortir.* (refus)

-*Allez...*

- *Bon... D'accord!*"(acceptation)



"*Salut Sami. Je vais au cinéma. Tu viens avec moi?*

-*Non, merci, Je vais au Luxembourg. Il y a l'expo de photos d'Arthus-Bertrand.*" (refus)

5.3.1.2.10. Accord / Désaccord (Modalité Élocutive)

Le locuteur présuppose qu'on lui a demandé d'exprimer s'il approuve ou non la vérité d'un propos (tenu par un autre) et il répond négativement ou positivement en ayant part à la validation de la vérité. Nous pouvons voir des nuances spécifiées : *Je suis tout à fait d'accord* (accord totale), *Disons que je suis globalement d'accord* (accord approximatif), *Je ne suis pas tout à fait d'accord...* pas sur tous les points (accord / désaccord rectificatif). Suivons les verbes et périphrases verbales explicites :

“ Je suis d'accord /pas d'accord avec...”

“(Hors de “oui et non”) Certes, bien sûr, bien entendu, tout à fait, absolument pas, pas du tout, certainement pas, sûr que oui / non, je n'en disconviens pas (“oui, mais...” qui annonce une objection).”

À certains moments, un geste de la tête ou une mimique est suffisant pour exprimer cette modalité.



“Mais oui, oui...” “Ah! oui, oui...”



“Ah! Oui, c'est vrai!” “D'accord, alors un melon, un kilo de...”

“Bien sûr, elle est dans mes cours.” “D'accord, on va chez elle!”

“Bien sûr, je le connais.”

“Pas du tout, je ne travaille pas.” (désaccord)

5.3.1.2.11. Déclaration (Modalité Élocutive)

Le locuteur a un savoir et il présume que l'interlocuteur ignore ou doute de la vérité de ce savoir. Ce savoir se trouve dans sa vérité concernant la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. Voyons les verbes et périphrases verbales explicites :

L'aveu : "J'avoue que *j'aurais pu venir plus tôt.*"

"Je confesse *mon impuissance à résoudre ce problème.*"

"Confidence pour confidence, moi *non plus je ne l'aime pas.*"

"Je reconnais que *je n'ignorais pas cette affaire.*"

La Révélation : "Je vais révéler *le dessous de cette affaire.*"

"Je dévoilerai *en temps voulu les potaux roses.*"

"Je vais dire ce que je sais."

L'affirmation : "Je prétends que *personne ne peut s'évader d'ici.*"

"Je soutiens que *cette solution est la meilleure.*"

La Confirmation : "Je suis témoin qu'*elle est sortie à 8 heures.*"

"J'atteste que *ce qu'il a dit est la pure vérité.*"

Configuration implicite:

Si le contexte permet, tout énoncé peut avoir l'effet de déclaration :

- "*J'ai eu tort*" (auto-accusation- aveu)
- "*C'est lui, je vous le dis maintenant*" (révélation)
- "*Personne ne peut s'évader d'ici*" (affirmation)
- "*Il a dit la vérité,*
- "*Oui, il a dit la vérité*" (répétition-confirmation)



“Je suis crevé, marcher, c’est dur.”(affirmation)

“Ils ont déclaré qu’ils trient les déchets.”(confirmation)

“Mon oncle tient une crêperie. C’est le roi de la crêpe!”(affirmation)

“Moi, je ne crois pas à l’horoscope.”(aveu)

“Un nouveau est arrivé en classe en plein milieu du cours de physique.”(confirmation)



“Mais si... Je t’aime...” (aveu)

“Je m’inscris à l’université, je vais faire des études de théâtre à Paris.”(affirmation)

5.3.1.2.12. Proclamation (Modalité Élocutive)

Le locuteur fait exister un acte, à cet instant-là il profère un mot décrivant cet acte. Le locuteur se donne une position institutionnelle et cette position lui donne une autorité à faire que la parole soit acte. Observons les verbes et périphrases verbales explicites:

- “Je déclare *la séance ouverte.*” (un président de séance)
- “Je proclame *que sera dorénavant obligatoire le contrôle à la sortie des écoles.*” (un maire)
- “Je déclare *solennellement que nous tiendrons jusqu’au bout.*” (Un responsable ou délégué d’une autorité)

Configuration implicite : Les mots inscrits dans un rituel peuvent devenir l’indice de cette modalité.

- “*Bon, commençons les débats.*” (le président de séance)
- “*Et voilà! J’ai dit!*” (après un discours solennel)



“Voici ton dossard!”

“Nous cherchons des jeunes motivés car ce travail est plus difficile qu’il ne paraît.”



“Je suis actuellement devant les marches du Palais des Festivals. Nous attendons les résultats et comme vous l’entendez l’excitation est à son comble...”

5.3.1.3. Modalités Délocutives

Les énoncés se présentent à la vue sous la forme impersonnelle car ni *le locuteur* ni *l'interlocuteur* ne sont présents dans l'acte d'énonciation. À la suite d'un acte délocutif, l'interlocuteur n'est pas dans l'obligation de réagir et le locuteur a la possibilité de garder la parole. Prenons ces énoncés comme exemple:

- "*Il est certain que ce n'est pas simple*"
- "*Il est possible qu'il vienne*"
- "*Il a dit qu'il viendrait*"
- "*C'est médiocre*"

Charaudeau (1992) nous renseigne que "l'interlocuteur ne pourrait expliciter sa position pas plus que le locuteur dans l'acte d'énonciation car l'énonciation dit que le propos existe *en soi*" (p. 575).

5.3.1.3.1. Assertion

Selon Robert Illustre (2013) "l'assertion" est "une proposition que l'on avance et que l'on soutient comme vrai" (p. 124). Pourtant nous prenons dans notre étude non pas la véracité du propos (*François va participer à la fête*) mais *la manière de présenter* la vérité du propos (*C'est certain*). Donc, ces deux modalités (l'assertion du propos et l'assertion de la modalisation) s'unissent dans l'acte d'énonciation (*Il est certain que François va participer à la fête.*).

Appartenant au "délocutif" l'assertion est indépendante du locuteur et de l'interlocuteur. Cette modalité dont nous parlons ici se caractérise en plusieurs modèles. À la plus grande partie des modalités de l'élocutif, nous voyons que la responsabilité du locuteur disparaîtra.

Tableau 9

Assertion et Configuration

ÉLOCUTIF		DÉLOCUTIF
MODALITÉS		ASSERTIONS ET CONFIGURATION
Constat et Savoir	Constatation:	“Il est admis (de notoriété publique) que...” “Il est visible que...”, “Il est remarquable que...”
Opinion-Conviction	Évidence:	“Il est évident que...”, “Il est vrai que...”, “Il est certain que...”, “Le fait est que...”, “Il est incontestable que...”, “Évidemment”, “Effectivement”, “Certainement”, etc.
Opinion-Supposition	Probabilité:	(forte) “Il est probable que...”, “Probablement”, “Vraisemblablement”, “Sans doute” (moyenne) “Il se peut que...”, “Peut-être que...”, “Il est possible que...”, “Il peut se faire que...”, “Il doit être...” (faible) “Il est douteux que...”, “Il est très peu probable que...”, “Il y a peu de chances pour que...”
Appréciation favorable Défavorable	Appréciation: Favorable: Défavorable:	“Il est satisfaisant que...”, “Il est bien de...” “Il est réjouissant de...”, “Il est appréciable de...”, “Il est heureux de...”, “Il est admirable de...” “Il est décevant de...”, “Il est triste de...”, “Il est dommage que...”, “Il est malheureux que...”
Obligation	Obligation:	“Il faut que...”, “Il est obligatoire de...”, “Il est nécessaire de...”, “Il est indispensable de...”, “Il est interdit (défendu) de...”, “Il n’y a qu’à...”, “Il convient de...”
Possibilité (de faire)	Possibilité: (de faire)	“Il est possible de (faire)...”, “C’est faisable”
Vouloir-Souhait Vouloir-Exigence	Souhait: Exigence:	“Il est souhaitable de...” “Il est exigé de...”, “C’est exigible”
Acceptation (Refus)	Acceptation: Refus:	“Il est acceptable de...” “Il n’est pas acceptable de...”
Déclaration-Aveu Affirmation-Confirmation	Aveu: Confirmation:	“C’est avouable” “Il est vrai que...”, “Il est certain que...”, “Il est exact que...”, “Il est juste de dire que...”

Adapté de "Grammaire du sens et de l'expression", Charaudeau, P., 1992, p. 620, Paris : Hachette Livre.

Configuration explicite : Cet aspect de conformation est assuré par des adjectifs en général, en –able, -ible dans des tournures à forme personnelle ou impersonnelle:

- "C'est bien de *l'avoir dit*."
- "Il est dommage de *conduire d'une telle façon*."

Conformément à la valeur de la modalité, ces tournures sont suivies de l'infinitif, l'indicatif ou du subjonctif:

- "Il est obligatoire de *composter son billet avant de prendre le train*."
- "Je suis sûr qu'*il réussira à l'examen*."
- "Il est probable qu'*il vienne me voir*."

De la même façon, on peut marquer cette confirmation par des adverbes: *évidemment, probablement, effectivement, obligatoirement, heureusement, sans doute, sans conteste, etc.*
"*Il travaille effectivement*."



"Il faut encore travailler pour demain." (obligation)

"Il vaut mieux ne pas contrarier les astres avant un examen." (obligation)

"C'est vrai que tu as l'air fatigué." (opinion/évidence)

"C'est juste que l'énergie produite grâce au vent est extraordinaire." (affirmation)

"Heureusement que nous n'avons pas fait enregistrer nos bagages, sinon nous serions en retard."

"Il est possible de tout voir tu sais" (possibilité)

"Il faut s'organiser!" (obligation)

"Il est évident que cette pièce sera courte." (évidence)

"Je suis sûre que du coup on ne va pas s'ennuyer."

"Il faut qu'il soit génial."

"Il est important de chanter en langue française."

Dans la configuration implicite, les mimiques, l'intonation ou les hésitations peuvent évoquer et marquer la modalité d'assertion.

5.3.1.4. Analyse de Modalité d'Énonciation et d'Énoncé Dans Les Manuels Vite et Festival

Dans la mesure où notre étude nous permet d'acquérir une meilleure acquisition, nous distinguerons la mise en place d'une observation qui nous conduit à réfléchir sur la grande diversité des actes de base (actes locutifs) et les spécifications de ces actes.

Dans notre activité qui a une fonction de susciter des commentaires, nous donnerons lieu à une série d'explications révélatrices et par là, nous allons essayer de clarifier l'exposé suivant. Nous allons tirer des phrases exemplaires sur lesquelles nous arriverons aux résultats à partir de la position du locuteur, de l'interlocuteur et de son propos selon les conditions de l'acte de communication. Nous allons évaluer l'utilisation des modalités sous les principes de la *Modalisation*. Notre premier exemple tiré du manuel *Vite1-Niveau A1*.

Unité 5

Quelle journée !

1 Écoute et lis.

Maman Nabil, au lit !

Nabil Oui, maman... je suis au téléphone avec Marion ! (à Marion :) Il est tard et demain, je me lève à sept heures.

Marion Moi aussi. Ensuite, je me douche et je prends mon petit-déjeuner.

Nabil Moi, à huit heures moins le quart, je prends mon vélo et je vais au collège. Et toi ?

Marion J'arrive au collège à huit heures. À midi, je mange à la cantine. Après les cours, je rentre à la maison, je goûte et je fais mes devoirs.

Nabil Et après, tu fais quoi ?

Marion Le soir, je dîne avec mes parents à sept heures et demie. Je prépare mon sac et je regarde un peu la télé. Je me couche à neuf heures et demie.

Nabil Tu fais du sport le mercredi après-midi ?

Marion Je vais à la piscine ou je joue au tennis.

Nabil Et le week-end ?

Marion Je me repose.

Nabil Moi, le dimanche matin, parfois je joue à l'ordinateur, et l'après-midi, je joue au foot avec mes copains. Je fais aussi mes devoirs.

Marion Et le samedi soir ?

Nabil Je vais souvent au cinéma.

Maman Nabil ! Il est dix heures moins vingt !

Nabil Oui, oui, maman... je me couche ! Bonne nuit Marion !

Marion Bonne nuit !



2 Choisis : V (vrai), F (faux) ou ? (on ne sait pas).

	V	F	?
1 Nabil se lève à 7 heures.	☒	☐	☐
2 Il prend son petit-déjeuner avec ses copains.	☐	☐	☐
3 Il va au collège à vélo.	☐	☐	☐
4 À midi, Nabil mange avec sa mère.	☐	☐	☐
5 Marion dîne avec sa mère et son père à huit heures et demie.	☐	☐	☐
6 Le samedi et le dimanche, Nabil travaille.	☐	☐	☐

3 Classe par ordre chronologique les activités de Nabil et Marion.

1 ☐ Je goûte.	5 ☐ Je me douche.
2 ☐ Je m'habille	6 ☐ Je mange.
3 ☒ Je me couche.	7 ☐ Je dîne.
4 ☐ Je me lève.	8 ☐ Je prends mon petit-déjeuner.

58 cinquante-huit

Figure 4. Quelle journée. Adapté de "Vite 1", Crimi, A. M., & Hatuel, D., 2011, p. 58, Recanati : Eli

La partie dont nous parlerons s'adresse à l'activité de compréhension orale et écrite. Notre caractère du dialogue Nabil parle au téléphone avec Marion et lui raconte comment se passent ses journées.

Le dialogue commence par l'appel de la mère de Nabil. Notre locuteur est "la mère de Nabil" et dans cet énoncé Nabil est l'interlocuteur. Le locuteur impose l'action à réaliser d'une manière comminatoire avec une intonation injonctive: "*Nabil au lit!*". Le sujet parlant, le locuteur se donne un statut de pouvoir avec cette intonation qui rend son énoncé comme une "*injonction masquée*". Maintenant que Nabil est le locuteur et il répond à sa mère dans son énoncé: "*Oui, maman...*". Le locuteur discrimine son interlocuteur en la désignant par un terme qui représente le degré de familiarité "*maman*" et il répond à l'*interpellation* de son interlocuteur.

Dans son retour au téléphone avec Marion, Nabil est encore une fois le locuteur et dans son énoncé, il pose l'action à faire dont la réalisation dépend de lui seul sous la pression des règles obligatoires qu'il donne à lui-même. De l'ordre utilitaire (recherche d'un but) locuteur avec une *obligation interne* rapporte son énoncé: "*Il est tard et demain je me lève à sept heures.*". En lui répondant, Marion exprime son *accord* avec son propos "*Moi aussi...*".

Dans un autre énoncé, Nabil, le locuteur demande à son amie de dire ce qu'elle fait pour acquérir une information par une forme *interrogative*; "*Et après, tu fais quoi?*" la demande d'identification sur l'action ou "*Tu fais du sport le mercredi après-midi?*" sous la forme d'assentiment.

La mère de Nabil revient à la scène comme locuteur et Nabil est son interlocuteur. Locuteur, à son *interpellation* par une identification en propre "*Nabil!*" et le locuteur continue son énoncé par une menace pour notre interlocuteur qu'on peut interpréter comme un *avertissement* "*Il est dix heures moins vingt!*" (ça veut dire c'est le temps de se coucher) et interlocuteur, Nabil en disant "*Oui, oui, maman... Je me couche!*", il exprime son accord sous la forme d'*acceptation*.

Unité 9

Vive les vacances !

1 Écoute et lis.

Caroline Enfin, c'est les grandes vacances !

Lucas Ah ouais !

Nathalie Qu'est-ce que vous allez faire ?

Caroline Moi, en juillet, je pars avec mon père en voiture dans les Pyrénées. Je vais faire de la rando.

Nabil Moi, je vais au Maroc, chez ma grand-mère.

Patricia Tu vas prendre l'avion ?

Nabil Mais non ! On part en voiture et on prend un bateau à Algésiras, en Espagne.

Patricia Moi, je vais en Espagne en train avec mes parents. Ma mère veut visiter Madrid et Séville.

Caroline Et toi, Lucas, qu'est-ce que tu vas faire ?

Lucas Avec un copain on va aux parcs d'attractions, au ciné et on va faire du vélo. Et toi Nathalie, où tu vas ?

Nathalie En août, je vais en voiture chez mon oncle et ma tante, ils habitent à la campagne.

Caroline Bon, qu'est-ce qu'on fait maintenant ? On va à la plage à vélo ?

Nabil Oui ! Allez ! On va faire du surf ?

Patricia Et toi, Nathalie, tu viens avec nous ?

Nathalie Plus tard. Je prends le bus. On se retrouve à quatre heures, à la plage ?

Patricia D'accord ! À plus !



Bon à savoir !
les grandes vacances = les vacances d'été

2 Vrai (V) ou faux (F) ?

	V	F
1 Les amis parlent des vacances d'hiver.	☐	☒
2 Caroline va dans les Pyrénées.	☐	☐
3 Nabil va au Maroc.	☐	☐
4 Lucas va aux parcs d'attractions.	☐	☐
5 Nathalie va en Espagne.	☐	☐
6 Patricia va chez son oncle.	☐	☐
7 Nathalie prend le train pour aller à la plage.	☐	☐
8 Le rendez-vous à la plage est à 18h.	☐	☐

3 Maintenant, corrige les affirmations fausses.

1 Les amis parlent des vacances d'été.

102

cent deux

Figure 5. Vive les vacances. Adapté de "Vite 1", Crimi, A. M., & Hatuel, D., 2011, p. 102, Recanati : Eli

Dans cette activité collective de compréhension orale et écrite, les personnages parlent de leurs projets pour les vacances d'été.

Le soulagement (l'appréciation favorable) de Caroline fait la première partie de ce dialogue. Caroline dévoile son sentiment de bonheur et de joie au moyen d'un jugement favorable sous la forme exclamative "*Enfin, c'est les grandes vacances!*". Et ses amis expriment leurs euphories clairement et de façon collective et exclamative "*Ah ouais!*".

Avec sa question Nathalie, le locuteur de ce propos, dénonce sa lacune d'informations (*interrogation*), "*Qu'est-ce que vous allez faire?*" en demandant aux interlocuteurs de dire ce qu'ils vont faire? Et avec une autre question d'assentiment Patricia continue à questionner ses amis sur leurs projets: "*Tu vas prendre l'avion?*" et le locuteur, Patricia impose à leurs amis de répondre, l'interlocuteur, Nabil répond et il annonce son opposition à cette question d'assentiment en révélant son *désaccord* "*Mais non!*".

La parole est à Caroline qui demande à ses amis de quoi faire, "*Qu'est-ce qu'on fait maintenant?*" (*interrogation*), fait une *proposition masquée* sous la forme de question: "*On va à la plage à vélo?*". L'interlocuteur de cet énoncé est le bénéficiaire de cette activité. Nabil prend la parole et montre son *acceptation* favorablement à cette demande de faire "*Oui! Allez!*". Nathalie pose dans son énoncé une autre *proposition* sous la forme d'*interrogation* "*On se retrouve à quatre heures, à la plage?*". Et Patricia met en parole son *accord* en disant "*D'accord! À plus!*".

Pour une compréhension minimale, nous continuons à examiner nos exemples par la méthode Vite 2.

Unité 5



Défense d'entrer !

1 Écoute et lis.

Nabil Tu crois qu'on peut utiliser l'ordi de ta sœur ?

Théo Mais oui, ne t'inquiète pas. Elle est chez Patricia.

Nabil Elle est désordonnée ta sœur ! Il y a des feuilles partout !

Théo Je sais, ... mais je te conseille de ne pas toucher à ses affaires.

Nabil Où est la souris ?

Théo Regarde derrière l'écran. Allez, allume l'ordi et l'imprimante. Tu n'as pas envie de lire tes mails ?

Nabil Si, mais il faut taper un mot de passe pour entrer.

Théo Ah, je le connais, c'est le prénom de son copain.

Nabil Et qui c'est ?

Théo Devine. N, a, b, i, l.

Nabil Mais, c'est moi !

Théo Maintenant, entre ton mot de passe pour lire tes mails et valide.

Nabil Attends, j'entre ma date de naissance et j'ouvre mes mails.

Théo Prends du papier pour imprimer. Moi, je surveille à la fenêtre. Elle arrive ! Vite, rangeons ses affaires et éteignons l'ordi.

Caroline Encore dans ma chambre ! Sortez d'ici tout de suite !

Nabil Salut, Caroline...

Caroline Maman, les deux monstres sont dans ma chambre !

Théo Nabil, viens, il faut encore travailler pour demain.

2 Dis si les affirmations sont vraies (V) ou fausses (F).

	V	F
1 Caroline n'est pas à la maison.	☒	☐
2 Théo et Nabil sont dans la chambre de Théo.	☐	☐
3 Caroline adore quand Théo entre dans sa chambre.	☐	☐
4 Théo et Nabil veulent naviguer sur Internet.	☐	☐
5 Théo ne sait pas comment entrer dans l'ordinateur de sa sœur.	☐	☐
6 Nabil ouvre les mails et Théo regarde par la fenêtre.	☐	☐
7 Caroline arrive quand Théo est en train d'imprimer les mails.	☐	☐
8 Quand Caroline voit son frère et Nabil, elle est furieuse.	☐	☐

58

cinquante-huit

Figure 6. Défense d'entrer. Adapté de "Vite 2", Crimi, A. M., Blondel, M. & Hatuel, D., 2011, p. 58, Recanati : Eli

Nabil et Théo sont dans la chambre de la soeur de Théo. Les deux garçons utilisent l'ordinateur de Caroline mais sans permis.

Nabil, notre locuteur pose son énoncé à son copain Théo, l'interlocuteur, sous la pression de défense d'utiliser l'ordinateur de sa soeur, "*Tu crois qu'on peut utiliser l'ordi de ta soeur?*" en forme de *l'interrogation*, mais le verbe pouvoir nous explicite une interdiction qui attire notre attention à une *autorisation masquée*. Le locuteur, Nabil a envie de savoir s'ils ont le droit d'utiliser ou s'ils ont le droit d'exécuter cette action.

En répondant à cette demande de son copain, l'interlocuteur Théo prend la parole et il devient locuteur. D'une manière impérative (*l'autorisation*), en situation d'incitation à agir, Théo pose son énoncé à son interlocuteur Nabil: "*Mais oui, ne t'inquiète pas.*". Avec sa réponse "*Mais, oui,*" Nabil répond également à la demande de faire de son copain et il explicite son *accord* fortement.

Comme locuteur, Nabil dans un autre énoncé, *juge négativement* que l'acte de Caroline est mauvais, "*Elle est désordonnée ta soeur! Il y a des feuilles partout.*". Il révèle sa décision de justice qui condamne le comportement de Caroline. Il se donne ce droit de juger une personne moralement. Et avec cette présupposition reconnue par Théo, comme locuteur, en ayant la connaissance, Théo révèle son *savoir* "*Je sais...*".

Théo se donne un pouvoir de savoir, peut-être par l'expérience, il veut lui éviter une situation défavorable et il laisse son copain libre de se servir de cette proposition avec son énoncé de *suggestion* "*... mais je te conseille de ne pas toucher à ses affaires.*".

Nous tombons sur beaucoup d'exemples de *l'interrogation* et *l'injonction* dans ce type de contexte (dialogue) comme la question de Nabil demandant de savoir l'espace: "*Où est la souris?*". La réponse *injonctive* de Théo le suit. L'interlocuteur, Théo est dans l'obligation de répondre. Il enjoint à son interlocuteur de faire l'action: "*Regarde derrière l'écran. Allez, allume l'ordi et l'imprimante.*".

Théo prend le rôle de locuteur et il demande à son interlocuteur Nabil de faire cette action au profit de lui-même, "*Tu n'as pas envie de lire tes mails?*". Dans cet énoncé celui qui fait la *proposition* est Théo mais celui qui l'acceptera, c'est Nabil. Alors, la réalisation de cette action dépend de l'interlocuteur, c'est à dire ça dépend de Nabil. Nabil est en situation de *refuser* ou *accepter* cet acte. Nous voyons un autre exemple sous forme d'interrogation d'assentiment qui attend un accord ou un refus.

Alors Nabil adresse sa validation à son interlocuteur Théo en disant “*Si, mais...*” et sous la pression d’une *obligation externe* qui est la raison de son agir, il formule son énoncé à partir des locutions impersonnelles: “*Si mais, il faut taper un mot de passe pour entrer.*”.

À son tour, Théo révèle l’information non exposée d’avance mais reconnue dans son existence par la disposition de *savoir* “*Ah je le connais, c’est le prénom de son copain.*”. À la question de Nabil “*Qui c’est?*”, Théo répond “Devine, N, a, b, i, l.” en lui demandant avec une intonation et une forme impérative (injonction), d’essayer de trouver le mot en lettres et lui, le locuteur, Théo l’explicite par la *révélation*, une des variantes de la déclaration. De la même façon, par la voie d’une autre variante de la déclaration, avec la *confirmation* Nabil justifie l’énoncé de son locuteur avec une intonation déclarative “*Mais, c’est moi!*”.

Continuons notre histoire par l’avertissement de Théo. Pour la dégradation du risque de la situation, parce que tous les deux en ont peur, Théo (locuteur) avertit Nabil (interlocuteur) : “*Moi je surveille à la fenêtre. Elle arrive!*”. L’énoncé dont nous parlons sans verbe de modalité décrit un fait susceptible d’une menace pour l’interlocuteur.

De temps en temps, nous pouvons voir les modalités susceptibles de transparaître sous des formes appartenant à d’autres modalités. Le contexte nous emmène à interpréter cet énoncé en forme d’injonction: “*Vite, rangeons ses affaires et éteignons l’ordi.*”. Comme une modalité d’*obligation*, sans le verbe de modalité, cet énoncé nous laisse penser que l’interlocuteur est dans une situation à accomplir l’action. Parce qu’il s’agit d’un autre que le locuteur ayant le pouvoir de donner un ordre au locuteur.

Voyons un autre exemple de modalité masquée. Dans son énoncé Caroline dit “*Encore dans ma chambre!*”, avec une intonation étonnante, notre locuteur pose son énoncé mais sans verbe de modalité. Nous pouvons le récrire par une autre expression d’*autorisation* niée “*Vous n’êtes pas autorisé à entrer dans ma chambre.*”.

Dans cet énoncé de modalité d’injonction “*Sortez d’ici tout de suite!*” en se donnant l’autorité absolue, Caroline (locuteur), donne une obligation de faire à Nabil et à Théo. Les interlocuteurs, Nabil et Théo n’ont pas d’alternative. Elle met fin à cette situation de communication en faisant appel à sa mère par un terme d’identification de familiarité de la modalité d’*interpellation* “*Maman, les deux monstres sont dans ma chambre!*”.

Maintenant que nous allons reprendre un autre dialogue qui nous fournit de bonnes connaissances à partir de *Vite 2*.

Unité 9

Vacances au vert



1 Écoute et lis.

Lucas Salut, Théo !

Théo Salut ! On y va ?

Lucas D'acc ! Mais Caroline, Nabil, Nathalie et Patricia ne sont pas encore arrivés. On n'est pas loin du Mont Blanc. Regarde, c'est magnifique !

Théo Oui. Mais moi, je suis crevé. Marcher, c'est dur !

Lucas Pourquoi ? Qu'as-tu fait pendant ces quinze jours ?

Théo J'ai fait du jardinage en Provence chez mes grands-parents avec des copains pour gagner un peu d'argent de poche.

Lucas Oh ! Mais, quand est-ce que tu es parti pour la Provence ?

Théo Juste après la boom de Caroline pour fêter le dernier jour de collège. Caroline est partie avec nous.

Lucas Et qu'est-ce que vous avez fait exactement ?

Théo On a bossé dur ! On a nettoyé les allées, arraché des mauvaises herbes, taillé des branches d'arbres, arrosé les fleurs, planté des rosiers, coupé l'herbe, nettoyé l'eau des fontaines... L'ambiance était très chouette entre nous. On a bien mangé ! C'est ma grand-mère qui a cuisiné avec l'aide de Caroline.

Lucas Il doit être beau ce jardin !

Théo Oui, il est très grand. C'est fantastique, il y a des fleurs super-belles. Ils ont aussi des animaux : des poules, des lapins, des oies...

Journal des Jeunes de la ville de Saint-Rémy de Provence
Petites Annonces – Travail : Offres
 Tu es un/une ado ! Tu aimes vivre au grand air. Sais-tu que tu peux faire du jardinage à Saint-Rémy de Provence, à seulement 18 kilomètres de la gare TGV d'Avignon ? Comme ça, tu peux gagner de l'argent et apprendre le français ! Mais aussi, connaître d'autres ados qui peuvent venir te voir dans ton pays. Tu peux aussi rêver, le soir, en regardant les magnifiques champs de lavande.
Infos : 0033 04 7845527

Bon à savoir !
bossier (fam.) = travailler
boom = fête entre adolescents
chouette = sympathique

102

cent deux

Figure 7. Vacances au vert. Adapté de "Vite 2", Crimi, A. M., Blondel, M. & Hatuel, D., 2011, p. 102, Recanati : Eli

Lucas et Théo parlent de leurs vacances.

Lucas, le locuteur pose son énoncé mais sans verbe de modalité, nous pouvons l'interpréter comme un *constat*: "*D'ac! Mais Caroline, Nabil, Nathalie et Patricia ne sont pas encore arrivés. On n'est pas loin du Mont Blanc.*". Théo, l'interlocuteur de cet énoncé n'est pas impliqué dans la situation de communication et il reste témoin du constat.

Théo, le locuteur veut que Lucas (le témoin de la déclaration du locuteur) sache cet acquis: "*Oui, mais moi, je suis crevé. Marcher, c'est dur!*". Tout de même Lucas révèle son ignorance et il demande de dire à Théo par une forme *interrogative*. Sa demande d'identification porte sur la cause, l'action et le temps: "*Pourquoi? Qu'as-tu fait pendant ces quinze jours?*", "*Quand est-ce que tu es parti pour la Provence?*".

Dans son propos, Théo exprime son *appréciation*, son jugement favorable par une forme autre que des verbes de modalité, le texte nous amène à sous-entendre quel est son sentiment avec cet énoncé "*L'ambiance était très chouette entre nous. On a bien mangé!*".

Dans un autre énoncé le locuteur, Lucas évalue son propos par un point de vue interne "*Il doit être beau ce jardin!*". Son opinion se spécifie en supposition et il manifeste son attitude de croyance, sans verbe de modalisation mais ça peut correspondre à la modalité de l'*opinion*. En revanche, Théo explique son *accord* en révélant son sentiment d'affection portant une *appréciation* favorable: "*Oui, il est très grand. C'est fantastique, il y a des fleurs super-belles.*".

Dans cette même série de livre Vite 3, il s'agit de la même observation marquant une gradation selon une progression de sens croissante.

Unité 5

1 Écoute et lis.

Le jeudi après-midi chez Tom.

Clara Regardez la première page du journal !

Tom Qu'est-ce qu'elle dit ?

Clara Elle dit qu'on a volé Coquelicots hier au musée d'Orsay !

Léa Fais voir l'article !

Clara Tiens, lis !

Que s'est-il passé hier ?



Vol de tableau au musée d'Orsay

On a volé le célèbre tableau « Coquelicots » de Monet hier au musée d'Orsay. La police a ouvert une enquête.

Hier vers 15 heures trente, alors que des visiteurs quittaient la salle 35, deux individus avec une cagoule sur la tête ont volé *Coquelicots* de Monet. Après la sortie des visiteurs, pendant que l'un surveillait la porte, l'autre a décroché le tableau. L'opération n'a duré que quelques minutes et les cambrioleurs ont fui par une des fenêtres du musée où une corde pendait jusqu'au sol. C'est un des chefs d'œuvres de l'impressionnisme français qui vient de disparaître. La police s'interroge sur le mobile d'un tel vol. En effet, on ne peut pas vendre un tableau aussi connu sur le marché de l'art. La police a ouvert une



enquête. Les caméras ont enregistré toute la scène mais on n'a pas encore identifié les deux voleurs. La police recherche des indices parmi les visiteurs du musée pour faire un portrait-robot.

Léa Mais c'est quand on y était ! On l'a vu ce tableau !

Clara Mais oui, c'est celui qui nous plaisait tant ! C'est le tableau peint par Monet en 1873.

Tom Regardez, il y a une enquête. À propos, vous ne vous souvenez pas de deux types bizarres avec des cagoules à la main ?

Omar Oui, je les ai remarqués. Des cagoules en cette saison, ça ne me semblait pas normal. Ce sont eux les coupables !

Tom Vite, il faut aller au commissariat !

Bon à savoir !

la cagoule = sorte de bonnet qui recouvre tout le visage ne laissant voir que les yeux

le mobile = motif

le coupable = responsable

le portrait-robot = portrait d'un individu recherché dans une enquête

le commissariat = endroit où le commissaire de police travaille

Figure 8. Que s'est-il passé hier? Adapté de "Vite 3", Crimi, A. M., Pacitto, E. & Hatuel, D., 2011, p. 58, Recanati : Eli

Dans cette activité de compréhension orale et écrite, Clara et ses amis lisent un journal et ils découvrent que le tableau qu'ils ont admiré quelques jours avant au Musée d'Orsay a été volé.

La conversation entre Clara et Tom commence par l'énoncé de *l'injonction* de Clara (le locuteur). Elle somme son interlocuteur Tom et les autres de regarder le journal: "*Regardez la première page du journal!*". Tom pose son énoncé interrogative pour acquérir l'information en révélant son ignorance: "*Qu'est-ce qu'elle dit?*". Léa se précipite de voir le nouvel. Elle pose son énoncé en forme d'*injonction* et il explicite son *exigence* dans cette situation de manque. Il a la volonté de bien voir l'article duquel on parle: "*Fais voir l'article!*".

Après avoir lu l'article, Lea observe d'une manière objective ce fait. Elle le décrit sans verbe de modalité mais correspondant à la modalité de *constat* : "*Mais c'est quand on y était! On l'a vu ce tableau!*" et Clara contribue à la validation de Lea et elle exprime son *accord* "*Mais, oui ...*". Elle continue en qualifiant leurs avis à l'égard de valeur de l'esthétique propre à elle-même sous une forme exclamative: "*C'est celui qui nous plaisait tant!*". De même, Clara suppose que leurs amis ignorent ce savoir, elle *déclare* le savoir qu'elle possède en lisant l'article: "*C'est le tableau peint par Monet en 1873.*".

Tom donne une information pour rendre ses amis (les interlocuteurs) au courant du *savoir*. Ce savoir est reconnu dans son existence. À partir d'une forme impérative d'*injonction*, il pose son énoncé: "*Regardez, il y a une enquête.*". Sans interrompre, il demande à ses amis (les interlocuteurs) de dire, de confirmer l'information à arriver dans son énoncé de forme *interrogative* (par la demande d'assentiment): "*Vous ne vous souvenez pas de deux types bizarres avec des cagoules à la main?*". Omar révèle sa *déclaration de confirmation* à la demande de Tom: "*Oui, je les ai remarqués.*". Il partage son opinion par une des variantes à l'intérieur de *l'opinion*, par la supposition d'une certitude moyenne en ajoutant son *jugement d'accusation*: "*Des cagoules en cette saison, ça ne me semblait pas normal. Ce sont eux les coupables!*".

Tom explicite un fait à réaliser qui dépend du locuteur en tenant compte d'une valeur éthique de l'*obligation interne*: "*Vite, il faut aller au commissariat! (parce que nous sommes témoins de cet acte)*".

Nous maintenons notre action d'observer afin de mieux connaître notre procédé d'investigation.

Unité 9

Il était une fois...



1 Écoute et lis.

Romane Oh là, là ! Cette nuit, j'ai fait un cauchemar atroce.

Rébecca Ah bon ? Qu'est-ce qui se passait ?

Romane J'étais dans une grande ville en haut d'une tour...

Rébecca Oui... on va à Paris dans quelques jours. Tu as rêvé de la tour Eiffel ?

Romane Je crois que c'est ça. Mais, j'étais très angoissée.

Rébecca Moi, quand je pense à ce voyage, j'éprouve une immense joie.

Romane Moi aussi, je suis contente... C'est juste que j'ai lu le polar que tu m'a prêté.

Rébecca Il t'a fait peur ?

Romane Oui ! Et même plus ! Il est affreux ! L'homme qui court pendant tout le chapitre 2, c'est terrible. Et puis, j'étais furieuse contre le détective qui fait mal son travail. Je ne veux plus le lire, je te le rends.

Rébecca Mais enfin, ce n'est qu'une histoire. Finis-le !

Romane Non, si tu ne le prends pas, je le jette.

Rébecca Et bien, quant à moi, je n'aime pas trop ton roman d'amour. Il m'a fait ressentir une tristesse infinie. Je préfère encore lire un conte ou des fables, c'est plus amusant.

Romane Bon, ben, je crois que nous n'avons pas les mêmes goûts littéraires...

Rébecca Nous aimons au moins toutes les deux les BD !

Romane Oui, c'est ça !

Bon à savoir !

le cauchemar = mauvais rêve
le polar = livre policier
le détective = qui conduit une enquête
le conte = récit court de faits imaginaires
la fable = récit allégorique d'où l'on tire une moralité

102
cent deux

Figure 9. Il était une fois. Adapté de "Vite 3", Crimi, A. M., Pacitto, E. & Hatuel, D., 2011, p. 102, Recanati : Eli

Dans cette activité, Romane raconte à Rebecca le cauchemar qu'elle a fait à cause du livre qu'elle a lu. Elles critiquent ensuite des livres.

La causerie entre ces deux jeunes filles commence par l'explicitation de Romane qui a un effet de *déclaration* dans son énoncé: "*Oh là là! Cette nuit j'ai fait un cauchemar atroce.*" Rébecca, par son ignorance, demande à son interlocuteur l'information de l'action (*interrogation*): "*Ah bon? Qu'est-ce qui se passait?*".

À la suite de la narration de Romane, Rébecca pose, avec une petite explication, une demande d'assentiment par l'*interrogation* pour rendre plus certain ce qu'elle suppose: "*Oui, on va à Paris dans quelques jours. Tu as rêvé de la tour Eiffel?*". Quand elle donne son *opinion*, Roman pose son propos qui est éloigné d'une croyance plus certaine ou plutôt sans certitude totale: "*Je crois que c'est ça.*". Quant à Rébecca, elle rend clair quel est son propre sentiment par un jugement *appréciatif*: "*Moi, quand je pense à ce voyage, j'éprouve une immense joie.*". Et à la fois Romane aussi laisse paraître son sentiment *appréciatif* de satisfaction: "*Moi aussi je suis contente...*".

En faisant disparaître la responsabilité du locuteur, dans cet énoncé, Roman donne lieu à une modalité *délocutif* (*confirmation*) dans l'évaluation de son propos: "*C'est juste que j'ai lu le polar que tu m'a prêté.*".

À la suite de la demande d'assentiment par l'*interrogation* de Rébecca: "*Il t'a fait peur?*", Romane qui est d'*accord*, dit qu'elle le trouve affreux. Elle exprime son *appréciation défavorable* par la variante de désespoir: "*Oui, et même plus! Il est affreux! ... Et puis j'étais furieuse contre le détective qui fait mal son travail.*" Elle continue en présentant son *refus* à la demande de l'accomplissement de l'acte de lire ce polar: "*Je ne veux plus le lire, je te le rends.*".

Ainsi, Rébecca rend visible son *appréciation défavorable* (*insatisfaction-déception*) dans son énoncé avec une *déclaration* (*aveu*): "*Je n'aime pas trop ton roman d'amour. Il m'a fait ressentir une tristesse infinie.*".

Avec une certitude moyenne, Roman explicite son *opinion* sur l'axe de supposition: "*Bon, ben, je crois que nous n'avons pas les mêmes goûts littéraires...*".

Rébecca, le locuteur émet son propos sous la forme *déclaration* (*d'affirmation*): "*Nous aimons au moins toutes les deux les BD!*". L'accord de son interlocuteur le suit "*Oui, c'est ça!*".

Dès maintenant, nous chercherons à obtenir des exemples du manuel *Vite 4 B1*.



Unité 5

On va au théâtre

1 Écoute et lis.

Laure Vous vous souvenez que ce soir, on va au théâtre, n'est-ce pas ?

Cathy (Enthousiaste) Oui !

Florent (Pas très content) Ouais... pourvu que ce soit court. Moi, si je peux, j'irai voir le match de foot à la place.

Cathy Oh, t'es nul ! Et de toute façon tu dois venir avec nous ! En plus, il est évident que cette pièce sera courte. On l'a lue en classe *La cantatrice chauve*.

Frédéric Oui, elle est super rapide à lire.

Laure Je suis sûre que du coup on ne va pas s'ennuyer.

Frédéric Vous vous rendez compte que cette pièce est jouée au théâtre de la Huchette depuis 1957 !

Cathy Oui, c'est incroyable ! On ne peut donc pas nier que c'est un succès.

Frédéric Je suis certain que l'on va rire.

Florent À condition que les acteurs soient en forme...

Cathy Ben, pourquoi ils ne le seraient pas ?

Florent Pour peu qu'ils en aient marre de toujours jouer la même pièce...

Cathy Mais, non, les comédiens alternent. Ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont sur scène... sans quoi ils deviendraient fous.

Anne Heu... je dois avouer que je ne me souviens pas de quoi ça parle *La cantatrice chauve*.

Laure Comme tout le monde le sait, ça ne parle de rien !

Anne Comment ça de rien ?

Cathy C'est de l'absurde... Tu te souviens du sous-titre de la pièce ? C'est « *Anti-pièce* ». Ionesco a eu l'idée de mettre l'une à la suite de l'autre les phrases les plus banales qui soient.

Frédéric Il faut qu'il soit génial !

Laure C'est en essayant d'apprendre l'anglais avec un manuel qu'il a eu cette idée. Il est resté stupéfait de voir que cette méthode ne présentait que des dialogues composés de phrases simples insérées dans un réseau de formules grammaticales.

Anne Oui, je me souviens ! Les personnages de Ionesco ont un langage automatique.

Laure Voilà. Sans cette absurdité, il ne pourrait pas dénoncer l'impossibilité de communiquer.

Cathy Bon, ben moi, maintenant, j'ai hâte de voir la mise en scène !

Bon à savoir !

en avoir marre = en avoir assez

alterner = faire quelque chose à tour de rôle

avoir hâte = être pressé de

-60 soixante

Figure10. On va au théâtre. Adapté de "Vite 4", Crimi, A. M., & Hatuel, D., 2011, p. 60, Recanati : Eli

Laure, Cathy, Florent, Frédéric et Anne vont au théâtre ce soir voir “La Cantatrice Chauve” d’Eugène Ionesco au théâtre de la Huchette.

Le locuteur, Laure demande à ses interlocuteurs, à ses amis, de révéler ce qu’ils savent “*Vous vous souvenez que ce soir on va au théâtre, n’est-ce pas?*” (*demande d’assentiment*). En acceptant ce que Laure vient de dire, Cathy adhère à la vérité du propos de Laure avec son accord enthousiaste “*Oui!*”.

Florent, avec une *appréciation* défavorable mimique, exprime qu’il le sait “*Ouais...*” (*accord*). Il révèle la situation qu’il espère voir “*Pourvu que ce soit court.*” (*souhait*). Florence joint, en posant dans son énoncé, une action à réaliser que notre locuteur a une tendance à accomplir cette action dont la réalisation ne dépend que du locuteur. Alors nous parlons de la *possibilité interne*: “*Si je peux, J’irai voir le match de foot à la place.*”.

Cathy (le locuteur) a le pouvoir de *juger* l’action de Florent (interlocuteur) ayant la responsabilité de ce qu’il fait, elle déclare sa réprobation en qualifiant Florence: “*Oh, t’es nul!*”. Cathy adjoint, par une modalité *délocutive* correspondant à la modalité d’opinion-evidence, en faisant disparaître la responsabilité d’elle-même (du locuteur): “*Et plus il est évident que cette pièce sera courte.*”. Frédéric met en valeur l’acte en révélant son *appréciation* favorable au regard de valeur utilitaire “*Oui, elle est super rapide à lire.*”.

Laure explicite son *opinion* par une attitude de croyance plus certaine qui est propre à elle-même: “*Je suis sûre que du coup on ne va pas s’ennuyer.*”. Cathy, ayant la connaissance sûre du savoir, fait une affirmation (*déclaration*), elle pose son énoncé qui a un effet de déclaration mais sans verbe de modalité: “*On ne peut donc pas nier que c’est un succès.*”.

Frédéric implique sa conviction (*opinion*): “*Je suis certain que l’on va rire.*”. Florent exprime son souhait dont la réalisation est possible grâce à une intervention surnaturelle: “*À condition que les acteurs soient en forme...*”. Après l’interrogation (*demande d’assertion*) de Cathy “*Pourquoi ils ne le seraient pas?*”, Florent fait sa *déclaration* d’affirmation: “*Pour peu qu’ils en aient marre de toujours jouer la même pièce...*”.

Cathy en s’opposant à la déclaration de Florent, exprime son *désaccord* “*Mais non, ...*”, et elle révèle (*déclaration*) le savoir qu’elle possède et son interlocuteur ignore: “*Ce ne sont pas toujours les mêmes qui sont sur scène... sans quoi ils deviendraient fous.*”. Anne aussi fait une autre *déclaration* par la variante d’aveu dans son énoncé: “*Heu... je dois avouer que je ne me souviens pas de quoi ça parle “La Cantatrice Chauve.”.*”.

Laure, à partir de son observation de la manière la plus extérieure, elle tient le fait duquel elle parle comme un constat: *“Comme tout le monde le sait, ça ne parle de rien!”*.

Frédéric, pose dans son énoncé une modalité d’obligation qui se précise sous la forme de la modalité *délocutive* en se libérant de la responsabilité du locuteur: *“Il faut qu’il soit génial!”*.

Cathy, elle rapporte son désir (*vouloir*) dans son acte d’énonciation sans verbe de modalité: *“Bon, ben, moi, maintenant, j’ai hâte de voir la mise en scène!”*.



Nous continuons à examiner notre manuel de recherche.

Unité 9

J'envisage de devenir...

1 Écoute et lis.

Julien Bonjour, j'ai terminé mon stage en entreprise et j'ai adoré cette expérience.

Conseillère d'orientation C'est bien. Où as-tu fait ce stage ?

Julien J'étais dans la cuisine du restaurant « Chez Toi », en face de l'école.

Conseillère d'orientation Et qu'as-tu appris ?

Julien Beaucoup de choses ! J'ai fait tout ce que l'on m'a demandé, même le réceptionniste ! Mais surtout, j'ai aidé à ranger, nettoyer, mettre les tables, servir et j'ai aussi un peu cuisiné. Et ce que j'ai préféré c'est préparer les desserts. C'est pour ça que j'envisage de continuer dans cette voie et devenir pâtissier.

Conseillère d'orientation Mais, c'est très bien tout ça.

Julien Oui, le chef est vraiment super. Il est gentil et à l'écoute. Il est passionné par son métier, et ça m'a donné envie.

Conseillère d'orientation Si tu veux, ensemble on peut regarder le cursus que tu dois suivre. Mais, je vois sur ton bulletin que tu n'es pas très bon en anglais. C'est dommage.

Julien Oui, le chef me l'a dit aussi. Les langues sont importantes pour pouvoir travailler à l'étranger, surtout que la cuisine française a très bonne réputation.

Conseillère d'orientation Tu dois me promettre que tu vas faire un effort en anglais avant la fin de l'année.

Julien Je vous assure que maintenant que je suis motivé, je vais travailler.

Conseillère d'orientation Donc ce stage t'a permis de savoir ce que tu veux ?



Julien Exact ! Je souhaite travailler dans un hôtel chic ou un grand établissement comme chef pâtissier.

Conseillère d'orientation C'est très bien, mais comme tu as pu le constater pendant ton stage, les pâtissiers commencent leur journée très tôt, ça ne te fait pas peur ?

Julien Pas du tout ! Pourvu que je fasse ce que j'aime !

Conseillère d'orientation Très bien. Nous allons donc remplir ton dossier pour rentrer en CAP pâtisserie.

Bon à savoir !

CAP = Certificat d'Aptitude Professionnelle

106

cent six

Figure 11. J'envisage de devenir. Adapté de "Vite 4", Crimi, A. M., & Hatuel, D., 2011, p. 106, Recanati : Eli

Julien a un entretien avec une conseillère d'orientation sur son avenir. Il vient de terminer son stage de formation dans un restaurant et souhaite devenir pâtissier. Le conseiller d'orientation est un spécialiste de l'information sur les formations et les métiers: il assiste les élèves à prendre une décision en faveur de leur orientation en fonction de leurs résultats scolaires, de leurs goûts et de leurs aptitudes.

Julien, le locuteur, commence sa discussion par la prononciation de sa satisfaction (*appréciation*): “*Bonjour, j’ai terminé mon stage en entreprise et j’ai adoré cette expérience.*”, la Conseillère d'orientation, elle aussi apprécie son fait et elle lui demande de dire dans son énoncé de la forme *interrogative* (à la demande qui porte sur l'espace): “*C’est bien. Où as-tu fait ce stage?*”.

À fin de répondre à la demande de l'identification de l'action de la Conseillère “*Et qu’as-tu appris?*”, Julien fait une déclaration mais par la modalité *délocutive*, “*C’est pour ça que j’envisage de continuer dans cette voie et devenir pâtissier.*”. La conseillère d'orientation, dans son énoncé, pose une action au bénéfice de son interlocuteur Julien. Le résultat de l'offre, l'acceptation ou le refus de cette offre, dépend de l'interlocuteur (*observation*): “*Si tu veux, ensemble on peut regarder le cursus que tu dois suivre.*”. Et elle continue, elle remarque un fait, elle qualifie l'interlocuteur. Julien est responsable de cet acte et la Conseillère juge que cet acte est mauvais pour lui (*jugement négatif*): “*Mais, je vois sur ton bulletin que tu n’es pas très bon en anglais.*”.

Suivant l'*appréciation (insatisfaction)* de la Conseillère d'orientation “*C’est dommage.*”, Julien en supportant son **accord** avec la Conseillère “*Oui, ...Les langues sont importantes pour travailler à l’étranger, surtout que la cuisine française a très bonne réputation.*” il pose son propos qui soutient l'avis de la Conseillère mais sans verbe de modalité (*appréciation/pragmatique*).

La Conseillère d'orientation pose une action à réaliser qui fait du bien pour l'interlocuteur. Elle voudrait bien voir cette réalisation dépendant de l'interlocuteur, Julien. Mais cette modalité élocutive sans verbe de modalité, également *transparente* sous la modalité de *vouloir*. Il s'agit d'une exigence “*(je veux que) Tu dois me promettre que tu vas faire un effort en anglais avant la fin de l’année.*”.

En revanche, Julien, le locuteur pose une action dont la réalisation dépend de lui-même (promesse): *“Je vous assure que maintenant que je suis motivé, je vais travailler.”*. Il prononce son vouloir très intense *“Je souhaite travailler dans un hôtel chic ou un grand établissement comme chef pâtissier.”*.

Conseillère d’orientation qui donne à lui-même le droit de questionner, pose dans son énoncé une information à acquérir par la forme *interrogative* d’assentiment *“C’est très bien, mais comme tu as pu le constater pendant ton stage, les pâtissiers commencent leur journée très tôt, ça ne te fait pas peur?”*. Julien représente son désaccord *“Pas du tout!”* et il révèle son souhait (vouloir) *“Pourvu que je fasse ce que j’aime.”*.



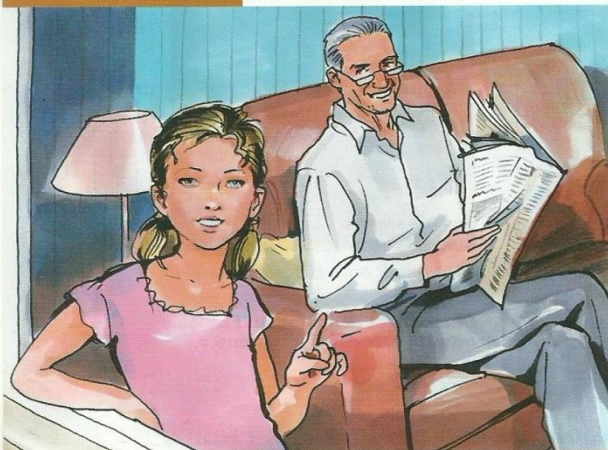
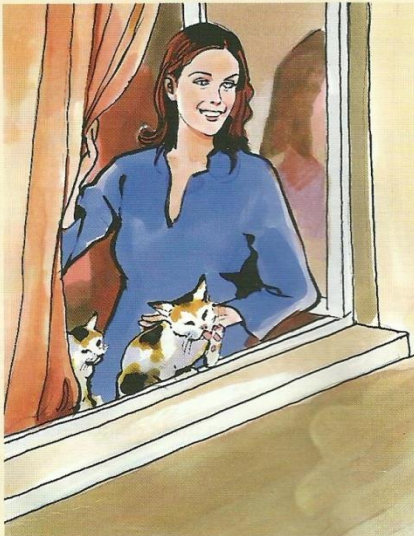
Maintenant nous allons étudier les exemples du manuel Festival 1 pour la mise en place d'une diversité d'exemples comparables avec le manuel Vite pour faire le rapprochement ou l'éloignement entre les exemples tirés de ces deux manuels qui nous permettront d'arriver à un jugement analytique.

unité
1
leçon
4

26

Écoutez

Les voisins de Sophie

1 SOPHIE : Tiens ! Les voisins ont un chat !
 LE PÈRE : Pardon ?
 SOPHIE : Les nouveaux voisins ! Ils ont un chat ! Ils sont très gentils. Elle, elle est grecque et ils ont un bébé. Il s'appelle Nikos.
 LE PÈRE : Mais tu sais tout, toi ! Ils travaillent ? Ils sont étudiants ?
 SOPHIE : Lui, c'est un journaliste. Il travaille à la radio.
 LE PÈRE : Et elle, elle est journaliste aussi ?
 SOPHIE : Oui, oui. Elle parle très bien français et elle est très gentille. Elle est belle : elle a les cheveux noirs et les yeux bleus.

2 MÉLINA : Bonjour, Sophie. Ça va ?
 SOPHIE : Ça va. Et Nikos ? Il est là ?
 MÉLINA : Non, il est à la crèche.
 SOPHIE : Oh, vous avez deux chats ! Ils sont beaux !

Phonétique, rythme et intonation
La liaison en -t et en -z Écoutez et répétez.

1. a. Il est étudiant	d. Elle est italienne.
b. Ils sont américains	e. C'est un nouveau voisin.
c. Il est à la crèche.	

2. a. Ils ont un chat ?

b. Vous êtes français.	d. Ils ont un bébé.
c. Nous allons au cinéma.	e. Elle a les yeux bleus.

Pour communiquer

- Oh ! • Pardon ? (pour faire répéter quelque chose)

Manière de dire

- Tiens ! (expression de surprise)
- Travailler : avoir un emploi (attention ! être étudiant ≠ travailler)

26
vingt-six

Figure 12. Les voisins de Sophie. Adapté de "Festival 1", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 26, Sejer : Cle

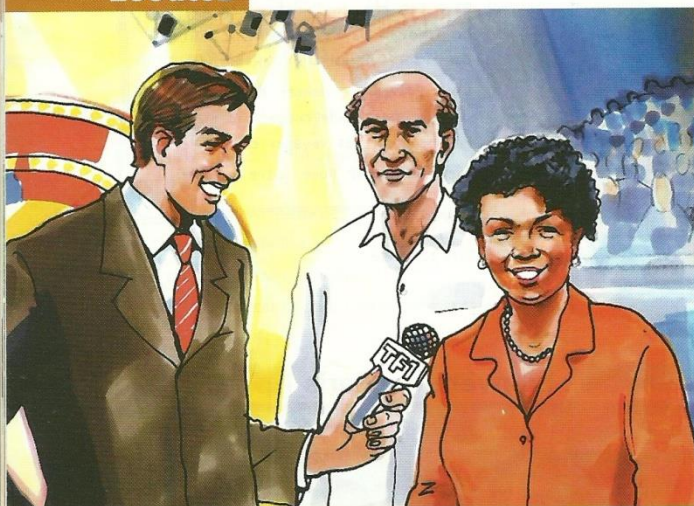
Sophie, le locuteur déclare le fait qu'elle remarque par l'observation. Elle exprime son constat sans verbe de modalité: "*Tiens! Les voisins ont un chat!*" et son père par une demande d'assentiment pose son énoncé interrogative "*Pardon?*". Sophie suppose que son père ignore le savoir qu'elle possède et elle affirme (*appréciation* sans verbe de modalité) "*Les nouveaux voisins! Ils ont un chat! Ils sont très gentils.*". En se donnant une position de dénonciateur elle déclare (*révélation*): "*Elle est grecque et ils ont un bébé. Il s'appelle Nikos.*".

Le père continue à poser des énoncés *interrogatifs* pour acquérir des informations "*Ils travaillent? Ils sont étudiants? Et elle, elle est journaliste aussi?*". En répondant à son père Sophie pose dans son énoncé l'information reconnue (*savoir*) "*Lui, c'est un journaliste, il travaille à la radio. Et elle, elle parle très bien français et elle est très gentille.*".

De l'autre côté, il y a une petite conversation entre Mélina et Sophie. Dans son énoncé d'*interpellation*, Mélina entre en communication en disant "*Bonjour Sophie. Ça va?*" et Sophie en réagissant dit "*Ça va*" et elle pose son énoncé *interrogatif* "*Et Nikos? Il est là?*" par la demande d'assentiment. Mélina pose son *désaccord* "*Non, il est à la crèche.*". Sophie voit qu'un autre fait de *constat* "*Oh, vous avez deux chats*" et elle explicite son *appréciation* de valeur esthétique mais sans verbe de modalité "*Ils sont beaux!*".

Si vous gagnez, vous ferez quoi ?

Écoutez



À la télévision...

LE PRÉSENTATEUR : Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs. Merci, merci. Vous êtes avec nous ce soir, sur TF1, pour la finale de La Roue de la chance. Nous avons deux candidats finalistes : Dany et Claude, très, très sympathiques. Je vous rappelle la règle du jeu. Je pose une question. Le plus rapide tournera la roue de la chance. Alors !... il ou elle gagnera 10 000, 20 000, 50 000 euros ou rien ! C'est compris ? Vous êtes prêts ? C'est parti. Comment s'appelle la capitale de la Corée du Sud ?

DANY : Séoul.

LE PRÉSENTATEUR : Bravo. Félicitations. Dany est la plus rapide. C'est Séoul bien sûr. Venez ici Dany. Vous êtes contente ?

DANY : Oh oui ! C'est formidable.

LE PRÉSENTATEUR : Attention, ce n'est pas fini. Dany, si vous gagnez les 50 000 euros vous ferez quoi ?

DANY : D'abord je changerai de voiture et ensuite je ferai un voyage : j'irai en vacances aux Antilles, dans le plus grand hôtel. Toute ma famille est là-bas, j'...

LE PRÉSENTATEUR : Alors bonne chance. Le vrai suspense, c'est maintenant. Dany, vous tournez cette roue. Allez-y, encore, plus fort. Ça y est, elle tourne, elle tourne... et elle s'arrête sur...

DANY : Oh ! 50 000 euros ! Oh ! Ce n'est pas possible. Je ne peux pas croire ça ! C'est le plus beau jour de ma vie !

LE PRÉSENTATEUR : Dany, je vous félicite. Nous sommes très heureux pour vous. Regardez ce chèque ! Tous vos rêves deviennent une réalité ! Allez, on applaudit Dany très fort. Nous la retrouverons à son retour des Antilles. Bonsoir et merci de votre fidélité.

Phonétique, rythme et intonation : le son [r]

1. En initiale Écoutez et répétez.

la roue, la règle, la réponse

2. À l'intérieur d'un mot Écoutez et répétez.

Il tournera. Vous irez où ? Vous ferez quoi ?
Merci d'être avec nous, c'est vraiment formidable !

3. En finale Écoutez et répétez.

Bonsoir, bien sûr, plus fort, elle s'arrête sur...

Pour communiquer • Allez-y (pour encourager) • Ça y est (que les Français prononcent [sajɛ])

Figure 13. Si vous gagnez, vous ferez quoi? Adapté de "Festival 1", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 86, Sejer : Cle

Le présentateur, dans son énoncé discrimine ses interlocuteurs en les désignant par une identification du rapport social (*interpellation*) "*Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs*". Par une forme déclarative (*injonction*), il pose son énoncé en donnant lui-même une autorité absolue "*Vous êtes avec nous ce soir, sur TF1, pour la finale de La Roue de la chance.*". Le présentateur déclare le savoir qu'il possède en le partageant avec les interlocuteurs qui ignorent ce savoir "*Nous avons deux candidats finalistes: Danny et Claude, très très sympathiques.*". Le locuteur, le présentateur continue sa proclamation "*Je vous rappelle la règle du jeu. Je pose une question. Le plus rapide tournera la roue de la chance. Alors il ou elle gagnera...*".

Avec ses demandes d'assentiment, en *interrogation*, il pose ses énoncés "*C'est compris? Vous êtes prêts?*". Au cours de leur dialogue après avoir pris la réponse, le présentateur juge l'acte de son interlocuteur Dany positivement (*jugement*) "*Bravo. Félicitations. Dany est la plus rapide.*". Dany expose son sentiment par une euphorie (*appréciation*) "*Oh oui! C'est formidable.*".

Avec une exclamation qu'on peut interpréter comme un avertissement "*Attention, ce n'est pas fini.*" et le présentateur continue par un autre exemple d'*interrogation*. Suivant cette demande d'identification de but (*interrogation*) "*Si vous gagnez les 50000 euros, vous ferez quoi?*", Danny (le locuteur) exprime son vouloir, son désir mais sans verbe de modalité à partir du "Futur simple" il prononce ses projets "*D'abord je changerai de voiture et ensuite je ferai un voyage, ...*".

Le présentateur, dans son énoncé, fait un souhait (*vouloir*) à son interlocuteur Danny sous une forme autre que le verbe de modalité "*Alors bonne chance.*".

Le présentateur pose son énoncé en partant d'une injonction transparente sous une forme déclarative (*injonction*) "*Dany vous tournez cette roue. Allez-y, encore, plus fort.*". D'autre part, Dany avec une certitude faible, expose son opinion "*Je ne peux pas croire ça!*".

Danny, dans son énoncé déclaratif avoue: "*C'est le plus beau jour de ma vie!*" et le présentateur déclare son approbation (*jugement*) "*Je vous félicite.*" et il révèle son soulagement (*appréciation*) "*Nous sommes très heureux pour vous.*". Avec une intonation injonctive concernant une demande instante, le présentateur attend que ses interlocuteurs répondent par l'applaudissement quand il finit son reportage télévisé "*Allez, on applaudit Dany très fort.*".

Vous allez vivre à Paris ?

Écoutez

MR MOREAU : Ah, bonjour, ma petite Mathilde. Ça va chez vous ?

MATHILDE : Oui, merci. Tout le monde va bien.

M. MOREAU : Et alors, ce bac ? Ça y est ! Bravo ! Et l'année prochaine, qu'est-ce que vous faites ?

MATHILDE : Je m'inscris à l'université. Je vais faire des études de théâtre à Paris.

MME MOREAU : À Paris, ma pauvre ! Quelle idée ! Mais pourquoi Paris ? À votre place, j'irais à Montpellier, c'est plus près. Et puis, il y a du soleil...

MATHILDE : Oui mais j'ai envie d'aller à Paris.

MME MOREAU : Mais vous serez perdue, là-bas, toute seule. Et puis, à Paris, les gens sont aimables comme des portes de prison !

MATHILDE : Pour le théâtre, Paris, c'est mieux. Et je pourrai sortir, voir des pièces de théâtre, rencontrer des gens... Ici, il n'y a rien à faire. À Paris, chaque jour, il y a quelque chose à faire !

M. MOREAU : Hé bé, moi, je ne pourrais jamais vivre à Paris, ça non ! Les gens sont fous. Ils courent tout le temps, ils ne savent pas profiter de la vie.

MME MOREAU : Oh là là, moi non plus, je ne voudrais pas ! Et dans le métro ! On dirait des sardines dans une boîte. Et personne ne regarde personne. Et personne ne parle à personne ! Quelle horreur ! Et vous connaissez quelqu'un là-bas ?



MATHILDE : Non, je ne connais personne mais ça ne fait rien. Dans les grandes villes, on est tranquille. J'aime ça.

M. MOREAU : Chacun ses goûts. Et vous allez habiter où ?

MATHILDE : J'ai un studio près de l'université. Oh ! Il est tard, excusez-moi. Ma mère m'attend pour le dîner.

MME MOREAU : Nous aussi, on rentre. Hé bé, au revoir, Mathilde. Bon appétit !

MATHILDE : Au revoir, madame. Au revoir, monsieur.

Phonétique, rythme et intonation

1. Rythme et intonation : l'accent parisien / l'accent du sud

1. Paris : Je ne pourrais jamais vivre à Paris (4/4) //
Sud de la France : Je ne pourrais jamais vivre à Paris (6/4)

2. Paris : Ils ne savent pas profiter de la vie (4/5) //
Sud de la France : Ils ne savent pas profiter de la vie (4/6)

2. Dans tout le Nord de la France, la distinction entre [e] et [ɛ] est très nette. Cela permet de distinguer le futur et le conditionnel.

Écoutez et répétez.

1. L'année prochaine, j'irai [ire] vivre à Paris.
Moi, à votre place, je n'irais [ire] pas !

2. Je pourrai [pure] sortir, je pourrai aller au théâtre.
Moi, vraiment, je ne pourrais [pure] pas vivre là-bas !

Figure 14. Vous allez vivre à Paris? Adapté de "Festival 1", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 102, Sejer : Cle

Monsieur Moreau, le locuteur dans son énoncé d'*interpellation*, désigne son interlocuteur Mathilde par un terme d'identification qui représente un degré de familiarité "*Ah bonjour, ma petite Mathilde*". Il demande à Mathilde par une demande d'assentiment (*interrogation*) "*Ça va chez vous?*". Puis madame Moreau prend parole, elle pose son demande de compréhension (*interrogation*) "*Et alors, ce bac?*" et juste après elle déclare son jugement en qualifiant positivement l'acte de son interlocuteur "*Ça y est! Bravo!*". Elle demande à son interlocuteur Mathilde: "*Et l'année prochaine qu'est-ce que vous faites?*", en retour Mathilde révèle (*déclaration*) son action à faire "*Je m'inscris à l'université. Je vais faire des études de théâtre à Paris.*".

Mme Moreau par des mots sous forme exclamatives représente son déception (*appréciation défavorable*) "*À Paris, ma pauvre! Quelle idée! Mais pourquoi Paris?*". Elle fait comme si elle était à la place de l'interlocuteur en se donnant une position de savoir plus conforté par l'expérience. Elle utilise une expression exprimant la position du locuteur par le conditionnel (*suggestion*) "*À votre place, j'irais à Montpellier, c'est plus près...*".

De son côté, Mathilde fait savoir son désir (*vouloir*) "*Oui mais j'ai envie d'aller à Paris.*". Mme Moreau fait son aveu en pensant qu'elle est en faute (*déclaration*) mais sans verbe de modalité, "*Mais vous serez perdue là-bas, toute seule. Et puis, à Paris les gens sont aimables comme des portes de prison!*". Mathilde, pose dans son énoncé une action dont le pouvoir de faire dépend d'elle seul (*possibilité*) "*Pour le théâtre, Paris c'est mieux. Et je pourrai sortir, voir des pièces de théâtre, rencontrer des gens...*". Mais Monsieur Moreau n'est pas convaincu et il pose dans son énoncé une action à réaliser pour laquelle il n'a pas de tendance "*Hé bé, moi je ne pourrais jamais vivre à Paris, ça non!*" (*Possibilité*).

Mme Moreau aussi, elle pose son accord avec son mari "*Oh là là, moi non plus, Je ne voudrais pas!*". Elle révèle son *appréciation défavorable* mais sans verbe de modalité "*On dirait des sardines dans une boîte. Et personne ne regarde personne, personne ne parle à personne! Quelle horreur!*".

Mathilde pose dans son énoncé suivant l'information au sujet de laquelle elle n'a pas la connaissance "*Non, je ne connais personne.*" (*ignorance*). Elle déclare son intention exprimant une information qui vaut un avertissement "*Oh! Il est tard, excusez-moi. Ma mère m'attend pour le dîner.*".

Au marché aux puces : on chine¹

Écoutez et répondez



1 LE VENDEUR : Bonjour, vous cherchez quelque chose ?

LA CLIENTE : Euh... oui. Bonjour. Je pourrais voir cette chaise, s'il vous plaît ?

LE VENDEUR : Voilà, c'est une chaise en bois qui date des années trente. J'ai les quatre si vous voulez, en bon état.

LA CLIENTE : Vous les faites à combien pièce ? [...]

LE VENDEUR : Non, elles sont plus anciennes mais elles sont abîmées. Elles ont besoin d'une réparation. Ça vous intéresse ?

LA CLIENTE : Non, merci monsieur, au revoir.

LE VENDEUR : À votre service.

2 Un peu plus loin

UN AUTRE VENDEUR : Vous voulez un renseignement ? N'hésitez pas, je suis là pour ça.

LA CLIENTE : Oui, je cherche des verres, je voudrais voir ceux que vous avez là.

LE VENDEUR : Ceux qui sont dans la caisse ?

LA CLIENTE : Non, pas ceux-là, les autres, sur la table. Oui, c'est ça. Ils sont en cristal ?

LE VENDEUR : Ah ! Ma petite dame, ça c'est un service en cristal de Baccarat² ; ceux-là non, ils sont en verre ordinaire.

LA CLIENTE : C'est combien ?

LE VENDEUR : Lesquels ? [...]

LA CLIENTE : Euh... en fait, je voudrais six verres seulement.

LE VENDEUR : Impossible. c'est les douze ou rien !

LA CLIENTE : Je vais réfléchir.

LE VENDEUR : Comme vous voulez. Mais ne réfléchissez pas trop longtemps. C'est une affaire !

1. chiner : chercher et acheter des objets dans un marché aux puces.

2. Baccarat : ville française célèbre pour sa cristallerie.

1. Quel est le prix d'une chaise si la cliente prend les quatre ?

2. Pourquoi ne doit-elle pas réfléchir trop longtemps ?

3. Vrai (V), faux (F), on ne sait pas (?).

a. Toutes les chaises sont dans le même état ? V F ?

b. Le vendeur accepte de vendre la moitié des verres ? V F ?

c. Les beaux verres sont sur la table ? V F ?

d. Au marché aux puces, les prix sont fixes ? V F ?

Phonétique, rythme et intonation

L'opposition [ʒ] et [j].

Écoutez et répétez.

Je voudrais cette chaise.

Vous les faites à combien chacune ?

Je cherche des verres.

Je chine.

Figure 15. Au marché aux puces: on chine. Adapté de "Festival 2", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 34, Sejer : Cle

Le vendeur, le locuteur du contexte, en représentant le degré de distance, formule son énoncé *interrogatif* “*Bonjour, vous cherchez quelque chose?*” et la cliente répond de la même façon, elle pose dans une autre énoncé par le verbe modalisateur “*pouvoir*” qui est polysémique, il peut correspondre à diverses modalités (*interrogation*) “*Je pourrais voir cette chaise, s’il vous plaît?*”. Le vendeur exprime son savoir en supposant que l’interlocuteur l’ignore (*déclaration*) “*Voilà, c’est une chaise en bois qui date des années trente.*”. Et il offre à son interlocuteur de réaliser l’action dans son énoncé au profit de lui-même ou au profit des deux, l’acceptation de cette offre dépend de l’interlocuteur “*J’ai les quatres si vous voulez, en bon état.*” (*proposition*).

La cliente, par une demande de quantité pose son énoncé *interrogatif* “*Vous les faites à combien pièces?*”. Le vendeur fait son *appréciation* qui qualifie positivement la valeur esthétique propre à lui “*Non, elles sont plus anciennes mais elles sont abimées. Elles ont besoin d’une réparation.*”.

L’autre vendeur, par une demande d’assentiment (*interrogation*), demande de dire à son interlocuteur “*Vous voulez un renseignement?*”. Et il impose à son interlocuteur une suggestion à la forme impérative (*injonction*) “*N’hésitez pas!*” et fait une petite confirmation (*déclaration*) “*Je suis là pour ça.*”. À la suite, la cliente continue et elle exprime son vouloir intime (*vouloir/désir*) “*Je voudrais voir ceux que vous avez là.*”.

Le vendeur pose une question à la forme de demande d’assentiment (*interrogation*) “*Ceux qui sont dans la caisse?*” la cliente exprime son désaccord “*Non, pas ceux-là, les autres, sur la table.*” Le vendeur révèle une petite *déclaration* “*Ma petite dame, ça c’est un service en cristal de Baccarat; ceux-là non, ils sont en verre ordinaire.*”. La cliente montre son volonté “*Euh... en fait, Je voudrais six verres seulement.*” (*vouloir*) mais le vendeur répond défavorablement à cette demande de faire de la cliente: “*Impossible. C’est les douze ou rien!*”(refus).

Dans son énoncé suivante le vendeur par la forme impérative (*injonction*) pose dans son énoncé une action à faire qui rend l’interlocuteur sans alternatif: “*Mais ne réfléchissez pas trop longtemps. C’est une affaire.*” et en même temps nous pouvons interpréter cette déclaration comme une menace (*avertissement*).

Cherchons jeune fille rousse...

Écoutez et répondez



1 CYRIELLE : Dis donc, tu as vu cette affiche. Regarde !

BENOÎT : Oh oh ! Tu es rousse, tu es grande, tu n'es pas mal... Tu as fait de la danse, tu chantes bien. Pour l'âge, ça va aussi. Il faut que tu y ailles.

CYRIELLE : Tu penses que j'ai une chance ? [...] Tu crois vraiment qu'il faut que j'écrive ?

BENOÎT : Oui, envoie vite un mot avant qu'une autre rouquine réponde. Des rouquines, il y en a beaucoup, tu sais ! C'est à la mode ! [...]

2 Deux semaines plus tard

BENOÎT : Alors, ça a marché ?

CYRIELLE : Je suis convoquée le 18. Dans trois semaines pile. Je me fais du souci pour la danse...

BENOÎT : En trois semaines, tu peux t'entraîner. Il faudrait que tu fasses trois ou quatre heures de danse par jour. J'ai une idée. On va demander à Mario. [...] Dis donc, ils n'ont pas besoin d'un type pas grand, pas beau, un peu chauve, qui ne sait pas danser et qui chante comme une casserole mais qui adore les comédies musicales ?

CYRIELLE : Tu es bête ! J'aimerais que tu viennes avec moi le 18. Tu es libre ?

1. À votre avis, quel est le caractère de Cyrielle ? et celui de Benoît ? Utilisez votre dictionnaire pour trouver les adjectifs qui conviennent.

2. « Tu es bête ! » signifie ici :

- a. Tu m'énerves, je te trouve stupide. ☐
- b. Tu as raison même si tu exagères un peu. ☐
- c. Tu m'amuses, tu dis n'importe quoi. ☐

Phonétique, rythme et intonation

Les voyelles « géminées »

Quelquefois, il y a une suite de voyelles identiques. C'est un peu difficile à prononcer.

Écoutez et répétez.

- a. Ça a marché. b. Ça va aller ? c. Il y a aussi Yves ?
- d. Il a rencontré Hélène. e. Elsa a appelé Marion.
- f. Léa a attendu Léo. g. Voilà André et Évelyne.

Phonie-graphie

À l'oral familier, vous entendrez souvent **t'es** à la place de **tu es** (Benoît, où t'es ? : [ut e] » ; **t'as** à la place de **tu as** (« Qu'est-ce que t'as ? [keskote] ») Attention ! À l'écrit, « tu » reste « tu » !

Figure 16. Cherchons jeune fille rousse. Adapté de "Festival 2", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 94, Sejer : Cle

Cyrielle somme son interlocuteur de faire une action (*injonction*) “*Regarde!*” qui suit une demande d’assentiment (*interrogation*) “*Dis donc, tu as vu cette affiche.*”. Benoit regardant l’affiche, qualifie son interlocuteur positivement (*jugement*) “*Oh oh! Tu es rousse, tu es grand, tu n’es pas mal... Tu as fait de la danse, Tu chantes bien. Pour l’âge ça va aussi.*”. Et avec une modalité *délocutive* dont la constatation est l’obligation, sans responsabilité du locuteur, Benoit pose dans son énoncé l’action à réaliser “*Il faut que tu y ailles.*”.

Cyrielle (locuteur) demande à Benoit (interlocuteur) de dire ce qu’il sait par la demande d’assentiment (*interrogation*) afin de prendre son avis “*Tu penses que j’ai une chance?, Tu crois vraiment qu’il faut que j’écrive?*”.

Dans son énoncé, Benoit déclare une information pour prémunir contre un risque (*avertissement*) en compagnie d’une action à faire sous la forme impérative (*injonction*) “*Oui, envoie vite un mot avant qu’une autre rouquine réponde.*”.

À la question de Benoit, Cyrielle révèle son savoir que l’interlocuteur ignore (*déclaration*) “*Je suis convoquée le 18.*”. Et elle continue en exprimant son *opinion* sur sa supposition qui implique un pressentiment “*Je me fais du souci pour la danse...*”.

Benoit, avec une certaine croyance, exprime son *opinion* mais sans verbe modalisateur “*En trois semaines tu peux t’entraîner.*”. Et par une modalité *délocutive* qui signifie l’obligation mais sans le rôle du locuteur, “*Il faudrait que tu fasses trois ou quatre heures de danse par jour.*”. Benoit continue son propos en expliquant son *opinion* mais sans verbe modalisateur sous la forme la demande d’assentiment (*interrogative*) “*Dis donc, ils n’ont pas besoin d’un type pas grand, pas beau, en peu chauve, qui ne sait pas danser et qui chante comme une casserole mais qui adore les comédies musicales?*”.

Cyrielle, sous une forme autre que des verbes modalisateurs, nous laisse comprendre son *jugement* qui contient une appréciation négative “*Tu es bête!*” et elle exprime son *vouloir* intime “*J’aimerais que tu viennes avec moi le 18.*”.

Reproches

Écoutez et répondez

1 Dans le métro

[...]

Tess : Ce n'est pas vrai ! On va être en retard ! Ce n'est même plus la peine d'y aller ! Avec des places sans réservation, les premiers arrivés seront les mieux placés. On ne va rien voir !

[...]

2 À la sortie du métro

Tess : Oh ! Zut ! Il pleut ! Et on n'a pas de parapluie. Tu aurais pu y penser ! J'ai mis mes mocassins blancs, ils vont être dans un état ! Si j'avais su, je ne t'aurais pas écouté et en ce moment je serais sous la couette avec un bouquin.

[...]

Tess : C'est ça, pour être encore plus en retard ! Sous une échelle, en plus, mais tu es fou !

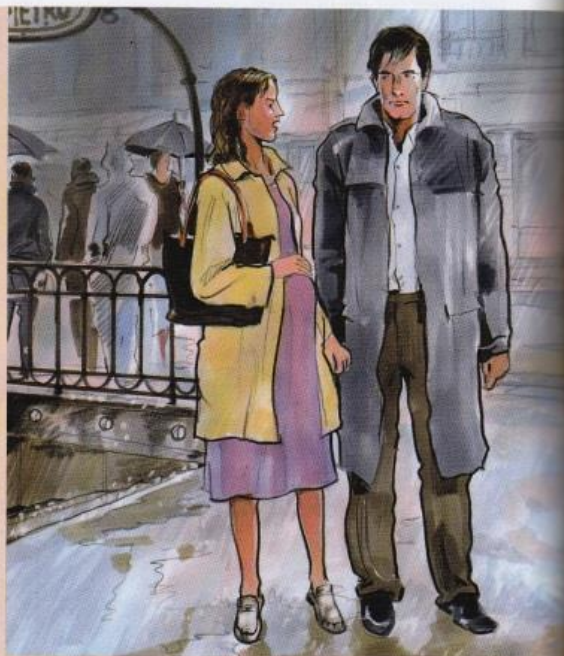
[...]

3 Devant le théâtre

Tess : Oh non ! après la grève, la pluie ; après la pluie, la queue, et la queue sous la pluie ! C'est le bouquet ! Tu vois, je te l'avais bien dit, on aurait dû partir une heure plus tôt. On ne pourra jamais rentrer !

[...]

Tess : OK, OK. ça ira mieux après le 21, je l'ai lu dans mon horoscope.



1. En vous aidant des lettres, page 123, retrouvez la date de ce dialogue.

2. À quel spectacle vont-ils ?

3. Pourquoi Tess craint-elle d'être en retard ?

4. À un moment, Tess et Léo disent : « si j'avais su... ». S'ils avaient su quoi ? Répondez.

5. Qu'est-ce qui peut expliquer le comportement de Tess.

Phonétique, rythme et intonation

Le son [k] et le son [g]

Écoutez et répétez.

a. la circulation, nos excuses, mes mocassins, sous la couette, avec mon bouquin, c'est le bouquet, la queue

b. la grève, le pied gauche, un guitariste, quelle galère !

Figure 17. Reproches. Adapté de "Festival 2", Poisson-Quinton, S., Mahéo-le Coadic, M., & Vergne-Sirieys, A., 2005, p. 122, Sejer : Cle

Tess déclare un énoncé portant une appréciation négative qui correspond à un reproche “*Ce n’est pas vrai! On va être en retard!*” et avec une appréciation de résignation et de désespoir elle formule son énoncé “*Avec des places sans réservation, les premiers arrivés seront les mieux placés! On ne va rien voir!*” en utilisant “*futur*” elle se donne d’une certitude absolue.

Le locuteur Tess, exprime son déception (*appréciation*) par des mots exclamatifs “*Oh! Zut! Il pleut! Et on n’a pas de parapluie!*” et avec son énoncé qui décrit un reproche de la part du locuteur “*Tu aurais pu y penser! J’ai mis mes mocassins blancs, ils vont être dans un état!*”.

Tess continue à révéler son *appréciation de déception* sans verbes modalisateurs et avec des mots exclamatifs: “*Oh non! Après la grève la pluie; après la pluie, la queue, et la queue sous la pluie! C’est le bouquet!*”. La polysémie du verbe “*devoir*” nous laisse rencontrer l’expression de la modalité d’obligation “*On aurait dû partir une heure plutôt.*” et elle révèle une attitude physique à réaliser mais nous voyons le verbe modalisateur “*pouvoir*” à la forme négative “*On ne pourra jamais rentrer!*”.

5.3.2. Modalités d'Énonciation

Il est important de comprendre le manque de clarté qui touche les opérations de l'esprit entre les modalités d'énoncé et les modalités d'énonciation. Pour bien définir ce qu'est la modalité, nous employons la définition de H. Nølke comme "*regard du locuteur*" sur sa production. Il distingue les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé.

Par modalités d'énonciation, j'entends les éléments linguistiques qui portent sur le dire, pour reprendre une expression chère à beaucoup linguistes. Ce sont les regards que le locuteur jette sur son activité énonciative. À l'aide de modalités d'énonciation il peut en effet faire des commentaires qui portent directement sur les actes illocutoires ou sur l'acte d'énonciation qu'il est en train d'accomplir. Si les modalités d'énonciation portent sur le dire, les modalités d'énoncé portent sur le dit. Se servant de ces éléments, il peut apporter des évaluations diverses quant aux valeurs de vérité, argumentative, etc. de son énoncé (Cité par Vion, 2001, p.219).

Dans leur dictionnaire d'analyse du discours de Charaudeau et Maingueneau (2002) nous rappelle la distinction de Meunier. Il propose de définir la modalité d'énonciation comme constituant de la forme de communication entre locuteur et son interlocuteur et cela marque la modalité de phrase: interrogative, assertive (déclarative), et impérative et aussi avec des adverbes. Mais si nous parlons de la modalité d'énoncé, elle concerne l'énoncé pas l'énonciation: les modalités logiques (possible, nécessaire, certain, invraisemblable, obligatoire), modalités appréciatives ou évaluatives (triste, regrettable, souhaitable...), (Charaudeau et Maingueneau, 2002, p. 385).

Rappelons deux aspects importants dans tout énoncé : le modus qui fait voir la trace de l'attitude du locuteur par rapport au contenu de la situation de communication et le dictum qui véhicule le contenu de l'énoncé. Donc, nous voyons à partir de la citation de Cobo que selon Meunier le modus renvoie aux modalités d'énoncé et le dictum se rapporte aux modalités d'énonciation prenant la forme de différents types de phrases énonciatives (Cobo, 2011, p. 38).

Il existe trois types de modalité basiques : la modalité assertive (déclarative), deuxièmement la modalité injonctive (impérative), ensuite la modalité interrogative. Pour la quatrième modalité exclamative, prenons la citation de Büyükgüzel (2011) "Maingueneau ajoute l'exclamation en affirmant que l'exclamation fait appel à une grande diversité de structures. (...) Il s'agit toujours d'exprimer un haut degré" (p. 135).

5.3.2.1. Modalité Déclarative (assertive)

La modalité déclarative ou assertive se présente dans le contenu de l'énoncé sous la forme d'affirmation ou de négation en rendant la situation vraie ou fausse. Le mode est indicatif.

Ex: Nous marchons au bord du lac. / Je *ne* mange *pas* de viande.



“Je suis fille unique et j’ai seulement un cousin.”

“Elle est géniale cette revue sur la danse.”

“C’est le seul moment où je peux les écrire!”



“On part de la Madeleine, on passe par l’avenue de l’Opéra, le Louvre, Notre-Dame, Saint-Germain-des-Près, le musée d’Orsay, les Champs-Élysées, le Trocadéro, la tour Eiffel et on arrive aux invalides...”

“Je fais des études d’oenologie. Les français sont les meilleurs dans ce domaine.”

“Justement! Il a perdu l’équilibre et il est tombé!”

“Bon, pas d’histoire je vais répondre à toutes vos questions!”

5.3.2.2. Modalité Injonctive

L’énonciateur emploie cette modalité s’il veut que son interlocuteur change son comportement, positivement ou négativement. Énonciateur peut manifester son injonction par diverses tonalités comme souhait, ordre, demande, conseil... Le mode est en impératif ou subjonctif.



Ex: “Titou arrête!”

“N’exagère pas. C’est quoi ça?”

“Alors racontez-moi ce que vous avez vu!”



“Rosa, montre l’appartement à Thomas.”

“Arrêtez-le, arrêtez-le, il a volé mes affaires.”

“Allez, ne pleurez pas! Venez!”

5.3.2.3. *Modalité Interrogative*

L'énonciateur met en question sa parole qu'il veut transmettre. Il peut exprimer une demande ou une question. Plusieurs usages peuvent être faits de cette modalité par l'inversion, ou par l'intonation marquée.

Ex:  "Tu as soif?"

"Alors on va passer le réveillon de la Saint-Sylvestre là-bas?"

"Vous voulez connaître l'évolution de mon village natal, c'est bien ça?"

 "Éric, tu m'aides à mettre la table?"

"Tu as son numéro de téléphone?"

"Où vous vous êtes rencontrés?"

5.3.2.4. *Modalité Exclamative*

Elle est le porteur de la réaction émotionnelle de l'énonciateur envers l'interlocuteur par une surprise, une colère, une joie, un étonnement...

Ex:  "Qu'il est mignon!"

"Ouais, elles sont jolies ces photos!"

"Quel stres!"

 "Oh, ce n'est pas possible! Ce n'est pas vrai!"

"(sifflement) Magnifique! Elle te va très bien!"

5.3.3. Verbes de Modalité

À partir d'un autre marque de modalité que l'énonciateur se manifeste, nous allons chercher à comprendre les auxiliaires suivis d'un infinitif qui exprime la subjectivité de l'énonciateur. Ce sont les verbes étant en service d'un autre qui permet à l'énonciateur de révéler son avis en indiquant une certitude, une absence de certitude, la capacité ou la caractéristique, d'accorder un ordre ou une permission ou une obligation à son interlocuteur.

Charaudeau (1992) met en scène diverses déclarations que le même verbe peut représenter, par exemple:

- Je dois l'aider, sinon il n'y arrivera pas tout seul. (une obligation interne)
- Je dois partir à 5 heures, pour ne pas être en retard. (une obligation externe)
- Vu sa taille, il doit avoir sept ans. (une supposition)
- D'après ce qu'il m'a dit, il doit partir à 5 heures. (un discours rapporté de manière indirecte) (p. 573).

Néanmoins, la même intention de modalisation peut présenter sous des différentes formes:

- Pars!
- Je t'ordonne de partir!
- Dehors, C'est un ordre!
- Maintenant, il part bien gentiment, hein! (intonation)
- Dehors! (geste du doigt) (p. 573)

La même marque linguistique peut exposer plusieurs objectifs dans la même situation, "Tu permets que je dise un mot?" peut être interprété comme:

- Je désire parler
- Tu parles trop
- J'estime que c'est à mon tour de parler
- Je fais semblant de demander une autorisation (p. 573)

Alors, rappelons la phrase précieuse de Charaudeau "La modalisation se trouve dans l'implicité du discours.". Nous commençons à dévoiler les auxiliaires de modalité en partant des modalisateurs plus fréquentés: **pouvoir, savoir, vouloir, devoir et falloir.**

5.3.3.1. Pouvoir

Pouvoir peut révéler une aptitude physique ou intellectuelle:



“Vous pouvez décrire votre voleur?”

Pouvoir peut exprimer une probabilité ou une possibilité:



“Parfois certaines situations peuvent être pénibles comme les opérations par exemple.”



“Je pourrais voir cette chaise, s’il vous plaît?”

“Tu pourras rapporter de la bière et du vin?”

Pouvoir peut désigner une disposition:



“Si tu veux, ensemble on peut regarder le cursus que tu dois suivre.”



“Tu peux t’entraîner en trois semaines.”

Pouvoir peut être affecté de la négation:



“Il ne pourrait pas dénoncer l’impossibilité de communiquer.”



“Je ne peux pas y aller en jeans.”

“Je ne pourrai jamais vivre à Paris, ça non.”

Pouvoir peut présenter une permission:



“D’accord vous pouvez venir. Mais c’est motus et bouche cousue.”

“Je peux les regarder?”



“Euh... je peux essayer les deux paires?”

Pouvoir peut servir la politesse (surtout le conditionnel):



“Ce n’est pas très intéressant, tu pourrais trouver mieux.”



“Vous pourriez commencer tout de suite?”

Pouvoir peut se voir dans l’interrogation (par inversion puis-je):



“Pouvez-vous me préciser les critères d’admission?”



“S’il vous plaît, vous pouvez me dire quels sont les jours et les heures de travail?”

Pouvoir peut être dans le style soigné à l’écrit et dans la forme du subjonctif

- *Que tu puisses rester avec moi la semaine prochaine, mes parents partent pour Paris demain et je serai seule toute la semaine.*

5.3.3.2. Savoir

Savoir peut désigner une compétence psychique:

- *Je n’aime pas écrire mon cher ami, je ne sais que parler* (Robert, 2009).



“Super ! Tu sais jouer au tennis ?”

Savoir peut être le signe de la politesse au conditionnel et en même temps dans le langage journalistique et diplomatique:

- *Je ne saurais vous répondre* (Robert, 2009).

Distinction:

Savoir est la capacité psychique mais pouvoir est la capacité physique:

- *Il ne sait pas rester tranquille* (Robert, 2009).

- *Ses deux jambes étaient insensibles et elle ne savait les remuer* (Robert, 2009).

5.3.3.3. Vouloir:

Vouloir peut indiquer un engagement:



“Vous voulez connaître l’évolution de mon village natal, c’est bien ça?”



“Je voudrais six verres seulement.”

Vouloir peut être suivi de la conjonction “que” qui conduit avec soi le subjonctif:

- *Que voulez-vous que je vous dise?* (Robert, 2009).

Distinction:

Le verbe de modalité “vouloir” à l’impératif :

- *Veuillez agréer, Madame, l’expression de mes sentiments distingués* (Robert, 2009).

Le verbe à sens plein “vouloir” à l’impératif :

- *N’ayez pas peur! Voulez-vous!* (Robert, 2009).

5.3.3.4. Devoir:

Devoir peut désigner un engagement imposé:



“Tu dois me promettre que tu vas faire un effort en anglais avant la fin de l’année.”

“Je dois avouer que je ne me souviens pas de quoi ça parle “La Cantatrice Chauve.”

Devoir peut exprimer une obligation (particulièrement au conditionnel):

- *Vous auriez dû me prévenir* (Robert, 2009).

- *Tu devrais y aller* (Robert, 2009).

Devoir peut présenter une information incertaine:

- *On doit avoir froid dans un tel pays* (Robert, 2009).

- *Il doit être grand maintenant et aller à l’école* (Robert, 2009).



“Il doit être beau ce jardin!”

5.3.3.5. Falloir:

Falloir peut avoir une signification de l'impératif:



“Il faut nourrir et nettoyer les animaux et observer le travail des vétérinaires.”

“Il faut avoir donné au moins 15 concerts au cours des 10 derniers mois, il faut posséder une maquette ou un album, il faut avoir un entourage professionnel...”



“Il faut prendre un parasol ou un parapluie?”

Falloir peut désigner une action d'ordre dans une norme sociale:



“S'il vous plaît, est-ce qu'il faut payer?”

“Vite, il faut aller au commissariat.”



“Il faut aller à la police porter plainte.”

Falloir peut exprimer un souhait portant des traits temporels du conditionnel:



“Il faudrait que tu fasses trois ou quatre heures de danse par jour.”

Falloir peut être suivi du subjonctif en supprimant la neutralisation et en indiquant la personne à qui cette norme est réfère.

-norme d'action sociale: Il ne faut pas cracher par terre.

-norme d'action particulière: Il ne faut pas que tu craches par terre.

Falloir peut accentuer son interlocuteur dans la norme d'action:

- Il me faut dix mille dollars pour demain (Robert, 2009).

- Voilà l'outil qu'il vous faut (Robert, 2009).



“Il nous faudra la journée.”



“Il faut que tu y ailles!”

PARTIE 6

CONCLUSION

En guise de conclusion, nous avons essayé de révéler les traits énonciatifs à partir des modalités énonciatives dans cette recherche. Notre objectif dans cette recherche était de montrer comment prend corps la modalisation dans les manuels scolaires modernes. En partant de la théorie de l'énonciation, nous avons fait une étude qualitative. Nous avons tenté de mettre en évidence à quel point trouvent son milieu les principes fondamentaux de l'énonciation. Nous avons espéré qu'on donnerait un lieu considérable à l'énonciation qui sollicite l'attention, l'un des plus actuels sujets de la linguistique moderne. Nous avons voulu arriver à quel point qu'on interprète le sujet de l'énonciation dans ces deux manuels, *Vite 1, 2, 3, 4* et *Festival 1, 2*, d'une manière remarquable et parallèle l'un à l'autre. Dans la première partie de cette étude, notre but est centré sur l'aperçu général de notre orientation.

Quant à la deuxième partie, nous nous sommes référés aux fondements théoriques sur lesquels se base notre recherche, à l'évolution de la discipline de linguistique, aux raisons qui orientent les chercheurs à observer et interpréter la langue. Ces raisons créent une tendance bien naturelle qui fait naître la volonté d'identifier et systématiser la langue. C'est pourquoi nous avons marché sur les traces des chercheurs et philologues importants et précieux pendant notre traversée. Défendant l'autonomie de la linguistique, nous soutenons la nécessité de voir cette suite de mouvements évolutifs dans cette partie. Étant plus d'un ensemble de règles, la langue est une scène où les mots et les expressions concrétisent les pensées et les sentiments propre à l'être humain et quand on s'est approché de l'esprit humain en langage, on est arrivé à lui donner un modèle biologique et avec cette démarche, on a commencé à l'étudier scientifiquement avant Saussure.

Avec la distinction “parole-langue” de Saussure, l’aspect social de la langue apparaît en scène. La pensée saussurienne fait naître les tendances évolutives auprès des cercles européens et américains.

À partir des études de l’école européenne, surtout sur les fonctions de la langue, les recherches s’inclinent vers le rapport entre le locuteur et l’auditeur, l’expression de la phrase et la communication. D’autre côté, avec les maîtres de l’École américaine, les principes d’études s’approfondissent graduellement, la langue sort d’un simple corpus, “un ensemble fini d’énoncés” vers “une infinité d’énoncés” avec le reproche de Chomsky. Ce point ouvre une grande porte à “une entité autonome” et dans cette perspective une étude des formes d’intérieur de la langue est indispensable donc on s’oriente vers les questions de “sens”.

Cette question-ci nous amène au domaine de “l’énonciation” qui fait l’objet de la troisième partie de notre étude. L’énonciation, après les années 1960, prend la langue comme “un acte individuel d’utilisation” et naturellement ceci prête accord à “la subjectivité”, à la présence du sujet parlant. Et quant à notre jeune domaine, l’Énonciation, nous avons essayé de la circonscrire en examinant en détail. En la mettant en vedette dans cette théorie, nous tenons compte en premier de l’énonciateur qui prononce notre énoncé dont le sens donnant corps à la fonction de l’énonciateur (je), sa relation avec son allocuteur (toi / vous), du moment (maintenant), du lieu (ici) pendant sa production. C’est à dire, cette production, ayant des paramètres beaucoup plus importants, donne plusieurs valeurs et aspects, selon les cas individuels ou selon les circonstances au “sens”, avec autres variantes “les déictiques”.

La relation entre le locuteur, son énoncé et son allocuteur, la *subjectivité explicite ou implicite* que l’énoncé porte font l’objet de la quatrième partie. Dans notre étude, par l’observation, nous nous sommes efforcés de découvrir les traits de l’énonciation à partir des modalités énonciatives et les modalités d’énonciation. Avant d’y arriver, nous avons présenté quelques unes des notions de modalisation qui constituent le pivot du phénomène de l’énonciation. Cette partie a été consacrée au concept de la modalité.

Pour les fins dans ce travail, nous avons examiné les dialogues tirés des manuels dans le courant méthodologique de l’approche communicative pour déterminer la fréquence d’utilisation des modalités afin de voir si elles impliquent certaines valeurs d’emploi en particulier.

Ce ne sont pas des documents authentiques mais écrits spécialement pour cette méthode pourtant ils sont assez naturels et enrichis: des dialogues en famille, entre amis, dans le monde professionnel, aussi des extraits de sondages, d'enquête, de conversation téléphonique. C'est à dire, des situations de la vie courante visant l'acquisition de certains actes de paroles par les apprenants.

Afin de voir le rôle de la profondeur corporelle de la parole dans la didactique du FLE, nous avons avancé phrase par phrase en sélectionnant ceux qui sont préliminaires. À partir de ces exemples, nous avons essayé de révéler leur façon de dire, leur dévoilement de sentiments, explicitement ou implicitement, au moyen des jugements sous les aspects divers selon les formes spécifiques de la modalité. Nous nous sommes focalisés sur les exemples préférentiels dans la progression d'apprentissage du FLE pour une communication performante. De la spécialité de la communication humaine, lorsqu'il élabore son énoncé, le locuteur caractérise son dire. Mais, il est inévitable de voir que non seulement les mots parlent mais aussi le ton est déterminant. Il faut prendre en compte l'implicité des messages et les sous-entendus que la voix apporte.

De manière plus générale, notre compte a relevé que les formulations énonciatives évaluées dans tous les deux corpus (manuel Vite et Festival) étaient presque de même proportion quantitative à l'échelon d'égalité de deux manuels. Pourtant, les exemplaires du manuel Vite étaient un peu plus divers par rapport aux ceux du manuel Festival. La relation échangeant entre le locuteur et l'interlocuteur était ouverte à interpréter. Nous sommes tombés sur les modalités qui étaient susceptibles de transparaître sous des formes appartenant à d'autres modalités. Nous avons rencontré des énoncés sans verbe de modalité et ce qui mérite d'être signalé. C'est la gestuelle qui nous a conduits à comprendre l'intention de dire de ces énoncés-là. Dans un tel cas, c'est le contexte qui nous pousse à interpréter l'énoncé. Le contexte d'une interaction sociale rend plus pur le rôle de la modalité et met en lumière des glissements de sens. En outre, tous les deux manuels aussi avaient tendance à employer plus fréquemment les modalités d'injonction, d'interrogation, de vouloir et d'appréciation particulièrement dans les premières leçons. Nous comprenons que cela dépend de besoins communicatifs de l'apprenant dès le début de son apprentissage de langue. Afin de subvenir aux manques de connaissances et pour les formaliser, on surveille une telle forme qui permet à un progrès graduel dans tous les deux manuels.

Le niveau d'intensité des modalités augmente progressivement cependant le sujet et le niveau du dialogue pèsent plus dans la diversité des modalités. Ces exemples-ci impliquent un certain ton progressif parallèlement aux manuels et ils montrent une variation qui évoque une profondeur mais dans un cadre de modalité restreint. D'autre part, c'est aussi possible de voir la juxtaposition de deux ou plus de modalités dans le même énoncé, ceci rend le contexte coulant. À partir des modalités énonciatives, on est tombé sur les exemples en majorité explicites et rarement implicites et dans certains cas sous la forme masquée.

L'utilisation des formes délocutives et des formulations liées aux adverbes restent en un nombre restreint dans les deux manuels de français. Si on parle des verbes modaux pouvoir, savoir, vouloir, devoir et falloir, c'est clair que l'intention de l'énonciateur est retracée plus nettement.

Comme sujet actuel de la linguistique moderne, "Énonciation" trouve son milieu dans les manuels communicatifs pour la didactique du FLE mais pas trop profondément. Dans ce travail, notre objectif majeur est de mettre en perspective un itinéraire pédagogique plutôt formel et descriptif qui permettra aux apprenants d'approprier leurs styles permettant de structurer leurs interventions en instance. En intégrant leurs nouveaux acquis dans les conversations ou les dialogues, les apprenants seront invités à créer leurs propres modèles d'appréhensions. L'apprenant sera prêt à orienter son discours. Il ne serait pas faux de dire que l'énonciation nous permet de faire fonctionner la langue et automatiser l'intégration de la pratique de la structure dans les dialogues. Une telle approche peut donner aux apprenants la possibilité de se mettre en situation et d'utiliser eux-mêmes les formules qu'ils viennent d'arriver à découvrir à l'aide de certains marqueurs de structuration en conversation. Un tel effort intellectuel ou une telle concentration effectuée systématiquement les aidera à mieux se servir de support d'apprentissage et à mieux se préparer à mener leurs acquis dans une communication langagière authentique. Cela permettra à l'apprenant de respecter le débit de la parole dans l'utilisation actuelle des français.

Il faut noter que l'apprenant élabore son propre système d'expression transitoire dans une situation de communication énonciative, le choix de forme d'expression dépendamment de l'intention de communication est beaucoup plus important pour le déroulement de l'échange.

Dans la didactique du FLE, notamment pour les apprenants ayant le manque de pratique ou une perception restreinte, on peut les aider à élaborer et utiliser, à bon escient, un système de langue d'une manière efficace. Avec peu d'effort, en soutenant sa volonté d'interaction qui simplifient sa façon de dire, des modalités prédisposent l'apprenant à utiliser ces formes.

D'autre part, une méthode s'appuyant sur une approche qui apporte à l'apprenant sa compétence, sa capacité de créer et sa richesse en lui donnant des moyens d'aborder et valoriser ses capacités est plus proche d'une démarche didactique, alors dans ce cas les modalités sont des clés qui illustrent et construisent ce système transitoire.

Dans une dimension plus pragmatique, pour établir des connaissances interactionnelles en intégrant les découvertes cognitives, la langue n'est plus une matière mais un système dont le caractère est vivant, les limites ne peuvent pas être déterminées. Il est difficile de l'incorporer à une matière car elle est produite par initiative et la créativité de son agent.

Nous devons dernièrement préciser qu'au cours de ce processus impliqué dans la mise en place de construction du sens, le choix des documents dans lesquels l'expression de la subjectivité est présente ou marqué fort, peut éveiller chez l'apprenant le désir d'apprendre une langue, le désir de l'interpréter, le désir de choisir ses propres termes linguistiques et de la reconstruire dans son propre acte de communication.

Du point de vue pratique, dans la production interactive, la modalité constitue une place importante afin que le locuteur inscrive ses traits personnels dans son dit. Chez l'apprenant, toute nuance personnelle mise en œuvre de l'activité de modalisation fournira un développement de l'utilisation des modalités énonciatives.

Voilà pourquoi nous mettons en valeur les exemples d'analyse qui font appel à la concrétisation de la qualité de l'expression. C'est dans cette voie que nous voulons nous engager dans le même esprit sur ce travail qui mérite d'être repris et repensé.



BIBLIOGRAPHIE

- Bajrić, S. (2007). Subjectivité, représentation et méta-représentation en linguistique-didactique. *Hieronymus*, 1, 13-24. Consulté sur la page http://www.unizd.hr/Portals/43/broj_1_2007/Samir_Bajric_Subjectivite_representati on_et_meta-representation_en_linguistique-didactique.pdf.
- Barry, A. O (2002). *Les bases théoriques en analyse du discours*. Consulté sur la page <https://chairemcu.ugam.ca/component/content/article/38-2002/271-les-bases-theoriques-en-analyse-du-discours.html>.
- Bibeau, G. (1983). Ferdinand de Saussure. *Québec français*, 50, 94-95. Consulté sur la page http://asl.univ-montp3.fr/L108-09/S1/E11SL1/cours/1-F_de_Saussure.pdf.
- Büyükgüzel, S. (2011). Modalité et subjectivité: regard et positionnement du locuteur. *Synergies Turquie*, 4, 139-151. Consulté sur la page <http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/Turquie4/buyukguzel.pdf>.
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette Livre.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Éditions du Seuil.
- Civelek, K. (2008). Catégorie de la personne dans le chercheur d'or de le clezio selon la théorie de l'énonciation d'Emile Benveniste. *Atatürk Üniversitesi Sosyal Bilimler Enstitüsü Dergisi / Journal of Graduate School of Social Sciences*, 12(2), 89-105. Consulté sur la page <http://dergipark.ulakbim.gov.tr/index/search/search?simpleQuery=kamil+civelek&searchField=query>.

- Cobo, M. A. (2011, Septembre). *La modalisation ou l'énonciateur à découvert*. XXV Journées Pédagogiques sur l'Enseignement du Français, Barcelone, Espagne.
- Crimi, A. M., Hatuel, D. (2011). *Vite 1*, 4. Italie (Recanati): ELI S.r.l
- Crimi, A. M., Hatuel, D. & Blondel, M. (2011). *Vite 2*. Italie (Recanati): ELI S.r.l
- Crimi, A. M., Hatuel, D. & Pacitto, E. (2011). *Vite 3*. Italie (Recanati): ELI S.r.l
- Curea, A. (2009). *Modalité et expressivité*. Consulté sur la page <http://www.ouvrir-fichier.com/ouvrir-fichier-doc-converter-doc-télécharger-37doc.htm>.
- Espuny, J. (1998). De l'énonciation singulière à l'énonciation plurielle du locuteur. *Estudios De Lengua Y Literatura Francesas*, 12, 53-70. Consulté sur la page <http://revistas.uca.es/index.php/ellf/article/viewFile/1663/1469>.
- Faraj, M. (2009). *Wilhelm von Humboldt*. Consulté sur la page <https://escouadesemiotique.files.wordpress.com/2009/01/humboldt-document-de-travail2.pdf>.
- Genouvrier, E., Désirat, C., Hordé, T. (2012). *Dictionnaire des synonymes*. Italy: Éditions Larousse.
- Gülmez, G. (Ed.). (1993). *Introduction à la linguistique*. Eskişehir: Anadolu Üniversitesi Açıköğretim Fakültesi.
- İşısağ, K. U. (2008). Avrupa ortak başvuru metninin dilbilimsel açıdan incelenmesi. *Journal of Language and Linguistic Studies*, 4 (1), 113. Consulté sur la page <http://www.jlls.org/index.php/jlls/article/view/60>.
- Kasımoğlu F. N. (2009). *Méthodes, techniques et stratégies de la traduction des textes journalistiques et leur place dans l'enseignement de la traduction*. Thèse de Doctorat, Université Cukurova Institut Des Sciences Sociales Departements De Didactique De Français Langue Étrangère, Adana.
- Kazanoğlu, F. (2002). Le système énonciatif dans un chapitre de la mare au diable. *Uludağ Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi*, 15(1), 187-212. Consulté sur la page <http://asosindex.com/journal-article-abstract?id=3381#.Uq4KDOKMC0g>.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). *L'énonciation*. Paris: Armand Collin.
- Kıran, Z. (1996). *Dilbilim akımları*. Ankara: Onur.

Kıran, Z., Kıran, A. (2001). *Dilbilime giriş*. Ankara: Seçkin.

Korkut, E. (2004). *Pour apprendre une langue étrangère (fle)*. Ankara: ELP Pegem A.

Korkut, E., Onursal, İ. (2009). *Pour comprendre et analyser les textes et les discours*. Paris: L'Harmattan.

Larousse (2016). *Jacobson*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/archives/grande-encyclopedia/page/7389#377105>.

Larousse (2016). *Sapir*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/encyclopedia/personnage/Sapir/143194>.

Larousse (2016). *Harris*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/encyclopedia/personnage/Harris/123213>.

Larousse (2016). *Chomsky*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/encyclopedia/personnage/Avram Noam Chomsky/113487>.

Larousse (2016). *Cercle de Copenhague*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/archives/grande-encyclopedia/page/13035#692807>.

Larousse (2016). *Cercle de Prague*. Consulté sur la page <http://www.larousse.fr/encyclopedia/groupe-personnage/Prague/139474>.

Larousse (2016). *Analyse Distributionnelle*. Consulté sur la page http://www.larousse.fr/encyclopedia/divers/analyse_distributionnelle/44076.

Leblanc, J. (1992). La deixis et la modalité: pour une étude de la subjectivité langagière. *Neohelicon*, 19(2), 27-46. Consulté sur la page <http://link.springer.com/article/10.1007%2F002094359>.

Le Robert. (2012). Dictionnaire Français. Paris : Sejer

Le Nouveau Petit Robert. (2009). Dictionnaire Français (nouvelle édition du CD-ROM du *Petit Robert 2009* (version 3.2).

Le Querler, N. (2004). Les modalités en français. *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 82(3), 643-656. Consulté sur la page http://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_2004_num_82_3_4850.

- Machado, I. L. (2010). Marqueurs d'énonciation: définitions et approches pratiques. *Synergies Brésil*, 1, 167-175. Consulté sur la page http://ressources-cla.univ-fcomte.fr/gerflint/BresilSPECIAL1/ida_lucia.pdf.
- Normand, C. (2011). *Langue, parole, sujet chez Saussure et Benveniste*. Consulté sur la page <http://www.scielo.br/pdf/delta/v27n1/a06v27n1.pdf>.
- Özçelebi, H. (2007). La subjectivité dans l'enseignement du fle / Fransızca'nın yabancı dil olarak öğretiminde öznellik / Subjectivity in French language teaching. *Hacettepe Üniversitesi Eğitim Fakültesi Dergisi*, 32, 232-242. Consulté sur la page <http://www.efdergi.hacettepe.edu.tr/200732HAVVA%20%C3%96Z%C3%87ELEB%C4%B0.pdf>.
- Perret, M. (1994). *L'énonciation en grammaire du texte*. Paris: Éditions Nathan.
- Poisson-Quinton, S., Mahéo-Le coadic, M., Vergne-Sirieys, A. (2006). *Festival 1,2*. Sejer: CLE International.
- Rosen, É. (2007). *Le cadre européen commun de référence pour les langues*. Lassay-les-Châteaux: CLE International.
- Saraç, T. (2005). *Büyük fransızca-türkçe sözlük*. İstanbul: Adam
- Saussure, F. (1995). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot & Rivages
- Vion, R. (2001). Modalites, modalisations et activites langagieres. *Marges Linguistiques*, 2,209-231. Consulté sur la page http://www.revue-texto.net/Parutions/Marges/00_ml112001.pdf.



GAZİ GELECEKTİR..